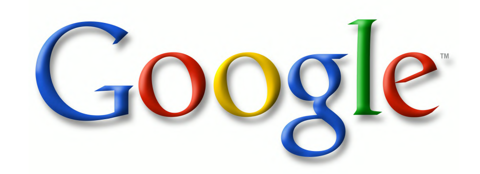
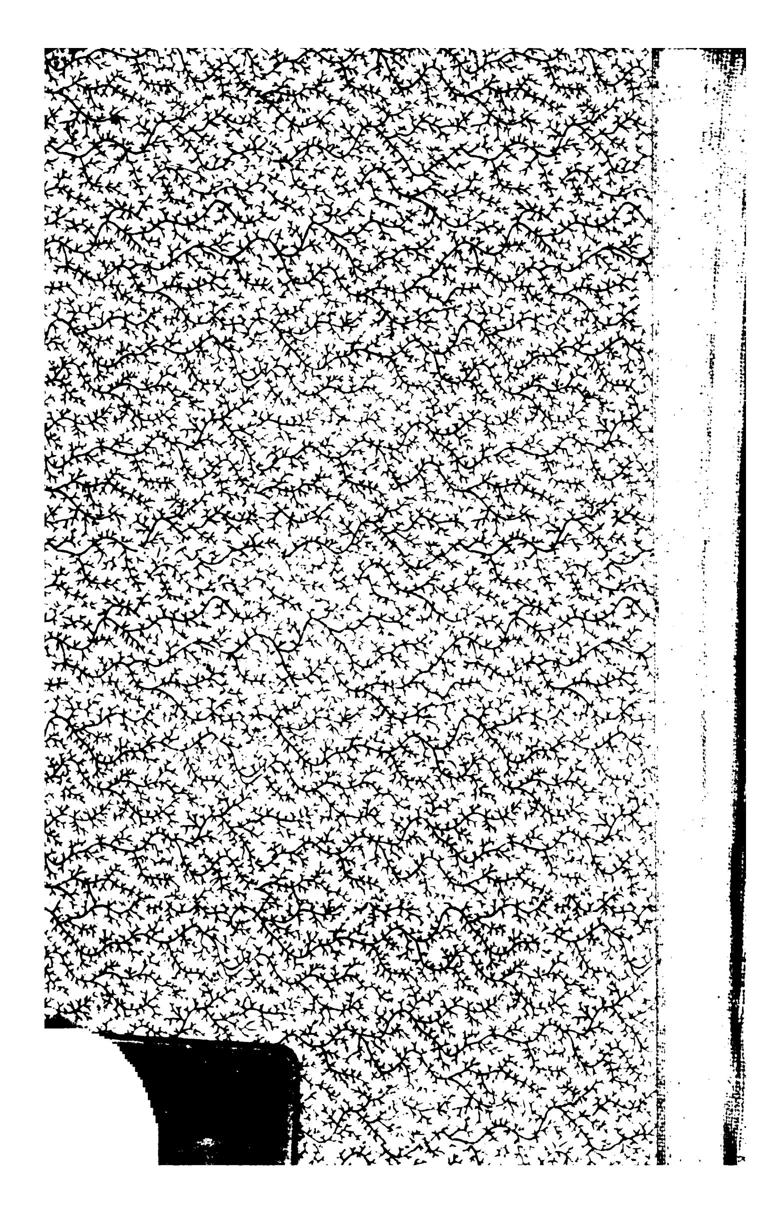
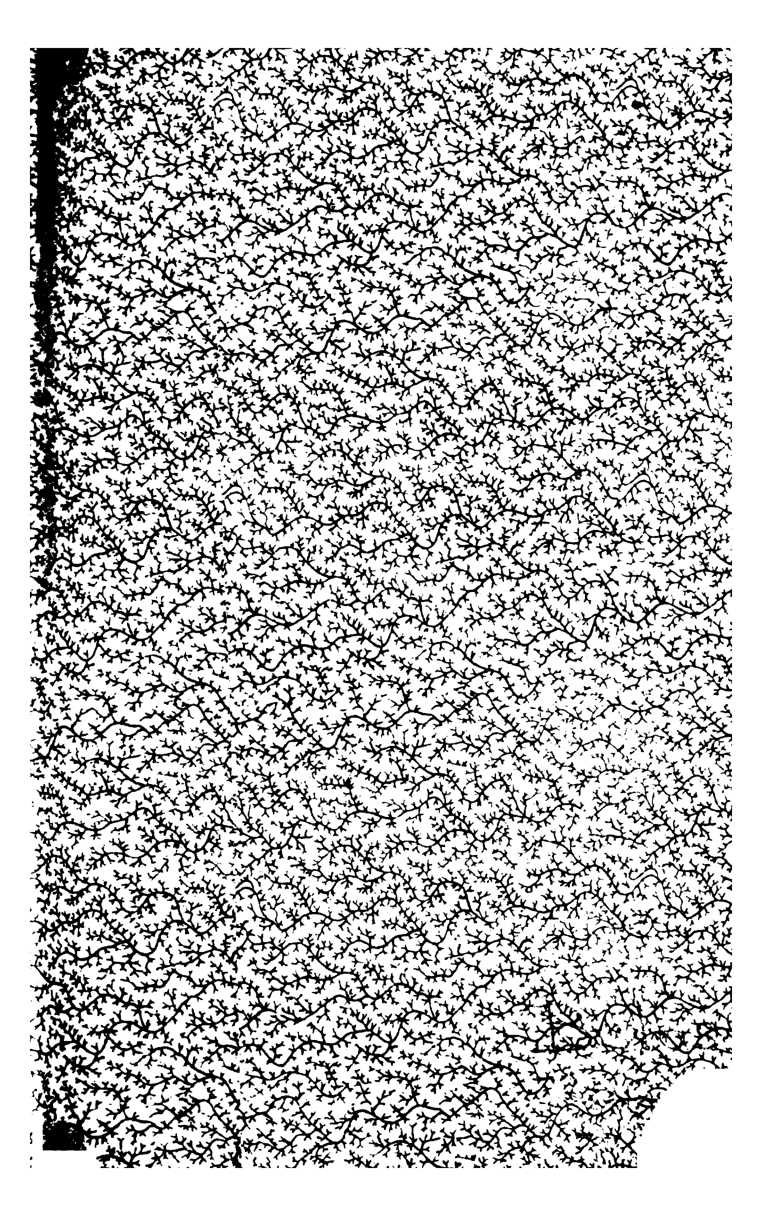






BOURRIENNE

ET

SES ERREURS

VOLONTAIRES ET INVOLONTAIRES,

OU

OBSERVATIONS SUR SES MÉMOIRES;

PAR MESSIEURS

LE GÉNÉRAL BELLIARD, LE GÉNÉRAL GOURGAUD,
LE COMTE D'AURE, LE COMTE DE SURVILLIERS,
LE BARON MENEVAL, LE COMTE BONACOSSI,
LE PRINCE D'ECKMULH, LE BARON MASSIAS,
LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE,
LE MINISTRE DE STEIN,
CAMBACÉRÈS.

RECUEILLIES PAR A. B...

TOME TROISIÈME.

BRUXELLES;

LOUIS HAUMAN ET COMP^{e}, ÉDITEURS.

1831.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Puisque mon confrère aux Mémoires est de moitié dans la composition des livres qu'il publie, qu'il les étend, les explique, et qu'au besoin il certifie la véracité de ses auteurs, il me permettra sans doute de lui soumettre une question. Je crois, puisqu'il l'assure, que la descente de Boulogne était un leurre; mais les apprêts de 1808, les armemens de 1811, tant d'ordres, tant d'instructions donnés dans le secret du cabinet, avaient-ils aussi pour but d'éclairer l'opinion qui les ignorait? M. de Bourrienne, si habile à éventer les récits du premier consul; *M. de Bourrienne, qui devine ce qu'on ne lui dit pas*, ne sera pas arrêté pour si peu de chose. Au reste, voici les dépêches, je les lui soumets.

Monsieur Decrès,

Je désire que vous me fassiez connaître la mesure qu'il y aurait à prendre aujourd'hui pour

l'accroissement notable de notre marine d'ici à l'année prochaine. J'ai aujourd'hui.

8 vaisseaux	en rade de Flessingue.
3	en rade de Rochefort.
4	en rade de Lorient. Je compte *le Polonais* lancé et *le Vétéran* comme rentré à Lorient.
7	en rade de Brest. Je compte *le Tonnerre* comme en rade.
2	en rade de Lisbonne.
5	en rade de Cadix.
12	en rade de Toulon. Je compte *l'Austerlitz* et *le Donawerth* comme lancés.
1	à Gênes.
Total. . . 42	

Ceci sera la situation de ma marine au mois d'août prochain. Je désire du mois d'août prochain au mois de septembre 1809, lancer 25 vaisseaux, ce qui l'automne prochain portera la situation de ma marine à 77 vaisseaux. Voici comment je calcule :

Anvers et Flessingue. J'ai aujourd'hui sur le chantier d'Anvers 9 vaisseaux, ci. 9

Sur celui de Flessingue. 1

Plus, deux qui seront mis sur les chantiers le 1er septembre prochain, en remplacement des deux qui seront mis à l'eau à cette époque, ci. 2

Total, vaisseaux de nouvelle construction. 12

que j'aurai à Flessingue avant le mois de septembre 1809, ce qui, avec les huit vaisseaux que j'ai aujourd'hui, me fera vingt vaisseaux sur cette rade.

Brest. J'ai aujourd'hui sept vaisseaux à Brest, ci. 7

Plus un vaisseau qui a été démonté et remisé sous le hangard. Donnez ordre que ce vaisseau soit remonté et replacé dans le bassin. Il faut qu'il soit fini avant mai 1809. Entrez pour cela dans les détails, et donnez, s'il le faut, l'ordre d'apporter par terre les bois qui seraient nécessaires. . . 1

Total. 8

Lorient. J'ai aujourd'hui 4 vaisseaux à Lorient. 4

Indépendamment de ce, j'en ai 4 autres en construction. 4

Report. . . . 8

Report.	8
Enfin, je dois compter le vaisseau qui sera mis sur le chantier en place du *Polonais*, ci.	1
Total. . . .	9
Rochefort. J'ai trois vaisseaux en rade, ci.	3
J'en ai sur le chantier trois autres, ci. .	3
auxquels j'ajoute celui qui sera mis sur le chantier, en place de *la ville de Varsovie*, et celui qui sera mis en place du *Triomphant*, ci.	2
Total. . .	8
Bordeaux. J'ai deux vaisseaux de 64 en construction à Bordeaux, ci	2
Lisbonne. J'ai deux vaisseaux à Lisbonne, ci.	2
Et je fais achever celui de 74, ci. . .	1
Total. . .	3
Toulon. J'ai à Toulon douze vaisseaux, y compris *l'Austerlitz* et *le Donawerth*, ci. .	12
Plus, deux vaisseaux déjà avancés, ci.	2
Et deux vaisseaux mis sur les chantiers,	
Report. . . .	14

Report. 14

en place de *l'Austerlitz* et du *Donawerth*, ci. 2

Total. . . 16

Gênes. J'ai un vaisseau à Gênes, ci. . . 1

Plus, un qu'on mettra sur le chantier, ci. 1

Total. . . 2

La Spezzia. A la Spezzia, j'en fais mettre un sur le chantier, ci. 1

Venise. Enfin à Venise, j'ai actuellement trois vaisseaux sur le chantier, ci. 3

En résumé. J'ai ou j'aurai sur les chantiers pour être terminés avant septembre 1809, 35 vaisseaux, et ces 35 vaisseaux de nouvelle construction, joints aux 42 que j'ai actuellement, me donneront l'année prochaine 77 vaisseaux. Mais quel est l'argent nécessaire, quelles sont les mesures à prendre pour obtenir ces résultats? si nous allions avoir 19 vaisseaux dans la Méditerrannée, ci 19

Dans l'Adriatique, à Ancône. .	3
A Flessingue.	20
A Brest, Lorient et Rochefort. .	25
A Bordeaux	2
A Cadix et Lisbonne.	8
Total. .	77 vaiss. franç.

Plus, 10 vaisseaux que le roi de Hollande a dans ses ports.
1 du Danemarck.
12 que l'empereur de Russie a dans la Baltique.
11 que l'empereur de Russie a à Lisbonne et à Toulon.
et les 20 que les Espagnols ont ou auront.

Total 54 vaisseaux étrangers, ci. 54

Cela formera une masse de. . . 131 vaisseaux, et si l'on excepte les 12 vaisseaux russes qui sont dans la Baltique, cela fera 119 vaisseaux de guerre, qui seront sous ma direction immédiate et appuyés par des camps de 7,000 hommes au Texel; de 25,000 hommes à Anvers; de 80,000 hommes à Boulogne; de 30,000 hommes à Brest; de 10,000 hommes à Lorient et à Rochefort; de 6,000 Espagnols au Ferrol; de 30,000 hommes à Lisbonne; de 30,000 hommes à Cadix; de 20,000 hommes à Carthagène; de 25,000 hommes à Toulon; de 15,000 hommes à Reggio et de 15,000 hommes à Tarente. Il me semble ce serait là un damier qui, sans trop exiger de la fortune, sans exiger même une habileté extraordinaire dans nos marins, doit nous conduire à de grands résultats.

La mise à l'eau en France de 35 vaisseaux dans

une année, pourrait paraître chimérique au premier coup-d'œil; mais il faut ôter de ce nombre les 12 vaisseaux de Flessingue, celui de Lisbonne, celui de Gênes, celui de la Spezzia, et les trois de l'Adriatique, en tout 18 vaisseaux, dont la construction a lieu dans des pays qui n'appartiennent pas à l'ancienne France. Reste donc 17 vaisseaux seulement à construire sur les chantiers français, savoir :

1 à Brest.
5 à Lorient.
2 à Bordeaux.
5 à Rochefort.
4 à Toulon.

—

17

Mais sur ces 17 vaisseaux, on a déjà fait au moment où je parle :

Au Hâvre.	18/24e.
A l'Orient.	18/24e.
A Rochefort. . . .	18/24e.
A Bayonne.	18/24e.
A Toulon.	18/24e.
Total. . . .	84/24e.

Et par réduction 21/6e, ou la valeur de près de 4 vaisseaux. Il ne reste donc vraiment à construire que 14 vaisseaux au plus, qui tout armés,

ne doivent pas faire une affaire de plus de 21 millions. J'aurai donc au mois de septembre 1809, 77 vaisseaux, dont 3 à trois ponts, en supposant *l'Austerlitz* remplacé par un autre vaisseau à trois ponts, et tous les autres de 80 et de 74, hors deux qui seront de 64. Je désire que vous m'établissiez ainsi en hypothèse la situation de ma marine au 1er septembre 1809, en y ajoutant le nombre nécessaire de frégates, corvettes et autres petits bâtimens; car, pour bien diriger les opérations de cette année, il faut d'abord savoir ce qu'on a à espérer dans un espace de temps si rapproché qu'un an. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

Bayonne, le 28 mai 1808.

NAPOLÉON.

M. le comte Decrès. — Anvers, Boulogne et Cherbourg sont les trois ports d'où nos armées doivent menacer l'Angleterre et l'Irlande, et se coordonner entre elles. Dès le 15 septembre 1811, ces trois expéditions doivent donner de l'inquiétude aux Anglais. Au 15 septembre 1812, elles doivent présenter un développement encore plus considérable; enfin, au 15 septembre 1813, elles doivent être complétées, et avoir le caractère offensif au plus haut degré.

A Anvers, au 15 septembre prochain, on aura

quinze vaisseaux de guerre, deux frégates, trois bricks ou corvettes, formant vingt bâtimens qui porteront 1,500 hommes de troupes, plus trois vaisseaux hollandais portant trois mille hommes ; quatre frégates armées en flûtes, portant 2,000 hommes, et trente-six canonnières portant 3,600. Total, une expédition de 16 à 17,000 hommes. Ces bâtimens ne pouvant porter au plus que 150 chevaux, il faudrait y joindre les bâtimens nécessaires pour porter mille chevaux. Si les quatre frégates armées en flûtes, et les grosses corvettes hollandaises qui marchent mal, pouvaient être installées en écuries, ce serait une opération avantageuse.

En octobre 1812, vingt-quatre vaisseaux de guerre, quatre frégates, trois bricks ou corvettes. Total, vingt-huit bâtimens portant quatorze mille hommes; huit bâtimens hollandais portant 8,000 hommes; six frégates hollandaises armées en flûtes ou écuries, portant 3,000 hommes; trente-six canonnières portant 3,500 hommes. Ainsi, en 1812, l'expédition de l'Escaut pourra porter 25 à 30,000 hommes, et se composerait de gros transports en suffisance pour porter deux mille chevaux.

Enfin, en 1813, l'expédition de l'Escaut se composerait de trente vaisseaux, six frégates et six bricks ou corvettes, portant 16,000 hommes;

dix bâtimens hollandais portant 10,000 hommes, six frégates hollandaises, armées en flûtes, portant 3,000 hommes; trente-six canonnières, portant 3,600 hommes, et des écuries pour trois cents chevaux, ce qui formerait alors le maximum de l'opération. Il y aurait de plus trois vaisseaux qui seraient lancés à cette époque; mais on suppose qu'ils ne seraient pas encore armés. A la rigueur, ils pourraient l'être au mois d'octobre ou de novembre suivant.

Ainsi donc, l'expédition de l'Escaut pourrait porter :

En 1811, 16,000 hommes et 1,000 chevaux;

En 1812, 25 à 30,000 hommes et 1,500 chevaux;

En 1813, 36,000 hommes et 3,000 chevaux.

Au 1er septembre prochain, la flottille de Boulogne doit, conformément à mon décret du 3 juillet, avoir les trois quarts de ses bâtimens prêts à passer en Angleterre.

En 1812, toute cette flottille, composée de seizes prames, quatre-vingt-une chaloupes canonnières, cent trent-cinq bateaux canonniers, cent trente-cinq péniches et trente-trois caïques, bombardes, mouches, cutters, etc., pouvant porter 30,000 hommes, doit être en état de partir.

En 1813, cette flottille devra pouvoir porter 40,000 hommes.

Cherbourg. En septembre 1811, l'expédition de

Cherbourg se composera de deux vaisseaux, de deux frégates, de deux bricks, pouvant porter 1,700 hommes et 14 chevaux; de deux flûtes et trois prames, portant 1,800 hommes et 160 chevaux; de dix-huit canonnières, portant dix-huit cents hommes et 36 chevaux. Enfin, de dix mouches, cutters, goëlettes et bâtimens légers, portant 900 hommes et 18 chevaux, ce qui fait un total de quarante bâtimens portant six cents hommes et plus de 200 chevaux. Il y aurait de plus, plus de quarante péniches qui n'auraient pas d'équipages, chaque péniche étant attachée à un bâtiment qu'elle suivrait à la remorque; ce qui, avec les grosses chaloupes de bâtimens, mettrait à même de débarquer 3,000 hommes à-la-fois, sous la protection des canonnières. Chaque péniche bonne marcheuse serait armée d'une caronade ou pièce de quatre. Les six bâtimens de guerre existent à Cherbourg et au Hâvre. Les flûtes et les gabarres existent pareillement. Quant aux chaloupes canonnières, douze existent, en y comprenant les cinq qui ne sont pas armées. Six autres seraient envoyées de Boulogne. Il n'est plus question que d'avoir les quarantes péniches. Provisoirement, on se servirait de ce qui est à Cherbourg, à Grandville et au Hâvre. Mais vous en mettriez cinq en construction à Grandville et au Hâvre, sur différens modèles. Il faut que ces

péniches puissent débarquer de 50 à 60 hommes. Cette expédition doit être prête à partir dans les premiers jours de septembre.

En 1812, on aura de plus deux vaisseaux actuellement sur le chantier et les quatre vaisseaux de Lorient, qu'on enverrait à Cherbourg, ce qui ferait huit vaisseaux de guerre ; les frégates du Hâvre et de Cherbourg, qu'on terminerait ; une de Saint-Malo et deux de Nantes, ce qui ferait six; deux autres bricks, ce qui ferait quatre. En 1812 on aurait donc vingt-deux bâtimens de guerre, portant 5,600 hommes et 44 chevaux. Deux flûtes et trois gabarres existantes, portant 1,800 hommes et 160 chevaux ; cinq flûtes ou gabarres écuries, portant 1,500 hommes et 250 chevaux; dix-huit canonnières et dix bâtimens légers. Total, 12,000 hommes et 600 chevaux.

En 1813, on y joindrait deux vaisseaux, mis à l'eau à Cherbourg, et deux de Lorient, ce qui ferait douze vaisseaux de guerre, dix frégates. Cette augmentation ferait, au lieu de vingt-deux bâtimens, vingt-six, qui porteraient 8,000 hommes. On porterait à vingt le nombre des flûtes et gabarres, de manière à pouvoir y embarquer 6,000 hommes et 1,000 chevaux. Les canonnières resteraient au nombre de dix, et les bâtimens légers au nombre de dix, ce qui ferait 18,000 hommes et 1,500 chevaux. Vous remarquerez que tous les

bâtimens de cette expédition sont tous de gros batimens, hormis les dix-huit canonnières, qui sont indispensables pour protéger le débarquement. Quant aux péniches, chaque vaisseau de guerre en aurait deux, et chaque autre bâtiment une.

Ainsi, d'après ce plan, en septembre 1811, j'aurai :

A Anvers de quoi embarquer	16,000 h.	1000 ch.
A Boulogne	30,000 h.	1500 ch.
A Cherbourg	8,000 h.	200 ch.
Total	54,800 h.	2,700 ch.

En 1812, j'aurai à Anvers de quoi transporter 26,000 hommes et 2000 chevaux; à Boulogne 30,000 hommes et 2000 chevaux; à Cherbourg 12,000 hommes et 1000 chevaux. 78,000 hommes, 5000 chevaux.

En 1813, l'expédition pourra être :

A Anvers de	36,000	hommes et	3000 ch.
A Boulogne	40,000	id.	2000 ch.
A Cherbourg	18,000	id.	2000 ch.
Total	100,000	id.	7000 ch.

Maximum de ce qu'il est nécessaire d'avoir, indépendamment de la Méditerranée.

J'avais d'abord projeté de réunir la troisième expédition à Brest au lieu de Cherbourg ; mais pour cette année, Cherbourg me paraît avoir l'avantage, l'expédition n'étant que de 6000 hom-

mes. De ce port, elle paraît menacer les îles de Jersey. Quant aux années suivantes, faites-moi un rapport sur ce qui convient mieux de Brest ou de Cherbourg, pour y réunir une expédition dont le but est de menacer l'Angleterre. Si Brest est préférable, les vaisseaux de Cherbourg et de Lorient s'y réuniraient pendant l'hiver; mais ne vaut-il pas mieux réunir tout à Cherbourg?

Sur ce, je prie Dieu, etc.

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, 25 juillet 1811.

Monsieur le comte Decrès,

Je vous ai fait connaître que je désirais avoir à Cherbourg, une réunion de forces assez considérables pour menacer les îles de Jersey, et obliger l'ennemi à y tenir des troupes. L'arrivée d'une division à Cherboug a déjà fait un bon effet; mais je désire que les deux grosse flûtes du Hâvre soient armées sans délai, et qu'elles puissent se rendre le plus tôt possible à Cherbourg. Ces transports, avec la frégate et les deux vaisseaux qui se trouvent dans ce port, pourraient faire craindre à l'ennemi que six ou huit mille hommes ne se portassent sur les îles. D'ailleurs, ces bâtimens étant à Cherbourg, se trouveraient là, prêts pour toute

expédition. Les Anglais seront obligés de bloquer cette division tout l'hiver, et cela leur emploiera plusieurs vaisseaux. Comme l'écluse de chasse va jouer, je désire savoir quand on peut espérer que les flûtes et les frégates seront prêtes à Cherbourg.

J'ai ordonné, par mon décret du 15 juillet dernier, la construction d'une flottille de transports dans la Méditerranée. Je vous prie de me faire connaître où en est cette flottille, et ce qu'elle pourra porter. Quand aurai-je les moyens de porter en Égypte, par exemple, cinq divisions de troupes de ligne, composées chacune de huit bataillons ou de 6,000 hommes, et formant 30,000 hommes d'infanterie, 4,000 hommes d'artillerie et de génie, et 6,000 hommes de cavalerie; total: 40,000 hommes avec 500 voitures d'artillerie et 2,000 chevaux d'artillerie et de cavalerie?

Faites-moi connaître l'espèce de bâtiment que l'on peut construire à Dordrecht. Je voudrais y faire construire une flottille capable de porter en Irlande ou en Écosse une expédition de quatre divisions de dix bataillons chacune, ou de huit mille hommes, formant 32,000 hommes d'infanterie, 4,000 d'artillerie et génie et 6,000 de cavalerie. Total, 42,000 hommes, avec 3,000 chevaux d'artillerie et de cavalerie, et cent vingt pièces de campagne, faisant sept cents voitures. Je suppose qu'on ne mettrait sur les vaisseaux que

juste ce qu'il faudrait pour ne pas les embarrasser. Apportez-moi, au conseil de vendredi prochain, un rapport sur cette expédition, et sur l'espèce de bâtimens et sur leur tonnage (moins le nombre en sera grand, et plus cela sera avantageux), et sur la composition des écuries, calculées de manière à en avoir également le moins possible.

Je vous prie de me faire un autre rapport sur la situation où l'on peut espérer que nous nous trouverons en 1812. Tout me porte à croire qu'avant ce temps, tous nos prisonniers seront échangés. Je pense qu'au mois d'août 1812, j'aurai en rade du Texel :

9	vaisseaux	au Texel.
6	—	à l'embouchure de la Meuse.
26	—	à l'embouchure de l'Escaut.
6	—	à Cherbourg.
4	—	à Brest, y compris l'*Ulysse*.
8	—	à Lorient.

10 vaisseaux à Rochefort.

Mon intention est que cet hiver, et l'hiver prochain, on cherche à réunir les vaisseaux de Lorient et de Rochefort à Brest, ce qui ferait

69 *à reporter*.

Report. 69
22 vaisseaux dans ce dernier port, et recréerait cette escadre.
24 — à Toulon; ce qui, avec les
8 qu'aura le roi de Naples à Naples,
et les 8 que le royaume d'Italie et la France auront à Ancône ou Pola, feront

104 vaisseaux de ligne.

Si ces 104 vaisseaux sont soutenus par une flotte de transports dans l'Escaut, portant 42,000 hommes, composés comme ci-dessus; par une flotte de transports dans la Méditerranée portant 40,000 hommes; par une flotte de Boulogne, capable de porter 60,000 hommes; par une flottille vis-à-vis la Sicile, capable de porter 20,000 hommes; par une flotte de transports à Cherbourg, capable de porter 12,000 hommes; enfin par des bâtimens de transports, pris en Hollande, escortés par les escadres du Texel et de la Meuse, ce qui ferait 200,000 hommes; les Anglais se trouveraient dans une position bien différente de celle où ils sont aujourd'hui.

C'est là mon plan de campagne pour 1812. J'attendrai le rapport que vous me remettrez au conseil prochain. Il ne faut point perdre de vue que c'est à ce résultat qu'il faut arriver.

Ainsi donc, je désire créer une flotte sur l'Es-

caut ; une au Hâvre pour l'expédition de Cherbourg ; en avoir une autre dans la Méditerranée, et en même temps diminuer ma flottille de Boulogne, de manière qu'elle devienne un objet de diversion et d'accessoire, ne devant plus opérer seule, et pouvant menacer de jeter 60,000 hommes sur le territoire de l'ennemi, dans le temps qu'il serait occupé ailleurs.

Sur ce, je prie Dieu, etc.

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, 17 septembre 1810.

Suite des Notes sur les Mémoires de M. de Bourrienne.

VOLUME VIII.

L'auteur accuse Napoléon *d'astuce, de mesquinerie,* parce qu'en reconnaissant le grand-duc de Berg, Murat, roi de Naples, celui-ci avait renoncé à son grand-duché en faveur du fils aîné du roi de Hollande, Louis, et aux biens particuliers qu'il possédait en France, au profit du domaine extraordinaire. Quoi de plus légitime que des stipulations volontaires, faites en échange d'une reconnaissance et d'une garantie, qui, à cette époque,

avaient bien leur valeur? La garantie n'ayant pas été suffisante depuis, la restitution des propriétés particulières, qui se trouvaient sous la main du gouvernement français, paraissait légitime. Cependant quinze ans sont écoulés, et le palais de l'Élysée, Neuilly, Villiers et d'autres propriétés particulières de la famille Murat, ne lui ont pas été rendues. N'est-ce pas là, cependant, le pain de la veuve et des orphelins d'un roi reconnu de toute l'Europe? Est-ce le genre de sa mort qui autoriserait la confiscation de ces biens? Et ne devrait-elle pas, au contraire, porter les possesseurs actuels à les restituer à leurs propriétaires légitimes, se présentant ainsi, au tribunal inexorable de la postérité, étrangers à une mort qu'elle saura caractériser.

Page 99. — Lucien se rendit à Mantoue sur l'invitation de son frère, et cette entrevue fut la dernière qu'ils eurent avant les cent jours. Lucien consentit à donner sa fille au prince des Asturies, etc.

Il est faux que Lucien ait consenti, à Mantoue, à donner sa fille aînée en mariage au prince des Asturies; il l'accorda aux vœux de sa mère qui la lui demanda pour l'élever près d'elle à Paris; ainsi tombe cet échafaudage de motifs ignobles que le libelliste prête à Lucien.

Page 164. — Ce n'est pas avec des doutes, des réticences, des suppositions, que l'on écrit l'histoire.

Cependant, à cette même page et à la suivante,

M. de Bourrienne calomnie Napoléon et Murat; en retour, il doute de ce qui peut avoir été dit des maréchaux; il est vrai que les deux premiers sont morts et que Soult est vivant.

Page 173. — Comme son poète favori, Ossian, ne se plaisait à faire résonner sa lyre qu'au milieu des tempêtes politiques, il fallait pour faire éclater son génie qu'il fût comprimé de toutes parts par la nécessité, et il est vrai de dire que, plus les obstacles accumulés irritaient son impatience, plus il en résultait d'excitation pour son génie gigantesque et quelquefois si puéril.

Il est faux qu'*Ossian* fût le poète *favori* de Napoléon. Les grands poètes français et italiens étaient bien plus admirés de lui, ainsi qu'Homère, Virgile, Lucain, etc. Le trait qui termine ce chapitre explique pourquoi le libelliste fait d'Ossian le poète favori.

Page 205. — Mais si l'on compare ces deux lettres, n'est-ce pas une chose vraiment plaisante que Jérôme m'ait écrit deux fois, soit comme lieutenant de vaisseau, soit comme roi de Westphalie, mais toujours pour me demander de l'argent?... Quelques jours après son retour dans sa capitale, je reçus de lui une boîte avec son portrait enrichi de diamans et une lettre dans laquelle il me remerciait de ce que j'étais parvenu à faire, pour venir au secours de ses malheureux soldats... Je reçus l'ordre de renvoyer au plus vite, à Jérôme, le cadeau qu'il m'avait offert; Napoléon me faisait reprocher très-vivement de l'avoir accepté sans son autorisation. Il est aisé de voir par-là que tout en faisant des rois, il ne voulait pas qu'ils prissent une attitude royale, etc.

Le lecteur trouvera sans doute les sept pages qui précédent assez mal employées, nous pensons que l'auteur a manqué son but; mais c'est toujours le même: dénigrer un frère de Napoléon, et Napoléon lui-même.

M. de Bourrienne est blessé que le roi de Westphalie emploie, avec le chargé d'affaires à Hambourg, un style si différent de celui dont s'était servi le jeune enseigne de vaisseau, écrivant au secrétaire intime de son frère; il oublie toujours sa place, celui auquel il devait la considération dont il jouissait parmi les amis de Bonaparte, pour ne voir que ses mérites personnels; la différence de style est très-bien justifiée par la différence des positions. Si les ennemis de l'empereur traitaient mieux son chargé d'affaires, c'est qu'ils savaient qu'il n'était plus son ami, et qu'apparemment ils avaient quelque vue sur lui en le traitant ainsi. Quant au roi de Westphalie, en lui envoyant son portrait enrichi de diamans comme une *marque de son estime particulière*, il s'était acquitté avec M. de Bourrienne, et ne devait pas s'attendre à en être aussi mal reconnu. C'est encore mal-à-propos qu'il accuse ici Napoléon de ne vouloir pas que ses frères agissent comme des princes indépendans. En blâmant son agent d'avoir accepté un présent du roi de Westphalie sans permission, l'empereur l'a, au contraire, consi-

déré comme un roi indépendant, et M. de Bourrienne comme un ministre qui est dans l'obligation de ne rien recevoir d'un prince étranger sans l'aveu de son souverain.

Nous ne nous serions pas appesanti sur cet article, s'il ne servait à faire voir au lecteur la tendance habituelle de l'auteur à blâmer Napoléon et sa famille, et s'il ne s'agissait pas ici de rapports directs de M. de Bourrienne.

Page 205. — C'est à Talaveyra que commence à être connu en Europe sir Arthur Wellesley, ce fut son brillant début.

Ceux qui connaissent bien les affaires de la Péninsule n'en jugent pas ainsi. Sir Arthur Wellesley, sortit du Portugal dans le but de chasser Joseph de Madrid. Après avoir battu séparément les troupes françaises qui couvraient la capitale, il était parvenu sur l'Alberche, près de Talaveyra, où il se trouvait à la tête de plus de cent mille hommes, pour la réunion de l'armée espagnole de Cuesta. Il avait devant lui le maréchal Victor, commandant le premier corps, fort de vingt-cinq mille hommes. S'il se fût précipité sur lui, à la manière de Napoléon, sans doute qu'il en eût triomphé; mais il n'en fut pas ainsi. Le roi Joseph, prévenu à temps, fait donner l'ordre par le maréchal Jourdan, major-général, au général Sébastiani, commandant l'armée française dans la Man-

che, de dérober quelques marches au général Venegas, qui commandait une armée espagnole dans cette province, et de s'approcher du Tage. Il s'y porte de sa personne avec sa garde, la division Dessolles qui tenait garnison dans Madrid, il confia sa capitale au général Belliard et à la garde urbaine; il fait sa jonction avec le corps du général Sébastiani, qui avait réussi à tromper l'ennemi, et peu après rejoint le maréchal Victor, avec vingt-cinq mille hommes. Les troupes espagnoles, qui s'étaient avancées au-delà de l'Alberche, sont battues, forcées à repasser cette rivière et à se concentrer sur Talaveyra, d'où elles appuient par leur gauche les troupes anglaises et portugaises, sous les ordres directs de sir Arthur Wellesley. Celles-ci occupaient une très-forte position, où elles furent attaquées le lendemain par le maréchal Victor, tandis que le général Sébastiani attaquait les troupes espagnoles, qui occupaient la ville de Talaveyra par leur droite, s'étendaient par leur gauche, jusqu'à la position de l'armée anglaise et portugaise.

Quels qu'aient été, dans cette journée, les prodiges de valeur du premier corps, il ne put emporter le plateau : les Anglais et les Portugais souffrirent beaucoup, mais ils conservèrent leur position ; quelques régimens de cavalerie, qui voulurent en sortir et s'aventurer dans la plaine, furent battus et faits prisonniers.

Avant la fin de la journée, le 4ᵉ corps était maître du champ de bataille ; dans la nuit, le général Millaud occupa la ville de Talaveyra.

La perte de l'ennemi fut telle, que le maréchal Victor, au secours duquel la réserve du roi et le 4ᵉ corps étaient venus, pensa qu'il était en mesure de braver *seul* les efforts de l'ennemi ; le 4ᵉ corps et la réserve passèrent le Tage le lendemain ; il atteignirent à Almonacid, dans la Manche, l'armée de Venegas, la battirent complètement : elle était forte de trente mille hommes.

Les armées anglaise, portugaise et espagnole se mirent en retraite, lorsqu'elles eurent la nouvelle de la bataille d'Almonacid, et de la marche des corps des maréchaux Soult, Ney et Mortier, qui, des frontières du Portugal, s'avançaient sur leurs derrières ; elles furent atteintes au pont de l'Arsobispo, où elles éprouvèrent beaucoup de pertes. Les Anglais et les Portugais rentrèrent en Portugal, le roi dans sa capitale, et les Espagnols repassèrent la Sierra-Morena, où ils se reformèrent, et d'où ils revinrent quelques mois après, dans la Manche, au nombre de plus de soixante mille. Le roi sortit alors de Madrid avec les maréchaux Soult, Mortier, et le général Sébastiani, dont les corps s'élevaient à vingt-cinq mille combattans ; il atteignirent l'armée espagnole à Ocana, et la défirent complètement. Trente mille

prisonniers rentrèrent avec le roi à Madrid; sir Arthur Wellesley ne fit aucun mouvement pour secourir cette armée espagnole. On ne voit pas comment M. de Bourrienne peut appeler un *brillant début* la part que sir Arthur eut aux opérations dont nous venons de parler.

Les rapports officiels de M. le maréchal Jourdan, ceux de M. Carrion-Nisas, expédiés à l'empereur le lendemain de la bataille de Talaveyra, la relation de toute cette campagne, insérée dans la Gazette de Madrid de ce temps-là, et rédigée par M. le général Dessolles, qui commandait la réserve, pourront apprendre la vérité à ceux qui la cherchent de bonne foi.

Observations au sujet des imputations contenues dans les Mémoires de M. de Bourrienne sur l'archi-chancelier.

A Monsieur A. B.

Monsieur,

J'apprends que vous allez publier des Observations sur les *Mémoires de M. de Bourrienne*; votre impartialité vous fait accueillir tous les renseignemens propres à éclairer l'opinion. J'espère qu'à ce titre vous voudrez bien m'accorder place dans votre ouvrage, pour relever quelques-unes des allégations mensongères et calomnieuses dont M. de Bourrienne s'est montré prodigue envers M. le duc de Cambacérès, mon oncle. Ce n'est pas que j'aie à craindre que son opinion puisse porter atteinte à la réputation de celui qu'il ne cesse de poursuivre de sa haine; tant s'en faut, et, sous ce rapport, j'aurais plutôt à le remercier qu'à lui adresser des reproches, car il faut plaindre ceux qu'il a flétris de ses éloges, sans qu'ils l'aient mérité. J'aurais donc

continué à me tenir à l'écart, et je me serais reposé, pour faire justice de M. de Bourrienne et de quelques autres, sur la publication des *Mémoires de M. le duc de Cambacérès*, et de sa volumineuse correspondance avec Napoléon, qui ne tarderont pas à paraître. Cet ouvrage, ainsi que les pièces justificatives qui l'accompagnent, mettront le public à même de porter un jugement équitable sur l'homme dont les intentions, toujours pures, et, je puis le dire, les grands talens ne pouvaient manquer de soulever quelques jalousies, et qui n'a jamais opposé à leurs basses attaques que le silence du mépris, certain que l'histoire le vengerait un jour de ces imputations dénuées de preuves, et le traiterait avec cette impartialité qu'il a constamment observée à l'égard des autres.

Mais l'époque précise de la publication de ces matériaux n'étant point encore fixée, je ne balance pas à profiter de l'occasion que vous m'offrez, monsieur, et à me réunir à ceux qui n'ont pu contenir leur indignation en pénétrant la perfidie des intentions de M. de Bourrienne, car ce n'est pas en France, sur les théâtres des événemens, où les personnages ont été vus de si près et par tant de monde, que ces Mémoires peuvent faire des dupes. L'ouvrage est digne de son auteur, et chacun sait de quoi il est capa-

ble. Mais à l'étranger, il n'en est pas ainsi; les fonctions que M. de Bourrienne a remplies pendant quelques années auprès du premier consul, et qui l'ont fait admettre dans l'intimité de ce grand homme, son titre de secrétaire particulier de Napoléon, peuvent prévenir en faveur de l'historien; on doit penser qu'il ne raconte que ce qu'il a été en position de bien voir; la bonne foi de celui qui se proclame l'ami de son maître n'étant pas suspectée, on aime à croire à la sincérité de son opinion, à l'équité de ses jugemens. M. de Bourrienne parviendrait ainsi à ses fins, en dénaturant la vérité au profit de quelques-uns et au préjudice du plus grand nombre. C'est donc un devoir de ne pas le traiter avec le mépris sur lequel il avait peut-être compté, et de le convaincre d'imposture. Tel est sans doute, monsieur, le motif qui a engagé chacune des victimes des calomnies de M. de Bourrienne à protester contre ses arrêts passionnés; c'est celui qui me détermine à suivre leur exemple.

Pour remplir cette tâche, en ce qui me concerne, je vais remettre sous les yeux de vos lecteurs les principaux passages des Mémoires de M. de Bourrienne, dirigés contre M. le duc de Cambacérès; je les ferai suivre de quelques réflexions.

Tome III, pages 220 et 221. — Bonaparte avait pour

les hommes sanguinaires de la révolution, et surtout pour les régicides, la plus profonde aversion. Il portait comme un fardeau pénible l'obligation de dissimuler avec eux; mais quand il me parlait de ces hommes de sang, de ceux qu'il appelait lui-même les assassins de Louis XVI, c'était avec horreur, et il gémissait sur la nécessité où il était de les employer et de se contraindre au point de les ménager. Combien de fois n'a-t-il pas dit à Cambacérès, en lui pinçant légèrement l'oreille, pour adoucir par cette familiarité habituelle l'amertume du propos: *Mon pauvre Cambacérès, je n'y peux rien, mais votre affaire est claire; si jamais les Bourbons reviennent, vous serez pendu*, etc., etc.

Est-ce sérieusement que M. de Bourrienne range M. le duc de Cambacérès parmi les hommes sanguinaires de la révolution, et qu'il en fait un des assassins de Louis XVI, lui dont le vote n'a pas compté pour la mort, et qui a voté le sursis? Ces deux faits, constatés par *le Moniteur*, étaient trop récens à l'époque du consulat, et le premier consul les connaissait trop bien, pour répéter sans cesse à son collègue un propos inconvenant, auquel il aurait été si aisé de répondre d'une manière péremptoire. Mais si la vérité est outragée dans ce passage, la vraisemblance n'est même pas observée. En effet, à qui persuadera-t-on que le premier consul mettait ainsi de l'affectation à revenir continuellement sur cette idée du retour des Bourbons? Certes, alors, ni lui, ni le second consul, ni même M. le secrétaire Bourrienne, n'y songeaient;

et le second consul n'avait aucune raison de redouter plus que tout autre les suites d'un tel événement. Cette petite scène d'intérieur est donc de l'invention de M. de Bourrienne, ou plutôt c'est de sa part une réminiscence de l'histoire de l'abbé Montgaillard, dont ce passage semble extrait, car il est écrit dans le même goût. Puisque le nom de Montgaillard vient de m'échapper, je crois convenable de rapporter ici que son acharnement contre M. le duc de Cambacérès, acharnement qui est poussé à un tel point que tous ses lecteurs ont dû l'attribuer à quelque motif particulier, vient de ce que ce dernier refusa de conclure le marché honteux qu'il lui fit proposer, et qui consistait à acheter son silence moyennant quelques milliers de francs. Cette offre et ce refus furent faits en présence de M. le comte Fabre de l'Aude, pair de France, de qui je tiens ces détails, et qui m'a autorisé à les publier en les appuyant de son témoignage, contre la sincérité duquel on ne saurait élever le moindre doute. Mais pour revenir à M. de Bourrienne, à qui il n'arrive pas souvent d'invoquer le témoignage des vivans, je ne prétends pas qu'il ait fait une semblable démarche auprès de moi. Aussi n'a-t-il pas eu les mêmes raisons pour reprocher à M. le duc de Cambacérès son avarice, comme l'a fait l'abbé de Montgaillard; bien au contraire, il le taxe presque de prodiga-

lité, ainsi que nous le verrons plus bas, à l'occasion du luxe qu'il déployait pour sa table. Comment répondre à deux reproches aussi contradictoires? En les réfutant l'un par l'autre, en opposant M. de Bourrienne à M. Montgaillard; ce sont des autorités d'une égale valeur.

Tome IV, pages 133 et 134. — Aussitôt que cette convention fut signée, Bonaparte me dicta à Torre di Galifolo, la lettre d'envoi à ses collègues. Elle était ainsi conçue :

« Le lendemain de la bataille de Marengo, *citoyens* « *consuls*, le général Mélas a fait demander aux avant-« postes, qu'il lui fût permis de m'envoyer le général « Skal. On a arrêté dans la journée la convention dont « vous trouverez ci-joint copie. Elle a été signée dans la « nuit par le général Berthier et le général Mélas. J'es-« père que le peuple français sera content de son armée.

« Bonaparte. »

Cette lettre n'aurait de remarquable que la dernière phrase dans laquelle le premier consul s'efforçait encore d'avoir l'air de reconnaître la souveraineté du peuple, si la place qu'il me fit donner aux mots *citoyens consuls* n'eût été une chose faite exprès. La bataille était gagnée, et il fallait que, même dans une chose aussi puérile, les deux autres consuls sentissent qu'ils étaient moins les collègues que les subordonnés du premier consul.

En falsifiant des faits qui devaient encore être présens à sa mémoire, pour venir à l'appui d'une remarque à laquelle il paraît attacher une grande importance, M. de Bourrienne s'est sûrement flatté

que la correspondance consulaire, tout entière de sa main, n'existait plus, et qu'il pouvait dénaturer ses souvenirs au gré de sa passion, sans crainte d'être démasqué. Malheureusement pour lui, cette correspondance est en ma possession, et je peux le convaincre de mensonge, la preuve est écrite de sa main. Cette lettre, dont il donne une copie inexacte et infidèle [1], est l'une des dernières de la correspondance pendant la campagne de Marengo. Le protocole était dès lors suffisamment établi par les précédentes, et le changement qu'on lui aurait fait subir après la victoire, suivant M. de Bourrienne, serait facile à constater s'il avait eu réellement lieu. Mais c'est une inven-

[1] Voici cette lettre copiée sur l'original :

Torre de Gaza-Fola, le 27 prairial an VIII.

Aux consuls de la république.

Le lendemain de la bataille de Marengo, citoyens consuls, le général Melas a fait demander aux avant-postes de m'envoyer le général Skal, et on est convenu dans la journée de la convention dont vous trouverez ci-joint copie, qui a été signée dans la nuit par le général Berthier et le général Mélas. J'espère que le peuple français sera content de son armée.

Je serai ce soir à Milan.

Je vous salue affectueusement.

BONAPARTE.

tion de sa part, dont le public appréciera les motifs. Dans cette dépêche, les mots : *citoyens consuls*, sont placés exactement comme dans toutes celles qui l'ont précédée, seulement elle est terminée par cette phrase : *Je vous salue affectueusement*, qui était aussi de protocole, et que M. de Bourrienne a jugé à propos de supprimer tout-à-fait ici, et en partie dans une autre lettre qu'il cite, tome III, p. 168, et qu'il finit par ces mots : *Je vous salue*, en retranchant celui : *affectueusement,* qui est dans l'original. Ainsi M. de Bourrienne en impose doublement et à dessein; en supposant ce qui n'est pas, et surtout en omettant et en altérant ce qui est.

Bien plus, il est digne de remarque que quelquefois la précipitation avec laquelle le secrétaire écrivait sous la dictée, lui faisait oublier la formule finale (ce qui n'est cependant pas le cas pour les deux lettres ci-dessus), et que le premier consul n'a presque jamais manqué de réparer cette omission de sa propre main, avant de signer. Cette observation, qui résulte de l'examen des pièces, prouve que, bien loin de se constituer grossier dans les formes, envers ses deux collègues, pour leur faire sentir une supériorité qu'ils n'ont jamais eu la prétention de lui disputer, le premier consul recherchait au contraire les occasions de leur manifester l'es-

time et l'affection dont il n'a cessé de leur donner des témoignages pendant le consulat.

Tome IV, pages 254, 255, 256. — Pendant la durée du congrès, le premier consul informé que les courriers des malles transportaient une foule d'objets, surtout des provisions délicates pour les personnes favorisées, etc., etc.

Lorsque l'on a vu les dîners de Cambacérès et de quelques autres personnages, lorsque l'on a pu juger par soi-même que presque toutes les conversations du temps roulaient sur la somptuosité de ces repas et sur la délicatesse des mets, lorsque l'on se rappelle les combinaisons des invitations, l'on reste bien convaincu de l'immense influence d'un bon dîner sur les affaires politiques. L'esprit et les opinions dépendent-elles donc de l'estomac? Cambacérès ne croyait pas qu'il pût y avoir un bon gouvernement sans une excellente table, et sa gloire à lui (car chacun a la sienne) était d'apprendre que, dans tout Paris, et même en Europe, on vantait sa cuisine : pour lui, un festin qui réunissait tous les suffrages, était Marengo et Friedland.

M. de Bourrienne ne pouvait manquer de donner place dans ses Mémoires à ces fades plaisanteries, inventées par l'envie, et répandues par la bassesse, en 1814, contre M. le duc de Cambacérès. Il n'est personne, en effet, qui ne se souvienne des attaques aussi dégoûtantes que multipliées auxquelles ce dernier s'est trouvé en butte à l'époque de la restauration. Les pamphlétaires et les faiseurs de carricatures aux ordres de la police, furent alors presque exclusivement déchaînés contre lui ; mais chacun sait aujourd'hui

que cet acharnement, dont M. le duc de Cambacérès a pu être glorieux, n'était que le résultat d'une manœuvre, employée avec succès, pour éloigner de la direction des affaires les personnes dont on redoutait l'influence. Dans cette intention, M. le duc de Cambacérès a été l'un des plus maltraités, et il avait droit de l'être. Les meneurs de l'époque sacrifièrent tout au besoin de le rendre ridicule, à défaut d'autres moyens, pour le faire descendre de la scène politique, et l'empêcher ensuite d'y reparaître, parce qu'il était devenu ridicule. C'est ce qui résulte évidemment d'une pièce manuscrite que j'ai eu sous les yeux, et dont le titre seul indique l'importance ; ce sont des *Renseignemens confidentiels sur les sénateurs actuels*. Ces renseignemens, sur chacun des anciens membres du sénat, sont laconiques, mais empreints, pour la plupart, d'une partialité révoltante. Voici ceux fournis par leur auteur sur M. le duc de Cambacérès : « *Magistrat; régicide, quoi qu'il en dise, son vote ayant compté. Méprisé et ridicule.*

N'était-ce point pour motiver la fin d'une pareille note que Paris avait été inondé de carricatures contre l'ex-archi-chancelier? et comment qualifier les sentimens qui en ont dicté le commencement, et qui ont poussé son rédacteur jusqu'à affirmer, avec effronterie, le contraire de la vérité?

J'ai dit que M. le duc de Cambacérès a pu être glorieux de la préférence marquée qui lui a été accordée dans la dispensation des outrages en 1814. En effet, la haine de ses ennemis s'est alors montrée à découvert; et pourtant qu'est-il résulté de cette trame odieuse? Aucun fait n'a pu être allégué contre l'homme public, contre celui qui, pendant près de vingt ans, a occupé les premières places de l'état, et qui s'est vu plusieurs fois dépositaire du pouvoir suprême. On a été réduit à calomnier l'homme privé! Quel plus bel éloge pouvait-on faire du duc de Cambacérès? Il doit m'être permis de proclamer hautement cette remarque dont chacun est en position de reconnaître la justesse. M. de Bourrienne a contribué pour sa part à ce résultat, qu'il ne se proposait sûrement pas. Quel reproche, en effet, adresse-t-il au second consul? Celui de tenir une table somptueuse et chargée de mets délicats, en d'autres termes, celui de soutenir dignement la représentation que lui imposaient les devoirs de sa place. M. de Bourrienne trouve ainsi à critiquer amèrement ce qui aurait dû plutôt mériter son approbation. Peut-être l'aurait-il accordée à M. le duc de Cambacérès, si, malgré ses traitemens, il se fût oublié, jusqu'à se faire citer par le monde, pour sa parcimonie, ou comme un homme perdu de dettes; mais c'est un genre de

dettes ; mais c'est un genre de gloire qu'il a laissé à d'autres, car chacun a la sienne, ainsi que l'observe judicieusement M. de Bourienne.

Tome v, page 80. — Sous le consulat, les deux autres consuls étaient tellement effacés que, malgré les gardes dont il leur permettait encore l'usage, M. de Talleyrand, selon la volonté du premier consul, était de fait le second personnage du gouvernement consulaire.

M. de Talleyrand ne pouvait devenir de fait, selon la volonté du premier consul, le second personnage de l'État, sans prendre la place de celui qui l'était réellement, c'est-à-dire du second consul; c'est donc contre celui-ci que cette assertion est dirigée. Dans ce passage, et dans quelques autres de ses Mémoires auxquels je ne ferai que cette seule et même réponse, M. de Bourrienne essaie de représenter M. le duc de Cambacérès comme ayant toujours été au-dessous de sa position politique. S'il était besoin de combattre cette absurde prétention par des preuves irrécusables, le public en trouverait de nombreuses et de manifestes dans les correspondances de M. le duc de Cambacérès, soit comme second consul avec le premier consul, soit comme archichancelier avec l'empereur, qui seront bientôt soumises à son examen. En les parcourant, il pourra apprécier le degré de confiance que Napoléon n'a cessé d'accorder à M. le duc de Cambacérès, et le cas qu'il faisait de son opinion, puis-

qu'il le consultait sur les affaires les plus importantes de l'État, et sur les moindres détails de l'administration. D'ailleurs, à défaut de ces preuves écrites, il existe encore une foule de personnes qui ont assisté, sous le consulat et l'empire, aux séances des conseils des ministres et privés, à celles du sénat et du conseil d'état, qui sont là pour attester si M. le duc de Cambacérès a jamais rempli les hautes fonctions qui lui ont été confiées de manière à faire sentir le besoin d'un remplaçant, et s'il savait maintenir dans leur intégrité les prérogatives de son rang.

J'aurais pu, du reste, me contenter d'opposer M. de Bourrienne à lui-même; car, après avoir déclaré, tome v, page 80, que M. de Talleyrand était de fait le second de l'État, il dit, même tome, page 305 :

Lorsque Cambacérès, *le second de l'État*, lui qui, avec une légère restriction, avait voté la mort de Louis xvi, s'opposa vivement dans le conseil à l'arrestation et à la mort du duc d'Enghien, le premier consul lui répondit : « Vous êtes *devenu* bien avare du sang des Bourbons! »

Et page 322. — Je sais que Fouché était à Paris, qu'il n'était plus ministre, mais toujours maître de la police; que Fouché, quoiqu'il ne fût que simple sénateur, fut appelé au conseil tenu le 10 mars aux Tuileries; et que ce fut dans ce conseil que Cambacérès, qui seul, *par sa position*, pouvait prendre la parole, fit la tentative dont j'ai fait connaître le résultat.

Il est vrai qu'il est question dans ces deux pas-

sages du malheureux événement de la mort du duc d'Enghien, et que M. de Bourrienne s'est trouvé forcé par la notoriété publique de reconnaître la conduite irréprochable que M. le duc de Cambacérès a tenue dans cette pénible conjoncture; car alors, comme toujours, il a su prouver qu'il occupait, de fait et de droit, la seconde place de l'État, et personne ne s'est montré jaloux de lui disputer l'honneur d'en remplir les devoirs.

M. de Bourrienne, pour se dédommager d'un aveu si pénible pour lui, s'empresse de revenir à ce sujet sur le vote de M. le duc de Cambacérès qui a été pour la mort *avec une légère restriction*, dit-il insidieusement. Cette légère restriction a cependant rempli le but que M. le duc de Cambacérès a voulu atteindre, celui de ne pas contriburer à la mort du roi, puisque son vote, M. de Bourrienne doit le savoir, a été rangé parmi ceux de la minorité. Il y aurait donc eu injustice et ignorance de la part du premier consul à demander à son collègue depuis quand il était devenu avare du sang des Bourbons; aussi ne l'a-t-il jamais fait. Mais c'est encore un de ces propos qui devaient être recueillis par M. de Bourrienne.

Tome x, page 7, 8, 9, 10. — Ce départ n'eut point lieu sans une discussion préalable. Le 28 de mars, le con-

seil de régence fut convoqué extraordinairement et s'assembla sous la présidence de Marie-Louise, etc., etc.

Je sus, le soir même, jusqu'aux moindres détails de ce qui s'était passé dans cette réunion ; j'appris que l'archi-chancelier avait soutenu la même opinion que Joseph, et que même la majorité du conseil s'était prononcée dans le même sens, etc., etc.

Et je conviens que dans l'intérêt de Napoléon, c'était sans contredit l'avis le plus sage (celui des membres qui votèrent contre le départ) ; mais celui de Joseph l'emporta, et l'archi-chancelier, se rappellant sans doute ce que Bonaparte lui avait dit un jour devant moi : « Si les « Bourbons reviennent, vous serez pendu », entraîna enfin l'assemblée.

Par suite du système de diffamation, établi en 1814, contre quelques-uns des principaux personnages de l'empire, on s'est attaché à présenter le départ de l'impératrice comme une faute grave, et rien n'a été négligé pour l'imputer à M. le duc de Cambacérès. M. de Bourrienne, fidèle à ses traditions, essaie de les perpétuer ; et pourtant, il fait mention de la lettre écrite par l'empereur au roi Joseph, qui a servi de base à la délibération du conseil, et dont la publication récente est venu fixer l'opinion sur cet événement important. Elle a été insérée, le 31 janvier 1829, dans le Courrier des Etats-Unis, presque sous les yeux du comte de Survilliers (le roi Joseph), qui lui a imprimé le caractère d'authenticité, en ne la désavouant pas. Le lecteur ne sera pas fâché de

la retrouver ici ; c'est d'ailleurs la meilleure réponse que je puisse opposer à M. de Bourrienne. Voici cette lettre :

Rheims, 16 mars 1814.

Au roi Joseph.

Conformément aux instructions verbales que je vous ai données, et à l'esprit de toutes mes lettres, vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de manière qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles; si l'ennemi s'avance sur Paris avec des forces telles que toute résistance devînt impossible, faites partir dans la direction de la Loire, la régente, mon fils, les grands-dignitaires, les ministres, les officiers du sénat, les présidens du conseil-d'état, les grands-officiers de la couronne, le baron de la Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préfèrerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France; le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire.

Votre affectionné frère,

NAPOLÉON.

Il ne s'agit donc plus de savoir si M. le duc de Cambacérès a eu tort ou raison de partager l'avis de la majorité qui a déterminé le départ, mais s'il a bien ou mal fait de demeurer fidèle à son devoir le plus sacré, en insistant sur l'exécution des ordres de l'empereur, exprimés d'une

manière aussi claire que positive. La question ainsi posée, et elle ne peut plus l'être autrement, sera facilement résolue par tout homme impartial qui voudra se reporter aux graves circonstances dans lesquelles on se trouvait, et qui réfléchira à la responsabilité que M. le duc de Cambacérès aurait assumée sur sa tête, en refusant de se conformer à des instructions dont il avait pleine connaissance, et en se servant de son influence pour faire prévaloir cette opinion dans le conseil. Ne pouvait-il donc pas arriver que l'empereur, s'il eût été loyalement secondé par tous, victorieux sur tous les points, ne vît, en définitive, le succès ne lui échapper que par suite de cette désobéissance formelle qui aurait compromis le sort de l'impératrice et de son fils! Quelle accusation n'eût-il pas été en droit de faire peser sur M. le duc de Cambacérès? Et quel jugement l'histoire n'aurait-elle pas déjà porté sur son compte? Certes, alors M. de Bourrienne, qui le taxe de faiblesse pour s'être conduit comme il l'a fait, n'aurait pas été des derniers à l'accuser de trahison. Mais c'est un outrage que les ennemis les plus violens de M. le duc de Cambacérès n'ont jamais eu l'impudeur de lui faire subir, et la postérité l'absoudra, sans doute, de n'avoir pas désespéré, jusqu'à la fin, du génie de Napoléon.

Je terminerai ici, Monsieur, ces observations sommaires qui m'ont été suggérées par la lecture des Mémoires de M. de Bourrienne. Mais, je tiens à le répéter en finissant, si je me suis écarté, à son égard, de la ligne de conduite qui m'a été tracée par M. le duc de Cambacérès, mon oncle, et que j'ai observée jusqu'à ce jour, c'est que j'ai cru devoir repousser dans votre ouvrage, éminemment français, les calomnies de l'ancien sécrétaire de Napoléon. J'aurais dédaigné de réfuter celles de M. de Bourrienne.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Cambacérès.

Paris, le 7 juillet 1830.

Observations sur deux chapitres des Mémoires de M. de Bourrienne, par M. le baron de Stein, ancien ministre de Prusse, etc.

MM. de Bourrienne et de La Sahla.

M. de Bourrienne rapporte, au tome VIII de ses Mémoires, page 367, une déclaration de M. de La Sahla, ou ce dernier accuse M. de Stein de l'avoir engagé à empoisonner M. de Mongélas, ministre de Bavière. Il termine sa narration par ces mots : « Je ne décide rien ; seulement je regarde comme un devoir d'élever des doutes sur des accusations de cette nature, portées contre deux ministres prussiens, dont le prince de Wittgenstein, homme d'honneur par excellence, m'avait toujours parlé en des termes honorables, pendant le temps de ma résidence à Hambourg ; et n'est-il pas dans les chances, au moins aussi probables, que la cauteleuse police des cent jours ait eu recours à un de ses moyens familiers, pour déverser le mépris et attirer l'indignation sur ses ennemis ? Ce sont, je le répète, des questions que je pose, sans oser en résoudre aucune. »

M. de Bourrienne laisse subsister le soupçon d'un crime qui appelle le mépris et excite le courroux sur des hommes d'état, dont le prince de Wittgenstein, homme estimable dans toute l'acception du mot, lui a toujours parlé en termes les plus honorables. Aurait-il dû, sur de simples soupçons, publier *une chose inouïe*, sans chercher consciencieusement la vérité du fait et établir jusqu'à quel point on pouvait lui prêter foi : c'était son devoir; comme historien, une saine critique devait seule le diriger; comme homme d'état, il devait respecter la qualité qu'il se donne dans ceux qui la possèdent; et comme homme moral, il devait éviter de porter atteinte à la réputation d'un vieillard de soixante-treize ans, qui attend loin du monde le terme de son existence. La manière dont le prince de Wittgenstein le lui avait représenté, n'était-elle pas un motif suffisant pour lui faire croire à son innocence? Pourquoi ne s'être pas informé, auprès de tant de personnes versées dans la connaissance des affaires d'Allemagne, et qui ont résidé long-temps à Paris, des circonstances d'un crime aussi noir? des rapports qui existent entre les individus qui sont impliqués dans cet attentat? Les renseignemens qu'il eût obtenu lui auraient clairement démontré que cette inculpation d'empoisonnement n'avait pas l'ombre de vraisemblance; que

ce n'était qu'une de ces calomnies déposées dans les archives d'une police, dont M. de Bourrienne a dévoilé tant d'infamies, ou qu'elle ne devait être attribuée qu'à l'exaltation du cerveau du jeune La Sahla, excitée surtout par la souffrance que lui causait une horrible blessure. J'ai obtenu, depuis que les Mémoires de M. de Bourrienne ont paru, des détails concernant ce malheureux jeune homme (détails que je tiens de sa famille) qui le représentent comme bon, mais faible, bizarre, irritable, plein du désir d'illustrer son nom, sans posséder les moyens d'y parvenir.

M. de Bourrienne a donc manqué aux devoirs qu'il s'est lui-même imposés comme historien; à ceux d'homme d'état, comme à ceux d'homme moral. Il n'eût pas dû accréditer des imputations invraisemblables. Il n'eût pas dû fouler aux pieds toute convenance, et se dispenser des égards dont aucun cœur généreux ne se fût affranchi. Il publie ses Mémoires, et jette le soupçon d'un crime atroce sur la tête d'hommes jusque-là irréprochables. *Semper aliquid hæret*... Un procédé semblable a indigné toutes les personnes de ma connaissance; elles me firent connaître leur opinion et m'engagèrent à faire justice de la calomnie. Je me rendis à l'invitation.

Je fis une réponse en français, et j'envoyai ma lettre à Paris, où elle devait paraître dans les

journaux. Des circonstances inattendues ont empêché sa publication. J'y supplée par ce petit écrit. Voici en quels termes je m'exprimais :

Réponse à M. de Bourrienne.

On devrait conclure des efforts que fait M. de Bourrienne pour se laver du soupçon d'avoir jamais pris part aux *malversations* du cabinet, qu'il n'est pas indifférent à l'opinion publique.

Sa grande délicatesse ne l'empêchait pourtant pas d'insérer le passage suivant à la page 367 du tome VIII des ses Mémoires. « On dit de plus qu'il a également déclaré (La Sahla) avoir communiqué avec preuves à M. de Metternich, dans un voyage qu'il avait fait à Vienne, que M. de Stein, ministre prussien, l'avait engagé à empoisonner M. de Mongélas, ministre de Bavière, et que M. de Metternich avait paru indigné et épouvanté de cette conduite de M. de Stein. »

M. de Bourrienne ajoute à ce récit, appuyé par un prétendu rapport de la police : « Je ne décide rien ; seulement je regarde comme un devoir d'élever des doutes sur des accusations de cette nature portées contre deux ministres prussiens. »

Ainsi, sur une assertion qui lui paraît douteuse à lui-même, M. de Bourrienne accuse d'une tentative d'empoisonnement un vieillard

qui a obtenu de ses compatriotes, ainsi que des étrangers, plus d'une preuve d'estime, et qui attend dans la retraite la fin de sa carrière!

En réponse à cette calomnie, je disais: Je ferai observer à M. de Bourrienne que je n'ai jamais vu La Sahla que lors d'une visite qu'il m'a faite à Paris en 1814, où il m'a raconté les faits contenus dans le huitième volume des Mémoires de M. de Bourrienne.

L'auteur de ces Mémoires est encore dans l'erreur quand il prétend que j'ai été, en 1814, ministre de Prusse et membre de ce cabinet. J'ai été éloigné, en 1808, par Napoléon, du service du roi, et je n'y suis pas rentré depuis.

Je le demande à M. de Bourrienne, quel motif pouvais-je avoir de faire empoisonner M. de Mongélas? Quelle influence aurait eue sur les grandes questions politiques qui furent agitées dans le courant de l'automne de 1814 et du printemps de 1815, questions qui intéressaient les destinées futures de la Saxe et de la Pologne, quelle influence, dis-je, aurait eue sur ces questions l'empoisonnement d'un ministre bavarois?

Le prince de Metternich a pourtant, au commencement de l'hiver de 1815, fait connaître à ce même M. de Stein, contre lequel il était, dit-on, indigné et courroucé au plus haut degré, la satisfaction de l'empereur pour sa bonne con-

duite, en lui accordant, au nom de ce monarque, le grand-cordon de Saint-Étienne.

Il faut ignorer la situation politique de l'Europe en 1815, et pourtant être poussé par le désir d'en paraître instruit, ainsi que par la manie de compiler des anecdotes surannées, pour tripoter une histoire où la calomnie et l'absurdité se disputent le premier rang.

Cappenberg, 12 novembre 1829.

Un ancien ami de M. de Stein, qui honore ses talens et ses vertus, et qui est ministre à .... m'écrivit en ces termes, le 20 novembre 1829 : « L'indignation est le sentiment qu'éprouve tout individu qui possède la moindre étincelle d'honneur, quand il voit comme la calomnie peut s'attacher à un homme, dont la réputation sans tache a été l'objet de l'estime, du respect général, et que le souffle impur de la calomnie ne saurait ternir. J'espère, M. le baron, n'avoir rien fait qui puisse vous déplaire, en envoyant une copie de votre lettre à l'empereur. Votre défense est calme, généreuse, belle ; elle atteint son but. »

Je fis en sorte que ma défense fût annexée à la traduction allemande ; l'éditeur des Mémoires qui paraissent à Leipsick était bien loin de vouloir

répandre et accréditer une calomnie; il avait effacé mon nom, et l'avait remplacé par des étoiles. Je le priai de l'imprimer en entier.

La sincère amitié dont M. le baron de Gagern m'a donné tant de preuves, le porta à s'adresser à M. de Metternich pour obtenir une déclaration sur l'affaire de La Sahla. Ce prince, quoique absorbé par son ministère et plongé dans la plus vive douleur par la perte toute récente d'un fils adoré, ne tarda pas à répondre. Voici sa lettre :

Monsieur le baron,

Le passage des *Mémoires de M. de Bourrienne* qui a attiré l'attention de M. le baron de Stein, a produit sur moi le même effet. Je n'ai jamais connu d'individu appelé La Sahla, ni personnellement, ni de nom. Jamais, sous quelque nom que ce soit, il n'est venu chez moi d'individu qui ait prêté à M. le baron de Stein un propos ayant le moindre rapport avec le passage en question des *Mémoires de M. de Bourrienne*.

J'honore l'indignation dont M. de Stein est pénétré. Il existe telle inculpation qui blesse l'honneur et qui est considérée comme vraie, dès qu'elle n'est pas démentie, par la plupart des lecteurs qui ont quelque penchant à la crédulité. On doit les désabuser, et la nécessité en est

d'autant plus pressante, que l'erreur se trouve dans un ouvrage tel que celui de M. de Bourrienne, qui porte un caractère tout-à-fait différent de tant de misérables productions du moment. »

Il est facile de penser, d'après tout cela, que cette tentative d'empoisonnement n'est qu'un conte absurde que M. de Bourrienne recueille dans ses Mémoires, conte qui fait ressortir sa crédulité dans tout son jour, et qui l'expose au plus grand ridicule.

M. le baron de Gagern, toujours animé du même zèle et de la même amitié, crut devoir communiquer la déclaration de M. de Metternich à M. de Bourrienne, et inviter ce dernier à la joindre, soit comme note, soit comme carton, dans les tomes qui n'avaient pas encore paru; il fit part de ce projet à son fils, major-général dans les troupes des Pays-Bas. Celui-ci écrivit à M. de Bourrienne, le 24 janvier, et lui envoya la lettre de son père, ainsi que la déclaration de M. de Metternich, en le priant d'insérer ces deux pièces dans son ouvrage.

M. de Bourrienne répondit le 31 janvier 1830, et déclara qu'il était prêt à rayer le nom de M. de Stein du passage en question; pourtant cela ne peut avoir lieu qu'à une troisième édition. — Il désire savoir ce qu'on exige encore de

lui. — Il ne répondra pas à de grossières et de ridicules injures que M. de Stein a fait insérer dans la *Gazette de Berlin*, du 13 décembre 1829. — Sans doute que c'est là sa récompense pour tout ce qu'il a dit d'honorable de lui, dans ses Mémoires, et pour la peine qu'il s'est donnée de détruire les vagues accusations que La Sahla avait déposées à la police. — Il prie le major de lire avec attention les pages 25, 26 27 et 368 du tome 8, et il verra si M. de Stein a un plus chaud panégyriste que lui. — M. de Stein lui doit de la reconnaissance. — Il attend du major et de son père qu'ils lui rendent justice. La Sahla n'a aucunement, il croit l'avoir dit, énoncé une chose réelle. — Il est furieux contre moi parce que je le regarde comme complice de la police de Paris, et que je tiens La Sahla pour un jeune fou.

C'est, comme le dit M. de Bourrienne avec l'éloquence du cynisme, un spectre à combattre, qui n'a d'existence que dans mon imagination.

M. de Gagern me communiqua cette lettre ; je le priai de répondre à M. de Bourrienne que je me souciai peu de ses louanges, et que le conte d'une prétendue tentative d'empoisonnement, contenu dans ses Mémoires, avait excité la plus vive indignation en Allemagne. — Que sa conscience, comme homme d'honneur et comme historien lui

dirait ce qui lui restait à faire pour réparer le mal qu'il m'avait causé.

M. de Bourrienne offre alors de nouveau de rectifier l'erreur qu'il a commise, mais d'une manière vraiment plaisante : ce ne peut être qu'à la troisième édition ; comme si l'on ne pouvait pas faire un carton ; comme s'il n'y avait ni journaux, ni feuilles périodiques où il put insérer un article dans lequel il rectifierait l'erreur où il est tombé. Ce n'est que par des injures qu'il se justifie du reproche que je lui adresse d'avoir trahi son devoir comme historien, en négligeant les recherches qui conduisent à la vérité, et d'avoir également manqué à celui d'honnête homme en faisant planer des soupçons sur la tête d'un innocent.

L'aveu qu'il fait *de croire, et d'avoir toujours pensé que La Sahla n'avait pas dit la vérité,* augmente son tort. S'il avait terminé son récit en disant *je ne crois pas,* au lieu de dire *je ne décide rien,* sa narration eût fait assurément une impression tout opposé.

Toute correspondance finit avec M. de Bourrienne par la lettre du 31 janvier, et il serait inutile de s'exposer à sa fureur en conservant avec lui quelque rapport.

Mais il résulte de la lettre de M. le prince de Metternich, du 5 décembre, que la tentative d'un

empoisonnement contre M. de Mongélas est, dans le fait et dans les détails, une absurdité. Ainsi, toutes ces déclarations sont le résultat d'une imagination malade, ou les moyens ordinaires qu'emploie une infâme police pour déverser le mépris sur ses ennemis, conséquence que M. de Bour rienne appuie de ses aveux : « Il croit, et a toujours pensé, que La Sahla n'avait pas dit la vérité. »

Le dixième tome des Mémoires contient, à la 104ᵉ page, où il est question des négociations ouvertes en avril 1814, le passage suivant : « Les sujets du roi de Prusse étaient presque tous imbus des principes de la liberté, et même des idées de carbonarisme, qui étaient répandus et propagés par M. de Stein et ses prosélites. »

M. de Bourrienne pense avoir dit quelque chose de très-important, et n'a pourtant énoncé qu'une sottise.

Les sujets du roi ont prouvé leur fidélité par les torrens de sang qui ont été versé pour abattre Napoléon. Le corps sous les ordres du général York, fort de 46,700 hommes, eut, du mois de mai 1813 jusqu'au 31 mars 1814, 19,000 hommes, tant morts que gravement blessés, et 12,700 malades.

Il me reste une prière à faire à M. de Bourrienne. Je crains que sa conscience ne le pousse

à faire quelques changemens à la page 367 du tome 8ᵉ et à la page 104 du 10ᵉ. Je le prie en grâce de n'en rien faire, ses rectifications porteraient son cachet.

La Romana. — Son départ. — M. de Bourrienne oublie les dates.

M. de Bourrienne qui nous raconte avec détail ce qui se passe au loin, ne pouvait manquer de nous rappeler ce qui a eu lieu sous ses yeux. Une aventure comme celle de la fuite de la Romana, pouvait être moins désagréable, mais il n'y a pas regret; nous ne devons pas être plus difficiles. Et puis, quel observateur est à l'abri d'une surprise? Y en a-t-il de si alerte qui n'ait pas été mystifié? Ne lui reprochons donc pas d'avoir manqué de vigilance; bornons-nous à suivre son récit. Le marquis de La Romana avait une disposition singulière à la somnolence. Il allait habituellement passer ses soirées chez M. de Bourrienne, et s'endormait chaque fois en faisant sa partie de wisk. Ce besoin de sommeil était inouï. Le ministre se mit à se creuser la tête, et s'aperçut que le marquis dormait alors dans le jour, parce que, quelques mois plus tard, il passa les nuits à faire des dispositions qui furent arrêtées en trois heures. Une chose plus étrange encore : pour mieux tromper les Fran-

çais, le rusé Espagnol n'imagina-t-il pas de célébrer la fête de son souverain. Charles ou Joseph? Son souverain! c'est tout ce que dit M. de Bourrienne. Le patron de l'un se fête en novembre, et celui de l'autre en mai. A quoi tient l'anticipation? Comment s'est-elle faite? Je l'ignore; mais le ministre la garantit, je n'en demande pas davantage. Que ce soit saint Charles ou saint Joseph, peu importe, il n'en est pas moins vrai que la Romana a donné en juillet une fête qui ne devait avoir lieu qu'à l'automne ou au printemps. Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'aucun des généraux français ne lui *soupçonna pas même une arrière-pensée.* Cependant on *connaissait déjà depuis quelque temps la capitulation de Baylen,* mais n'importe, cette circonstance n'avait pas rendu plus défiant. *Le marquis partit pour le Danemarck* après les affaires de Dupont. Eh! non, il y était depuis la fin de mai [1]. En Fionie comme à Hambourg, *ses troupes observaient la plus stricte discipline.* Stricte, en effet, car je lis deux pages plus haut que *dès qu'elles ne pouvaient se faire comprendre, elles tiraient leur dague, et apprenaient ainsi leur langue aux bons Hambourgeois.*

Il joua son rôle avec une prodigieuse adresse,

[1] Journal de La Romana.

que tout le monde ne contraria pas. *Pour mieux tromper le maréchal, il demanda l'autorisation d'aller joindre ses vœux aux vœux des Français qui se disposaient à célébrer la Saint-Napoléon.* Il est douteux qu'il ait eu recours à un si bas artifice. D'ailleurs, ce n'est pas de lui, mais de M. de Bourrienne qu'il s'agit. Je continue : *Trois jours après, le 17 août, le maréchal reçut la nouvelle de ce qui s'était passé.* Après quoi? Après la Saint-Napoléon ou après sa fuite? Mais sa fuite n'eut pas lieu le 15; dès le 10 elle était consommée. *Il avait réuni une grande quantité de barques anglaises sur la côte.* D'où les eût-il tirées? il n'y en avait pas une. Le contre-amiral Keats lui offrit de le recueillir sur ses vaisseaux ; il accepta et jeta aussitôt ses troupes à bord. *Je sus alors à quoi attribuer l'état de somnolence dont il ne pouvait se défendre en faisant sa partie de wisk.* Quoi! il succombait déjà au mois de juillet sous les insomnies qu'il souffrit en août! *Il se réveillait chaque nuit pour travailler à ce départ qu'il méditait depuis si long-temps.* Voyons maintenant combien dura la méditation, et combien l'entreprise coûta d'efforts. J'ouvre le Journal de La Romana, et je lis :

« Un officier du bataillon de Catalogne, qui se rendait, dans un bateau, de l'île de Séenlende à celle de Langeland, passa, sans savoir comment, à bord des vaisseaux de la croisière anglaise. Ce

jeune homme, nommé Fabrègues, rencontra, sur le bâtiment que montait le contre-amiral Keats, don Rafaël Lobo, officier, de la marine espagnole et secrétaire de la députation de Londres, qui venait d'arriver de cette capitale avec des ordres à l'escadre anglaise, pour protéger notre retraite, des lettres des juntes de Séville, ainsi que de Galice et du général Morla, pour les généraux La Romana de Kindelan. »

« Le sous-lieutenant Fabrègues ayant pris tous ces papiers et une lettre très-polie du contre-amiral Keats, désira qu'on le débarquât secrètement dans l'île de Langeland, où était son bataillon, et de là *il se rendit de suite à Nyeborg, où il arriva à une heure de la nuit du* 6 *au* 7 *août* 1808, accompagné par son actif camarade Carreras. Le général en chef ayant été informé du contenu des documens apportés par Lobo, résolut immédiatement de tenter avec ses troupes la retraite par mer, parce que c'était l'unique parti que lui dictaient son devoir et son honneur, et parce qu'il ne pouvait douter de l'opinion générale de tous les Espagnols placés sous ses ordres. Il pensait que tous, sans se laisser arrêter par les risques et par les difficultés de l'exécution, n'hésiteraient pas un seul instant sur le parti à adopter dans cette circonstance. On prit donc à l'instant toutes les mesures convenables, et il était urgent

de ne pas les différer, car le commandant français de Langeland (le colonel Gautier) était déjà informé du retour de Fabrègues, qui passait pour avoir déserté à l'ennemi, et l'on ne pouvait douter qu'il n'eût fait connaître au prince de Ponte-Corvo la communication qui avait eu lieu avec les Anglais, et que Son Altesse ne prît les précautions nécessaires pour traverser notre projet, ou du moins pour arrêter les régimens de Zamora, du Roi, de l'Infante et d'Algarve (cavalerie), qui étaient dans le Jutland. »

« Des officiers actifs et intelligens furent dépêchés avec des ordres pour Kindelan, et pour chacun des colonels de ces quatre corps, afin qu'ils eussent à les réunir à l'instant avec la plus grande célérité, qu'ils s'emparassent de tous les bâtimens qui pourraient se trouver à Snogoe, Fridericia, Abrus et Randers, et qu'ils embarquassent les vivres qui seraient dans les magasins. La cavalerie devait abandonner ses chevaux, dans le cas où elle ne pourrait les amener sans retarder la marche, et ils devaient tous passer le petit Belt pour se rendre dans l'île de Fionie, où nous les attendions. Le général en chef donnait connaissance, à tous ces chefs, des nouvelles qu'il avait reçues d'Espagne, par l'escadre anglaise, et terminait en excitant leur zèle bien connu et l'amour que chacun d'eux avait pour sa patrie. *Les officiers*

porteurs de ces ordres, reçurent des instructions très-détaillées sur ce qu'ils avaient à faire, dans quelque cas qu'ils pussent se trouver. Ils partirent de Nyeborg en toute hâte, le 7 août, à sept heures du matin. »

« Le général envoya, en même temps, d'autres officiers également actifs pour préparer la réunion des régimens de la Princesse, de Barcelonne, d'Almanza et de Villaviciosa, qui se trouvaient cantonnés çà et là sur toute la surface de Fionie. Le dernier de ces régimens et quatre compagnies de celui de Barcelonne avaient ordre de passer dans l'île de Langeland où se trouvait le bataillon de Catalogne; un bataillon de la Princesse, avec les sapeurs, déjà instruits dans le service de l'artillerie, devaient protéger le passage du petit Belt; le reste des troupes avait l'ordre de marcher sur la place de Nyeborg, notre quartier-général. »

« Le projet était de conserver la possession de l'île de Langeland, où il y avait environ mille hommes de troupes danoises; de s'emparer de Nyeborg et des six batteries de côte qui défendaient son port, ainsi que tous les bâtimens qui s'y trouvaient, de nous fortifier sur le petit Belt pour défendre contre les Français ce passage unique, au moyen de notre artillerie légère et des batteries danoises élevées dans ce parage

aux commandans danois, que s'ils ne s'opposaient pas à la sortie des troupes, et s'ils ne faisaient pas feu sur les bâtimens de transport, il ne leur serait point fait de mal; mais ils refusèrent d'écouter aucune proposition, et commencèrent par faire feu sur le brigantin; les canonnières et quelques batteries de la place y répondirent. La corvette s'approcha à portée de pistolet dans l'intention sans doute d'arriver à l'abordage, mais les Danois amenèrent leur pavillon, tout fut fini. Les Danois avaient soutenu le combat avec beaucoup de valeur malgré l'infériorité de leurs forces; ils eurent sept morts et plusieurs blessés. Les Anglais perdirent un officier, et l'un de nos soldats reçut une contusion. A sept heures du soir, les Anglais étaient maîtres du port; ils y firent mouiller leurs bâtimens; et s'occupèrent immédiatement à travailler pour appareiller les navires nécessaires. »

« Nous apprîmes que les quatre compagnies de Barcelonne et le régiment de Villaviciosa avaient heureusement opéré leur traversée de Swemborg à Langeland, et que le dernier s'était emparé à Faaborg, au moment de sa sortie, de deux chaloupes canonnières qui auraient pu leur couper le passage du détroit. *Le regiment de Zamora passa le petit Belt le 8, se réunit avec le 5ᵉ bataillon de la Princesse et la compagnie de sapeurs à Midelfart,*

et ils partirent à minuit pour Nyeborg, où ils arrivèrent le 9 à dix heures du soir, après avoir fait une marche de seize lieues en vingt-deux heures, par une pluie continuelle. Le régiment d'Almanza couvrit l'arrière-garde de ces troupes depuis Odensée, où il se trouvait, jusqu'à Nyeborg.

« *Le* 10, *dès la pointe du jour, on travailla avec une activité infatigable à embarquer le reste de l'artillerie, les équipages, l'eau et les vivres qui se trouvaient dans les magasins, et d'autres qu'on acheta :* il y en avait en tout pour trois jours. Les officiers anglais dirigeaient les travaux; leurs soldats et marins les exécutaient avec un empressement extraordinaire, de sorte que, dans la nuit du même jour, les vivres, l'eau, l'artillerie et ses chevaux, les seuls qu'on eût pu sauver faute de bâtimens, se trouvèrent embarqués ainsi que la plus grande partie de l'équipage. »

« Nous n'avions aucune nouvelle des trois régimens de cavalerie du Jutland, ni des officiers envoyés en mission, ce qui nous donnait de l'inquiétude; l'impossibilité de retirer de Séelande les régimens des Asturies et de Guadalaxara ne nous en causait pas moins, car dans la soirée du 9 nous sûmes qu'on avait désarmé les trois bataillons qui avaient pris part à l'insulte faite au général Fririon. *Le* 10 *à neuf heures du soir, le colonel du régiment du Roi se présenta au général*

pour lui annoncer que son corps arrivait à l'instant même dans le port. »

. . . .

« Enfin, réfléchissant sur la possibilité que les Français vinssent nous attaquer dans notre retraite, *le général, d'accord avec le contre-amiral Keats, prit la résolution de sortir le jour suivant avec les troupes.* »

. . . .

« L'artillerie enclouée, et les bâtimens de transports conduits auprès de la pointe de Slipshawn, les *troupes sortirent de Nyeborg dans la matinée du* 11, en deux divisions, qui se suivirent à un intervalle de deux heures : une forte arrière-garde fermait et couvrait la marche. Arrivés à l'endroit désigné, on disposa tout pour l'embarquement des troupes qui fut entièrement terminé, à onze heures du matin, malgré un vent très-violent qui nous incommodait beaucoup [1]. »

Et cependant le marquis de La Romana sommeillait, faisait encore la partie le 15 et le 16 dans le salon de M. de Bourrienne!

[1] Journal de La Romana.

BOURRIENNE

ET LE MARÉCHAL DAVOUT.

A Monsieur A. B.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser les notes ci-dessous. Veuillez les joindre à celles que vous avez recueillies et leur donner place dans votre ouvrage.

Je suis, etc.

NOTES SUR QUELQUES OBSERVATIONS CONTENUES DANS LES MÉMOIRES DE M. DE BOURRIENNE, CONTRE LE MARÉCHAL DAVOUT, MON PÈRE.

De toutes les personnes attaquées dans les Mémoires de M. de Bourrienne, celle contre laquelle il s'est déchaîné avec le plus de violence, est sans contredit M. le maréchal Davout. L'auteur a si bien senti ce qu'il y avait de passionné dans cet acharnement qu'il a cherché à le représenter

comme une juste représaille de la haine implacable qui lui avait vouée le prince d'Eckmühl et des persécutions qu'il lui avait suscitées. Il y avait une telle disproportion entre l'existence politique de l'un et celle de l'autre, le maréchal pouvait tant, et M. de Bourrienne si peu, que cette haine n'est guère probable. Il est vrai que toute sa vie le maréchal a témoigné une aversion prononcée pour les intrigans et les frippons; mais la conscience de M. de Bourrienne devait le rassurer, et s'il a pris ce sentiment pour une animosité personnelle, certes, la faute en est à lui et non pas au prince d'Eckmühl.

Au reste, il donne à cette haine une origine passablement ridicule; il raconte qu'à son retour de Marengo, le premier consul reçut en audience particulière et secrète le général Davout, qui revenait d'Egypte : « Étonné, dit-il [1], de la longueur de la conversation, je dis immédiatement après à Bonaparte : Comment avez-vous pu rester si long-temps avec un homme que vous avez toujours appelé une f..... bête? — Mais je ne le connaissais pas bien, il vaut mieux que sa réputation; vous en reviendrez aussi. — Je ne demande pas mieux. — Le premier consul, très-indiscret, comme on sait, s'empressa de rapporter

[1] Tome IV, page 292.

à Davout mon opinion sur son compte. Sa haine contre moi ne mourut qu'avec lui, etc. »

Il est douteux qu'on se permît avec le premier consul ce ton de corps-de-garde ; ceux qui l'ont connu, non pas seulement dans l'exercice de sa toute puissance, mais dans sa vie intérieure, savent à quelle distance il tenait ceux qui l'entouraient, et que, quoique sa bonté allât parfois jusqu'à la faiblesse, cependant des licences de gestes ou de propos étaient ce qu'il tolérait le moins. Dans tous les cas, il eût fallu que le général Davout fût singulièrement vindicatif pour conserver *jusqu'à sa mort* le ressentiment d'un propos qui ne lui avait nui en rien, et qui, en définitive, ne faisait tort qu'au premier consul, puisque, suivant M. de Bourrienne, il venait de lui.

Voici, au surplus, comment le premier consul s'exprimait sur le compte du général Davout, en annonçant dans le *Moniteur* du 9 mai 1800, son arrivée et celle du général Desaix à Toulon. « Les « généraux Desaix et Davout sont arrivés à Tou« lon ; ces deux généraux ont soutenu, après le « départ du général Bonaparte, la réputation « qu'ils s'étaient acquise dans les campagnes de la « Hollande et du Rhin. Nos armées verront avec « joie au nombre de ceux qui les guident à la vic« toire, ces hommes qui ne sont connus que par « un beau caractère, des vues toujours élevées et

« l'éclat des succès; qui supérieurs à toutes les « intrigues, comme étrangers à tous les partis, « ont constamment honoré le nom français aux « yeux même de nos ennemis. » Il y a loin de cette manière de s'expliquer sur le compte du général Davout [1] à l'expression grossière que M. de Bourrienne prête gratuitement au premier consul; et quant à la longue conférence dont il parle, il est très-vrai qu'elle eut l'Égypte pour objet, non pas comme un lieu commun de flatterie, ainsi que l'insinue M. de Bourrienne, mais parce qu'il était tout naturel que, n'ayant pas eu le temps de recevoir de Desaix tous les renseignemens possibles sur l'état de cette conquête et de l'armée, le premier consul les obtînt d'un général qui avait

[1] Cette opinion du premier consul, si honorable pour le général, avait été également celle du directoire; voici la lettre que celui-ci écrivait le 24 mai 1797, après le passage du Rhin :

« Vous avez déjà trouvé, citoyen général, la récompense de vos glorieux services dans le sentiment même « qui a toujours guidé votre courage devant l'ennemi. « Mais le directoire exécutif, frappée de la valeur républicaine que vous avez déployée au passage du Rhin et « dans les combats qui l'ont suivi, pour soutenir l'héroïque opiniâtreté des troupes françaises, vous doit le « témoignage public de son estime. »

CARNOT, REWBELL, LARÉVEILLÈRE-LESPEAUX.

d'autant plus de titres à sa confiance qu'il avait protesté contre la convention d'El-Arisch.

Soit à dessein, soit par inadvertance, M. de Bourrienne confond les époques et dit que le général Davout fut alors appelé au commandement de la garde consulaire. Il oublie qu'il fut d'abord envoyé en Italie commander toute la cavalerie de l'armée sous le général en chef Brune; qu'ensuite il remplit les fonctions d'inspecteur-général de la cavalerie dans les 1re, 4e, 15e, et 16e divisions militaires. Des abus scandaleux, légués par la désorganisation du directoire, s'étaient introduits dans l'administration des corps et particulièrement dans la fourniture des fourrages. Par l'énergie de son caractère, par l'opiniâtreté de son travail et surtout par son incorruptible probité, le général Davout porta la lumière dans ce chaos et réprima les dilapidations; c'est ce qui détermina le premier consul à lui confier le commandement de la garde, pour rémédier au désordre qui avait envahi ce corps d'élite, aussi bien que le reste de l'armée. Permis à M. de Bourrienne de le traiter d'*homme qui, sans aucune illustration, sans aucun titre, est parvenu tout-à-coup à la plus haut-faveur*. Il serait à souhaiter que tous les favoris ressemblassent au maréchal Davout, et justifiassent comme lui le choix de leur souverain.

Nous nous sommes arrêtés longuement sur ce prétendu commencement de la haine du prince d'Eckmühl pour M. de Bourrienne, afin de montrer combien cette allégation est futile et peu probable. C'est cependant sur elle qu'est échafaudé tout le système de diffamation suivi par l'auteur contre ce maréchal.

En effet, selon M. de Bourrienne, c'est cette haine qui est cause de tous les chagrins, de toutes les persécutions qu'il éprouve, ennemi aussi tracassier que puissant, le maréchal lui suscite des dénonciateurs, et va même jusqu'à imaginer de prétendues correspondances suspectes, par l'emploi d'agens provocateurs qui écrivent forcés, contraints sous la dictée du prince d'Eckmühl. Un démenti formel serait la seule réponse que mériteraient de telles infamies, si elles n'étaient pas avancées par un homme dont le titre d'ancien secrétaire de l'empereur a pu faire autorité, surtout à l'étranger où son caractère est moins connu qu'en France; mais en recourant aux pièces officielles, on verra la confiance que mérite l'auteur.

En 1810, le maréchal n'avait jamais mis le pied à Hambourg; cette ville même était encore indépendante, et M. de Bourrienne y remplissait ses fonctions de ministre de France près les villes anséatiques au commencement de cette année, le

maréchal obtint de venir passer quelque temps en France, tout en conservant le commandement en chef de l'armée d'Allemagne, exercé sous ses ordres par le lieutenant-général comte Compans. Arrivé à Paris le 14 février 1810, il n'en repartit pour retourner à son armée que le 1er février 1811. Voilà les faits et les dates bien précisés.

Or, dans cet invervalle, l'empereur écrivait au maréchal, alors à Paris, (2 septembre 1810): « Mon cousin, j'ai vu avec plaisir dans la corres-« pondance du ministre de la guerre, qu'on a « saisi douze bâtimens chargés de marchandises « coloniales. Donnez ordre qu'elles soient toutes « confisquées et envoyées à Cologne où elles se-« ront vendus. Je vous prie *de prendre des me-« sures pour m'éclairer sur ce qui se passe à Ham-« bourg, entr' autres choses sur ce que fait le sieur « Bourrienne, qu'on soupçonne de faire une im-« mense fortune, en contrevenant à mes ordres.* Y « a-t-il des magasins de marchandises coloniales à « Hambourg, etc. » La reste de la lettre a trait à des mesures de système continental ; elle se termine ainsi : « Comme Dantzich est dans votre com-« mandement, envoyez-y un officier avec une « lettre pour le général Rapp. Vous lui recom-« manderez la plus grande vigilence, de ne pas « souffrir la corruption, car tout le monde reçoit « de l'argent; qu'il ait une surveillance sévère là-

« dessus; que de recevoir de l'argent là, c'est « comme si on en recevait devant l'ennemi, que « c'est donc me trahir, puisque la guerre qu'on « fait au commerce anglais est la plus funeste « qu'on puisse faire à l'Angleterre et qu'il en ré- « sulte déjà un tort immense pour elle. » On voit par ces dernières lignes quelle était la pensée dominante de l'empereur, et sous quel point de vue il envisageait la *condescendance intéressée* qu'on accordait au commerce colonial.

Le maréchal transmit les ordres de l'empereur au comte Compans, qui lui répondit le 3 octobre en lui envoyant le rapport de l'officier-général de gendarmerie chargé de la police de l'armée [1]. Ce rapport fut donné à l'empereur, qui, au commencement de décembre, manda M. de Bourrienne à Paris, ainsi que celui-ci le dit dans ses Mémoires [2]. Nous y renvoyons le lecteur pour voir les explications qui ont lieu entre lui et monsieur le duc de Cadore, ministre des relations extérieures, et dans lesquelles il charge ce ministre de dire à l'empereur qu'il aille se faire......, ce qui est très-vraisemblable, commission dont le duc de Cadore s'acquitte, ce qui est encore plus vraisemblable. Il paraît que l'empereur ne se con-

[1] M. le général baron Saunier.

[2] Tome VIII, page 325 et suivantes.

tenta pas d'une réponse pourtant si satisfaisante, car le premier janvier 1811, il écrivit de nouveau au maréchal, qui était toujours à Paris : « Mon « cousin, il me revient que le sieur Bourrienne a « gagné sept ou huit millions à Hambourg, en dé- « livrant des permis ou en faisant des retenues ar- « bitraires. Je suis également instruit que le sénat « de Hambourg a fait pour plusieurs millions de « dépenses secrètes pour des sommes remises à « des Français. Je veux avoir des idées claires sur « ces affaires. Comme gouverneur-général du « pays [1] et devant liquider le sénat, il faut que « vous sachiez tout. Mon intention est d'obliger « tous les individus qui auraient reçu des sommes « sans mon consentement, à les restituer et d'em- « ployer cet argent à des travaux publics. [2] » Le

[1] Le territoire anséatique venait d'être réuni à la France, et formait la 32e division militaire, dont le maréchal prince d'Eckmühl avait été nommé gouverneur-général.

[2] Dans une autre dépêche daté du 3 septembre 1811, l'empereur s'exprime ainsi : « Mon cousin je reçois votre « lettre relative aux tripotages du sieur Bourrienne à « Hambourg; il serait important d'avoir des lumières sur « ce qu'il a fait. Faites arrêter le juif Gumprecht-Moses, « faites saisir en même temps tous ses papiers et tenez « cet individu au secret; faits également arrêter quelque « autres des principaux agens de Bourrienne pour éclai- « rer ses menées à Hambourg et connaître les dilapida- « tions qu'il a commises là. Sur ce, je prie Dieu, etc. »

surplus de cette dépêche est étranger à M. de Bourrienne.

Le maréchal écrivit donc de nouveau au général Compans, sous la date du 3 janvier 1811 ; sa lettre portée par estafettte, arrive le 8 au soir, et à l'instant même, son chef détat major lui répond « que c'est une opinion générale que M. de Bour-« rienne a fait une fortune prodigieuse à Ham-« bourg..., qu'il serait difficile de la constater ju-« ridiquement.... qu'il faudrait connaître ce qu'il « était autorisé à recevoir sur les passeports ou « certificats d'origine, pour droits de chancellerie ; « mais que ce ne serait pas le tout, parce que la « position où se trouvait M. de Bourrienne et l'in-« fluence qu'il avait dans le pays, sur toutes les « opérations de commerce, l'ont mis à portée de « satisfaire sa cupidité sous beaucoup d'autres « rapports.......; que du reste ses amis et les in-« differens conviennent tous qu'il y a fait une for-« tune très-considérable. — Au surplus, monsei-« gneur, ajoute le général, je verrai s'il y a un « moyen d'approfondir davantage cette affaire, « mais je crois que la commision de gouvernement « pourrait faire a cet égard beaucoup plus que « moi. »

Rien ne ressemble moins à une intrigue obscure, à des menées passionées que la conduite du maréchal dans tout ce qui précède. C'était une

affaire de service. Elle fut traitée comme telle, et quand le gouvernement fut organisé à Hambourg, ce fut la police civile qui fut chargée de suivre l'enquête prescrite par l'empereur sur les bénéfices illicites qu'il reprochait à M. de Bourrienne. M. d'Aubignosc, directeur-général de la police, correspondit directement avec le duc de Rovigo, sans l'intermédiaire du maréchal : et comme ce ministre était un ami intime de M. de Bourrienne, ses rapports n'allèrent point à l'empereur, ainsi qu'on le voit dans une de ses dépêches au maréchal, où il lui dit : « Monsieur le maréchal, j'ai invité M. d'Aubignosc à mettre, sous les yeux de votre Excellence, une lettre que je lui ai écrite le 18 novembre[1]; dans laquelle je répondais à une quantité de pièces qu'il m'avait envoyées le 2 du même mois, toutes relatives aux affaires de M. de Bourrienne. Comme j'ignorais absolument ce qui avait été ordonné à cet égard, je ne me suis pas cru chargé de rendre compte du résultat des recherches qui avaient été faites, et ma lettre n'avait pour objet que de faire éclaircir plusieurs assertions avancées comme faits, suspectées ensuite dans le rapport, et enfin de demander d'une manière positive ce qui méritait

[1] M. de Bourrienne a publié cette lettre comme pièce justificative.

« confiance ou ce qui n'était que soupçon; car « enfin, si, comme je le pensais, il m'était de- « mandé un rapport sur cette affaire, je ne voyais « rien dans celui qui m'a été envoyé, qui présen- « tât une opinion définitive.

» Je reponds aujourd'hui à M. d'Aubignosc, « que je ne lui donne aucun ordre relativement « à cette affaire, parce que je n'ai reçu aucune « direction à son sujet.... » Le surplus n'a pas rapport à M. de Bourrienne.

Certes, si le prince d'Eckmülh l'avait poursuivi, avec cette haine inquière et malfaisante, dont l'accuse M. de Bourrienne, il aurait profité de la facilité que lui offrait sa correspondance directe avec l'empereur pour suppléer à la tiédeur du ministre de la police. Il ne le fit pas et cependant il avait à se plaindre de M. de Bourrienne qui entretenait à Hambourg une contre-police et qui avait eu le crédit de faire donner une place de confiance à un homme notoirement vendu à l'étranger et que le maréchal dut empêcher d'entrer en fonctions.

Au reste, la police était l'occupation favorite de M. de Bourrienne, si l'on en croit la partie de ses Mémoires relative aux événemens qui précédèrent la restauration : on voit qu'il en avait organisé une pour son compte sur la presque totalité de l'empire. La lettre suivante, toute de la

main du duc de Rovigo, prouvera que personnellement c'était un homme précieux dans ce genre.

Paris, le 28 mars 1811.

Monsieur le maréchal,

« Je profite du retour de M. de Bourrienne, « qui va à Hambourg chercher sa famille, pour « vous écrire. Je vous prie de le recevoir : depuis « son retour à Paris, il est sous la gêne d'une « suspicion nullement faite pour un homme dé- « licat. Je suis étonné que, depuis son installa- « tion, M. d'Aubignosc n'ait pas trouvé de quoi « fixer l'opinion que je dois en avoir, et par-là, le « laisse dans une position que ses bons services « ne lui ont pas méritée ; s'il a pris quelque chose « illégalement, ou M. d'Aubignosc ne connaît pas « son métier, ou il doit trouver cela à l'air du « pavé, d'une ville ou il y a eu tant de désordre. « *Je vous prie, monsieur le maréchal, de le pres- « ser la-dessus*, afin que l'on puisse alléguer des « griefs positifs ou reconnaître que l'inculpation « est mal établie.

« *Bourrienne connaît beaucoup le grand-cham- « bellan du roi de Prusse qui doit être, en ce mo- « ment, à Hambourg. Il m'a prévenu qu'il le ver- « rait : comme leur liaison est ancienne, et que*

« *celui-ci peut prendre l'air d'un mécontent*, *leurs*
« *visites n'auront rien d'extraordinaire*, *et vous*
« *pourrez en tirer parti dans la circonstance ac-*
« *tuelle. Il vous informera de ce qu'il lui dira et*
« *lui demandera ce que vous aurez intérêt d'ap-*
« *prendre.*

« Bourrienne est un homme excessivement mal-
« heureux, mais *toujours aussi dévoué à l'empe-*
« *reur* que dans les temps les plus orageux de la
« guerre d'Italie, des intrigues et des différentes
« révolutions politiques, et, sous ce rapport-là
au moins, vous lui accorderez quelque bien-
« veillance, j'en suis sûr. Il a été vu et reçu de
« tout le monde, hormis de l'empereur, parce
« que ses affaires ne sont point terminées, et c'est
« ce qu'il demande à tue-tête.

« Agréez, mon cher prince, l'assurance de mon
« sincère et respectueux attachement.

« LE DUC DE ROVIGO. »

M. de Bourrienne fut porteur de cette lettre qui, avec les pièces précédemment citées, réduit à leur juste valeur ses allégations sur la haine que lui portait le maréchal Davout, et sur les dénonciations auxquelles elle donna naissance. Quant à l'histoire de la lettre écrite par un misérable pour le compromettre, il s'est chargé de la réfuter lui-

même en publiant comme pièce justificative; une longue dépêche du duc de Rovigo au prince d'Eckmühl, où le fait est expliqué de manière à prouver que le maréchal y était totalement étranger et que c'était une manœuvre d'un de ces inombrables intrigans qui fourmillaient à Hambourg et dans les pays environnans. Ce n'était pas la peine de prendre un ton si solennel et de défier un démenti, pour se le donner soi-même à la fin d'un autre volume. Au surplus, le maréchal était très-fatigué de ces menées de M. de Bourrienne dans son gouvernement : il finit même par s'en plaindre à l'empereur qui lui répondit de Dresde, le 30 juin 1813 :

« Mon cousin, je reçois votre lettre du 27 juin;
« j'ai fait donner l'ordre positif au sieur Bour-
« rienne de cesser toute espèce de correspondance
« avec Hambourg. Mon ordre lui sera signifié
« d'ici au 5 juillet. Si passé cette époque, il écri-
« vait encore, je désire que vous me le fassiez
« connaître afin que je puisse le faire arrêter.
« Tâchez de découvrir toutes les friponneries de
« ce misérable, afin que je puisse lui faire resti-
« tuer ce qui ne lui appartient pas. Sur ce, je
« prie Dieu, etc. »

Ce qui prouve que le maréchal avait raison de se défier de ces correspondances, c'est que M. de Bourrienne nous apprend que, l'année suivante,

quand il fut présenté au feu roi Louis XVIII, Sa Majesté le remercia des services qu'il lui avait rendus à Hambourg.

Pour satisfaire sa haine contre le prince d'Eckmühl, M. de Bourrienne le présente comme un nouveau Verrès, qu'il veut *traîner*, dit-il, *aux gémonies de l'histoire*. Il aurait pu se dispenser de réveiller des calomnies qui furent confondues en 1814, par le Mémoire justificatif du maréchal, et qui depuis ne se sont plus renouvelées. Le maréchal a survécu neuf ans à la défense de Hambourg; il n'était plus entouré de ce pouvoir, de ce crédit qui pouvaient étouffer laplainte; cependant nulle réclamation ne lui a été adressée de la part de ses prétendues victimes. L'opinion des honnêtes gens a fait justice des déclamations de la haine ou de l'envie, et il est demeuré constant que les maux soufferts par la ville de Hambourg ont été la conséquence inévitable de la guerre et du siége, et non du caractère du gouverneur. Par exemple, quel fut le plus cruel ou du général assiégé, qui, d'accord avec les lois de la guerre, chassa de la place les bouches inutiles qui ne s'étaient pas approvisionnées, ou du général *allié* et *libérateur*, qui repoussa de force ces malheureux sans pain et sans asile, sur les glacis de la place. Mais ne revenons pas sur une question déjà jugée; ne prenons pas non plus la peine de réfuter

les calomnies relatives aux cruautés, aux profanations, aux vols sacriléges commis par les troupes, lors de la réocupation de Hambourg, en 1813. M. de Bourrienne n'était pas sur les lieux, il a emprunté ces détails absolument controuvés à un des nombreux libelles allemands, publiés dans l'effervescence de la réaction germanique. Ces faits sont démentis par la discipline que le maréchal sut toujours maintenir dans son armée. Si malheureusement ils avaient été vrais, pour l'honneur du nom français, c'eût été, pour ainsi dire, un devoir d'en étouffer le souvenir : mais ce n'est pas ainsi que raisonne la haine ; au reste, M. de Bourrienne est si mal instruit et écrit si légèrement sur ce qui concerne Hambourg à cette époque, qu'il fait tuer sous les murs de cette ville le général comte Vandamme, qui, grâce à Dieu, est encore plein de vie et de santé.

M. de Bourrienne s'efforce de souiller tout ce qui, portant le nom français, a le malheur d'approcher le maréchal Davout : officiers, soldats, tout est calomnié pour avoir l'occasion d'attaquer leur chef. On lit (tome VIII, pag. 371) : « Dès le « premier dimanche qu'il passa à Hambourg, le « prince d'Eckmühl réunit les officiers qui for« maient son entourage ; malgré le prestige d'hon« neur, si justement attaché aux épaulettes, il « essaya de les transformer en inquisiteurs de l'o-

« pinion, il leur prescrivit de s'introduire dans
« les maisons et de lui rendre compte de ce que
« faisaient, disaient ou pensaient les habitans. La
« presque totalité des officiers furent indignés du
« rôle que le maréchal voulait leur faire jouer, et
« plusieurs d'entr'eux vinrent chez madame de
« Bourrienne pour la prévenir de se méfier de
« *ceux auxquels l'aveuglement de la soumission*
« *aux volontés du chef ne permit sans doute pas*
« *de voir ce qu'il y avait de dégradant dans ces*
« *ordres.* »

Copier ces infamies, c'est les réfuter, car il ne tombe pas sous le sens qu'en pleine paix, lorsqu'on n'a rien à craindre, on donne de pareils ordres, et à qui? A des généraux, modèles d'honneur, qui tous devaient leur grade à un mérite éprouvé; à des officiers que leur caractère, leur éducation, leur bravoure rendaient incapables du vil métier qu'on aurait osé leur proposer. Le sort des batailles, en a respecté; ils vivent pour démentir M. de Bourrienne; plusieurs ont témoigné hautement le désir de le réfuter, et l'un d'eux, M. le lieutenant-colonel marquis de Fayette, a repoussé avec indignation cette calomnie dans une petite brochure qu'il a publiée à l'occasion des Mémoires de M. de Bourrienne. Au reste, il n'est pas étonnant que l'homme qui s'était chargé d'un si singulier rôle auprès du grand-chambel-

lan du roi de Prusse, prête à un maréchal de France le projet de transformer son état-major en une bande d'espions de police.

Nous n'avons pas entrepris de réfuter en forme toutes les imputations calomnieuses de M. de Bourrienne contre le prince d'Eckmühl; c'est une tâche qui exige des développemens et des détails qui trouveront mieux leur place dans les Mémoires laissés par le maréchal et qui doivent être un jour publiés par son fils; mais nous en avons dit assez pour prouver que les allégations de M. de Bourrienne ne sont que des fables, qui, ne reposant sur aucun document, aucune preuve officielle, n'ont d'autre autorité à invoquer que la mémoire souvent fautive ou l'imagination passionnée de l'auteur; il s'est volontairement engagé dans une lutte dangeureuse qui ne peut que tourner contre lui en réveillant de fâcheux souvenirs. Quant au maréchal Davout, sa mémoire n'a rien à craindre des investigations dont sa conduite privée ou publique peut être l'objet. Après d'immenses commandemens, conservés pendant près de quinze années consécutives, il peut dire hautement :

Examinez ma vie, et voyez qui je suis.

M. de Bourrienue conviendra avec nous qu'il y

a beaucoup de gens qui ne se soumettraient pas à une pareille épreuve.

LE PRINCE D'ECKMÜHL,

Pair de France.

Savigny, 26 juin 1830.

OBSERVATIONS

SUR LES AFFAIRES DE SAINT-DOMINGUE.

A Monsieur A. B.

Voici mes dernières observations sur les Mémoires de M. de Bourrienne. Elles ne sont faites, ainsi que vous le verrez plus bas, que sur la partie de cet ouvrage qui concerne l'expédition de Saint-Domingue. Je me suis donc renfermé dans le cercle que je m'étais tracé à l'avance. Dans le peu de pages qu'il a écrit sur cette expédition, M. de Bourrienne a soulevé d'importantes questions, prononcé des jugemens toujours sévères et souvent injustes. Il était donc utile, dans l'intérêt de l'histoire et dans celui des individus attaqués par l'auteur, de rétablir les faits selon la vérité et redresser les jugemens iniques portés sur quelques personnages. Il y a tant de gens qui n'ont point de souvenirs pour les bienfaits qu'ils ont reçus, et qui regardent l'amitié comme une chose passagère, que j'ai voulu ne pas augmenter le nombre des détracteurs, en m'empressant de

présenter au public la vérité dans tout son jour. En repoussant des attaques faites avee partialité contre le général Leclerc, je satisfais à la justice qui lui est due, en même temps que je rends un hommage mérité à sa mémoire qui me sera toujours chère.

1°. 4me volume, page 308.

« Je reviens à la fin de 1801, époque de l'expé-
« dition contre Saint-Domingue. Lorsque le pre-
« mier consul m'eût dicté pendant une nuit pres-
« que entière les instructions pour cette expédition,
« il fit venir le général Leclerc, et lui dit en ma
« présence : Tenez, voilà vos instructions, vous
« avez une belle occasion de vous enrichir ; allez
« et ne me fatiguez plus de vos éternelles deman-
« des d'argent. »

Des trois personnages présens à cette conversation, un seul est encore existant, c'est M. de Bourrienne. Je ne puis donc qu'en appeler à ses souvenirs ; malgré mon désir de le croire, je ne saurais me défendre d'un doute sur la sincérité de son assertion ; sa mémoire l'aura encore mal servi cette fois, elle me met dans la nécessité d'entrer de nouveau dans la lice, comme défenseur d'un homme qui fut mon chef et eut de l'amitié pour moi. J'agis dans cette occasion comme le feraient ses frères s'ils étaient encore vivans. D'ailleurs, l'attaque est trop vive, elle est faite

avec trop d'amertume, le caractère honorable du général Leclerc est présenté au public d'une manière trop contraire à la vérité, pour qu'une réponse prompte et négative n'y soit pas faite. Qui peut croire qu'un langage si dur, si insultant a été tenu par le général Bonaparte, et a pu être entendu de sang-froid par son beau-frère ?

Certes, ceux qui ont connu le général Leclerc pendant sa carrière politiqne et militaire, ceux qui l'ont approché à Saint-Domingue, ont conservé de lui un souvenir tout différent de son désintéressement et de sa probité. Personne plus que lui ne devait être à l'abri d'une pareille accusation; sa vie a été sans tache; et, quant à sa fortune, sa veuve, qui montra tant de courage lors de l'attaque du Cap, ne rapporta de Saint-Domingue qu'une profonde affliction et la dépouille mortelle de son époux. Les officiers employés près de lui savent très-bien que son commandement fut tellement désintéressé à Saint-Domingue qu'il n'augmenta nullement sa fortune; et j'affirme ici que, si j'en appelais à leur souvenir, ils s'empresseraient de se joindre à moi pour déclarer qu'il n'y eu jamais, dans un commandement supérieur, d'homme plus pur, plus probe. J'aurais quelque satisfaction à obtenir de leur part quelque déclaration; mais je laisse ce soin à ceux de ses parens qui croiraient qu'il

8.

est indispensable, pour la mémoire du capitaine-général de Saint-Domingue, de la demander et de la rendre publique; ils n'ont qu'à la provoquer, et je joindrai volontiers ma réclamation à la leur.

2°. 4me volume, page 308.

« L'amitié que Bonaparte avait pour sa sœur « Pauline, entrait pour beaucoup dans cette large « manière d'enrichir son mari. »

Le premier consul avait alors assez de puissance pour enrichir son beau-frère d'une manière plus sûre et surtout moins daugereuse. Il était donc inutile d'envoyer le général Leclerc à Saint-Domingue à la tête d'une armée qui devait combattre dans un pays où les chances de la guerre pouvaient lui être défavorables, et où le climat le plus meurtrier détruit avec tant de rapidité tous les individus qui arrivent d'Europe. Il eût suffi à cette époque au chef du gouvernement de lui donner un autre commandement, si l'intention du premier consul avait été seulement de faire la fortune précuniaire de son beau-frère. Il savait mieux que personne que Leclerc n'était pas un homme à y consentir. C'est véritablement donner au public une bien fausse idée du gouvernement consulaire, que de lui dire que son chef était un homme à sacrifier les intérêts de la France à ceux d'une sœur qu'il aimait beaucoup. Je suis con-

vaincu que le général Bonaparte ne donna le commandement de l'expédition de Saint-Domingue au général Leclerc, que parce qu'il lui avait reconnu un caractère honorable et les talens nécessaires pour remplir dignement et convenablement un emploi si difficile et dangereux.

3°. 4me volume, page 308.

« Les instructions remises à Leclerc prévoyaient « tout, mais il était pénible de voir que le choix « d'un des plus jeunes généraux de l'armée ne « pouvait pas laisser d'espoir sur le succès de l'en-« treprise. Il est à croire qu'aucun autre motif n'a « déterminé le premier consul, que le désir de se « débarrasser, en lui procurant le moyen de s'en-« richir, d'un beau-frère qui avait le talent de lui « déplaire souverainement. »

J'ai eu en ma possession ces instructions, j'ai été moi-même obligé de les consulter, lorsqu'après la mort du général Leclerc, j'eus pris, par intérim, le commandement en chef de la colonie, en attendant l'arrivée au Cap du général Rochambeau qui résidait au Port-au-Prince. Je puis donc certifier qu'elles étaient bien incomplètes. Je laisse M. le général Pamphile-Lacroix, auteur d'un excellent ouvrage sur Saint-Domingue, exprimer son opinion sur ces instructions; je la partage entièrement. Voici ce qu'il dit à la page 60 du deuxième volume :

« Le premier consul, dont l'activité voulait « tout surveiller, et tout diriger, avait fait dresser « dans son cabinet particulier, par d'anciens fonc- « tionnaires de la colonie, les instructions se- « crètes qui devaient régler la conduite politique « et militaire de la nouvelle expédition : il en « avait prescrit et arrêté les détails avec l'assu- « rance d'un général habitué jusqu'alors à com- « mander aux élémens et à maîtriser la fortune. « Ces instructions contenaient de vieilles idées, « une manie aveugle faisait alors saisir une avi- « dité ce qui était présenté par des hommes d'au- « trefois. Ceux consultés par le premier consul « croyaient les noirs ce qu'ils les avaient laissés. « Ils ne se doutaient pas que dix ans de révolu- « tion avaient été pour eux dix siècles d'existence « civile, erreur funeste dont on verra incessam- « ment les déplorables résultats. »

Même volume, page 62.

Plus loin, dans le même ouvrage, le général Pamphile-Lacroix ajoute sur ces instructions, les réflexions suivantes :

« Jamais entreprise ne déploya plus de forces « navales sous d'aussi mauvaises directions; les « rendez-vous de mer semblaient n'avoir été « donnés que pour retarder et annoncer l'expé- « dition.

« D'abord les escadres qui sortaient des ports

« de l'Océan, avaient ordre de se réunir dans le « golfe de Gascogne où il est facile de s'affaller.

« Le second rendez-vous était aux îles Cana- « ries, trop au sud de notre route directe.

« Enfin le troisième était au cap Samana à la « tête de l'île Saint-Domingue où les vents d'est « sont constans et impétueux, et où, pour ne pas « dérosser à l'ouest, il faut sans cesse lutter con- « tre le vent, les courans et la lame. Il est peu de « vaisseaux qui résistent à ses efforts.

« Le temps que les escadres perdirent à se « chercher ou à s'attendre dans les deux premiers « rendez-vous, fit que le rendez-vous général de « la flotte au cap Samana dura plusieurs semai- « nes.

« L'effet moral d'une apparition subite fut « manqué, tandis que, si toutes les escadres « avaient eu pour rendez-vous une des îles du « vent (independamment de l'avantage qu'il y « avait de montrer en grand nombre notre pa- « villon à l'Archipel des Antilles), il eût été fa- « cile étant au vent, et en mettant des embargos, « de tomber à l'improviste sur Saint-Domingue, « et de profiter des avantages que donnent la « surprise et la spontanéité.

« On fit tout le contraire, la crise eut le temps « de fermenter. »

Le général Pamphile-Lacroix, occupait dans

l'armée le grade de général de brigade ; il fut à même de juger sur les lieux les événemens qui se passèrent à Saint-Domingue, et, ces instructions qui lui furent communiquées lorsqu'il écrivait son ouvrage, motivent parfaitement son opinion, et lui donnent un grand poids. Aussi est-elle adoptée par la plupart des personnes qui étaient comme lui employées dans les postes supérieurs, et qui ont pu suivre avec attention la marche des événemens. Ces véritables juges de la cause ont facilement reconnu que, bien loin de tout prévoir, ces instructions étaient en partie inexécutables, et que si elles eussent été suivies, elles auraient amenés encore plus de malheurs que ceux qui accablèrent la colonie. Les généraux qui se succédèrent dans le commandement de l'armée de Saint-Domingue furent obligés de s'en écarter, malgré le vif désir qu'ils avaient d'obéir aux ordres qu'ils avaient reçus. On peut s'en convaincre en lisant la correspondance des généraux Leclerc et Rochambeau et celle des hauts fonctionnaires de l'administration avec le premier consul et le ministre de la marine. Il est donc injuste, déraisonnable de rejeter sur le compte du général Leclerc toutes les fautes qui se commirent à Saint-Domingue, et les malheurs qui s'en suivirent.

A l'époque où ces instructions furent rédigées à Paris, l'homme qui devait être essentiellement

consulté fut à peine entendu. Cet officier était le chef de brigade Vincent, que Toussaint-Louverture avait envoyé auprès du premier consul pour lui faire des communications importantes. Il était depuis peu en France, et connaissait parfaitement la situation de la colonie, aux destinées de laquelle il avait depuis long-temps fait le sacrifice de son repos. On lui parle de l'intention où l'on était de faire l'expédition de Saint-Domingue, des moyens qu'un voulait employer pour la tenter; il ne fut pas satisfait de ce qui lui fut dit à ce sujet; les observations qu'il fit déplurent; on ne voulût point croire à ses prédictions qui malheureusement s'accomplirent; on eût de l'humeur contre lui; en définitive, il fut éconduit, et ne fut pas même employé dans l'armée destinée à faire rentrer Saint-Domingue dans l'obéissance.

Le premier consul avait trop à cœur de faire rentrer Saint-Domingue dans le devoir, et désirait trop le succès de l'armée, pour laisser penser que, s'il n'eût reconnu à son beau-frère les talens et la capacité de bien remplir l'emploi de général en chef, il lui eût confié ce commandement. Le général Leclerc n'était ni *un des plus jeunes généraux*, ni un des plus nuls de l'armée. Lors des brillantes campagnes de Bonaparte en Italie, il remplit successivement les emplois d'adjudant-commandant, sous-chef d'état-major de l'armée

et de général de brigade. Au départ du général Bonaparte d'Italie pour le congrès de Rastadt, le général Berthier fut nommé général en chef de l'armée. Leclerc devint son chef d'état-major. Plus tard, le directoire lui confia le commandement supérieur dans Lyon avec des pouvoirs extraordinaires, et le ministre de la guerre lui écrivait à ce sujet : « Dans tous les cas, vous êtes « toujours sûr de mon approbation ; n'êtes-vous « pas de ce petit nombre auquel on peut confier, « sans inconvénient, les pouvoirs les plus illimi- « tés ? » Le directoire fut très-satisfait de la conduite du général Leclerc, qui sut remplir son mandat avec une rare dextérité. Lors du 18 brumaire, il était du petit nombre des généraux qui, admis à la confiance particulière du général Bonaparte, contribuèrent puissamment au succès de cette journée.

Promu au grade de général de division le 3 décembre 1799, on l'envoya a l'armée du Rhin où il commanda la 2e division du centre, sous les ordres du général en chef Moreau. Il se distingua à l'affaire de Landshut ; peu de temps après, un armistice eut lieu, Leclerc fut appelé à des fonctions plus importantes : investi du commandement supérieur des 17e, 18e et 19e divisions militaires, il contribua essentiellement à la marche et à la disposition des forces rassemblées par le

gouvernement pour faire une seconde campagne. Après avoir rempli cette mission si heureusement, il passa au commandement en chef du corps d'observation de la Gironde, qui devait obliger le Portugal à renoncer à l'alliance de l'Angleterre. Il quitta cette armée pour recevoir du premier consul le commandement en chef de l'expédition de Saiut-Domingue. Leclerc n'était donc pas un si nouveau général que l'auteur des Mémoires le prétend. Pour sa nullité affirmée par le même, il me suffira de faire connaître au public le jugement que son beau-frère porta de lui lorsqu'il apprit sa mort; il s'écria : « J'ai perdu mon bras droit ! »

Quant à cette manie que M. de Bourrienne à de vouloir persuader à ses lecteurs que le motif qui détcrmina le premier consul à lui donner le commandement de l'armée de Saint-Domingue, fut de procurer à son beau frère les moyens de s'enrichir, ce qui pourrait faire croire que ce général avait un amour passionné pour l'argent, je vais y répondre par le récit d'un fait qui se passa sous mes yeux.

Lors de l'expédition de Rome, qui eut lieu après la mort du général Duphot, assassiné par les soldats du pape, le général Leclerc était chef d'état-major de l'armée française. Dans cette occasion, son austère probité lui valut un témoi

gnage bien satisfaiant. On sait que, quelques jours après l'entrée des Français dans la ville de Rome, l'armée offrit un exemple d'insubordination bien dangereux, et qui heureusement depuis ne s'est pas renouvelé : les officiers des corps composant cette garnison s'assemblèrent, malgré leurs chefs, dans l'église du Panthéon, où ils rédigèrent une adresse, dans laquelle ils exposaient au directoire les griefs qui les forcaient à s'assembler illégalement. Ces prétendus griefs leur servaient de prétexte pour dénoncer les dilapidations imaginaires, commises par des généraux et des agens des finances, depuis l'entrée de l'armée dans les États romains. Par ce factum, on accusait ces chefs militaires et civils de s'être approprié, à son détriment, les immenses ressources trouvées dans les États nouvellement conquis. Une députation de cette assemblée insurrectionnelle fut chargée de présenter au général en chef cette audacieuse pétition, par laquelle on lui demandait avec hauteur l'éloignement des dilapidateurs qui s'y trouvaient signalés. Le général Leclerc, qui était chef de l'état-major de cette armée, ne fut atteint par aucune plainte; pas un seul reproche ne lui fut adressé par les officiers du comité insurrecteur. Il reçut d'eux, au contraire, les marques les plus expressives de leur profond respect pour sa personne, et tous applaudirent unanimement à la

conduite loyale et désintéressée qu'il avait eue depuis l'entrée de l'armée dans les États romains. J'étais à Rome alors, j'y remplissais les fonctions provisoires de commissaire-ordonnateur, et je tenais la plume dans le conseil assemblé chez le général en chef, lorsque cette députation s'y présenta. Je puis attester, comme pourraient le faire au besoin les généraux Marchand et Belliard, employés à l'armée de Rome, à la même époque, que le général Leclerc, dans une circonstance aussi délicate, fut traité par les officiers porteurs d'une déclaration aussi sévère, avec tous les égards dus à un officier-général, sur lequel on ne pouvait faire peser aucun tort. Ces mêmes officiers n'eurent pas autant d'égards pour plusieurs des camarades de ce général. Aussi le premier consul, en donnant le commandement de Saint-Domingue au général Leclerc savait que sa probité était à l'abri du moindre soupçon.

M. de Bourrienne assure de plus, ainsi qu'on le voit dans le paragraphe que j'ai cité, que le général Leclerc avait le talent de déplaire souverainement à son beau-frère. Nous opposerons à l'insultante assertion de l'auteur, les regrets que donna le premier consul à la mémoire du général Leclerc lorsqu'on lui annonça sa mort; ce sont là des preuves évidentes du contraire, et certes si l'on consultait à cet égard les frères de Napoléon,

ils diraient, comme moi, que leur beau-frère fut aimé et estimé par le général Bonaparte.

4°. Quatrième volume, page 309.

« Ces raisonnemens, que je lui répétais souvent, « l'ébranlaient ; il les approuvait ; mais cet incon- « cevable empire qu'avaient pris sur lui les mem- « bres de sa famille, le dominait toujours. »

La vie entière du général Bonaparte prouve toute l'éxagération de l'opinion de M. de Bourrienne, sur l'empire prétendu qu'exerçaient les membres de cette famille, sur le caractère de leur chef. Les faits sont là pour démentir un tel assujétissement. Je suis loin de dire qu'il n'était pas bon parent, qu'il n'aimait pas sa famille ; bien loin de là, je suis persuadé qu'il avait une véritable affection pour tous ceux qui la composaient : nous l'avons vu respectueux avec sa digne mère, la chérissant, amical pour ses frères, bienfaisant pour ses autres parens ; voilà les qualités privées que présentait le général Bonaparte envers sa famille. Mais lorsqu'il s'agissait des grands intérêts de la France, toute considération particulière s'effaçait en présence des obligations importantes auxquelles il se croyait imposé ; il ne voyait plus que la gloire de la patrie et son agrandissement. Alors les sacrifices ne lui coûtaient rien ; et sa famille, comme les autres citoyens de la France, devaient, à son avis, concourir aux mêmes charges et aux

mêmes sacrifices. On peut juger de sa détermination à cet égard, par la conduite qu'il tint envers son frère Lucien, et par celle qu'il suivit également, lors de l'avènement de son frère Louis au trône de Hollande, et plus tard par l'abandon auquel il le força pour les intérêts de la France. Je pourrais multiplier les exemples, mais l'histoire est là pour repondre victorieusement.

Lors de l'avènement de Napoléon à l'empire, M. de Bourrienne n'était plus attaché à sa personne; son jugement n'est donc pas infaillible et irrévocable; on peut en appeler à celui de la personne qui le remplaça et à celles qui furent employées depuis près de l'empereur, qui, par conséquent, ont été plus à même que l'auteur de connaître ce qui se passa entre Napoléon et sa famille, et de juger de l'empire qu'elle avait sur lui à l'époque de sa grande élévation. Je m'en rapporterai donc plus volontiers au témoignage de ces confidens privés, qu'à celui d'un homme irrité de sa disgrace, et qui souvent juge son ancien ami avec tant de partialité et d'injustice.

5°. Quatrième volume, page 309, parlant de l'expédition de Saint-Domingue :

« Cette entreprise, enfantée presque subite-
« ment et un peu par mauvaise humeur, après
« des préliminaires captieux et incertains, me pa-
« rut une grande faute : je ne trouvai personne

« dans ce temps qui en augurât bien; il y avait « cent à parier contre un que l'issue en serait « funeste. »

Quand une entreprise n'a pas été heureuse, il se présente presque toujours des soi-disant prophètes qui assurent en avoir prévu l'issue. M. de Bourrienne, par ses nombreuses prédictions, mérite bien l'honneur de figurer à la tête des nécromanciens politiques ; car, à l'entendre, il a toujours tout prévu, toujours donné de sages conseils, et s'il a la modestie de ne pas affirmer tout haut qu'il a été l'homme d'État le plus parfait de son époque, c'est qu'il espère que ses lecteurs ne manqueront pas de se *le dire a eux-mêmes*. Deux choses dominent dans son ouvrage ; en le lisant elles m'ont vivement frappé. La première est l'appel continuel qu'il fait à l'opinion des personnages qui ont cessé d'exister, mais que néanmoins il ramène sans cesse sur la scène, et auxquels il prête un langage qui lui est toujours favorable. La seconde, c'est le jugement certain qu'il a porté à l'avance sur l'issue des évènemens malheureux.

A l'époque où l'expédition de Saint-Domingue fut décidée, on était en France d'une opinion toute différente de celle qu'il émet sur l'issue qui l'attendait. Qu'on veuille bien se reporter au moment où cette entreprise fut arrêtée; on verra

qu'alors l'opinion générale lui était favorable, l'on était même dans une telle persuasion sur sa réussite que, lorsqu'il fut question de la composition de l'armée, on accourait chez les ministres pour demander à être employé. Les généraux, les officiers de tout grade et de toute arme se succédaient chez celui de la guerre, et le priaient avec instance de les comprendre dans l'organisation. Le premier consul était lui-même accablé de sollicitations, et ne savait plus à qui entendre. Tous les généraux les plus distingués réclamaient avec chaleur des commandemens. Le ministre de la marine était dans la même position que celui de la guerre. Il était assailli de demandes, non-seulement pour des emplois dans la marine, mais aussi pour les places qui étaient à sa nomination dans les différentes administrations de la colonie. Tous les colons réfugiés en France voulaient accompagner nos soldats, tant ils avaient l'espoir que leur valeur, secondée par les bonnes dispositions du chef qu'on leur avait donné, aurait bientôt reconquis la colonie où ils seraient remis en possession de leurs habitations. La meilleure réponse, au surplus, à faire à M. de Bourrienne est de l'engager à aller examiner avec attention et scrupuleusement dans les archives des différens ministères, les nombreuses demandes d'emplois faites à l'occasion de l'expédition de Saint-Do-

mingue, et les nombreuses félicitations que reçut alors le chef du gouvernement, sur sa volonté de faire rentrer la colonie dans l'obéissance. Je puis joindre à toutes ces preuves l'opinion manifestée par tout le commerce de France qui faisait lui-même ses préparatifs pour suivre les mouvemens de notre armée et profiter des chances qu'elle pourait lui offrir.

6°. Quatrième volume, page 310.

« L'expédition de Saint-Domingue est une des « plus grandes fautes qu'ait commises Bonaparte. « Tous ceux qu'il consultait, l'en dissuadaient. »

Ce n'est pas ici la place de traiter la question de savoir si le premier consul a eu tort ou raison d'entreprendre aussi promptement l'expédition de Saint-Domingue ; une discussion semblable serait de trop longue haleine ; des considérations importantes, des citations sans nombre demanderaient un développement trop étendu pour être présenté dans une simple lettre ; aussi je me vois dans la nécessité de renvoyer les lecteurs de M. de Bourrienne ainsi que les miens, à la lecture des ouvrages qui ont paru depuis sur cette expédition, s'ils veulent en connaître les particularités, et ainsi se former une opinion éclairée sur cette grave question. Ne devant donc pas m'occuper de la première partie de ce paragraphe, je ne répondrai pour le moment qu'à la dernière partie

de la phrase de M. de Bourrienne citée plus haut, savoir : « que tous ceux que le général Bonaparte « consultait sur l'expédition, cherchaient à le « dissuader de l'entreprendre. »

Malgré la répugnance que j'ai à me mettre en scène, et la défiance où j'ai toujours été sur mes notions, quelques sûres qu'elles puissent être sur les événemens d'alors, je vais cependant essayer de faire connaître au public les faits tels qu'ils se sont passés sous mes yeux, faits auxquels j'ai participé, et lui présenter des éclaircissemens qui le mettront à même de juger l'assertion de M. de Bourrienne.

Placé dans cette circonstance à la tête de l'administration de l'armée par le premier consul, en qualité de commissaire-ordonnateur en chef, je puis donner tous les détails des mouvemens qui précédèrent le départ de l'expédition. A raison de mes fonctions, j'eus l'honneur à cette époque de voir plusieurs fois le premier consul et souvent les ministres, pour recevoir leurs instructions. J'avais des conférences fréquentes sur l'expédition qu'on allait entreprendre ; ma mémoire me sert assez bien, pour me rappeler tout ce qui me fut dit. J'ai le souvenir très-présent des nombreuses félicitations que je reçus sur ma nomination. Je remarquai surtout avec plaisir l'accord unanime qui se manifestait chez tous les hommes en place,

et chez tous les généraux les plus distingués de l'armée que je voyais habituellement, et parmi lesquels plusieurs avaient pour moi une véritable et sincère amitié, pour augurer favorablement du résultat de l'entreprise que l'on était à la veille de faire sur Saint-Domingue. Je fus complimenté et félicité de bon cœur, par beaucoup d'entr'eux, sur l'avantage que j'avais d'être le chef de l'administration d'une armée qui était appelée à faire rentrer dans l'obéissance et à rétablir l'ordre dans la plus belle et la plus importante de nos colonies. Dans le nombre des personnes dont le reçus les vœux et les complimens, je ne dois pas oublier M. de Bourrienne, lui dont l'opinion se trouve ici en contradiction avec la mienne, mais qui n'en daigna pas moins me féliciter vivement, me témoigner avec cette amitié qu'il avait alors pour moi, tout l'intérêt qu'il prenait à ma nouvelle position. Je n'ai point oublié qu'il occupait alors un emploi, qui le mettait à même de mieux connaître que personne l'opinion que le premier consul pouvait avoir de mes services, et qu'il voulut bien me la faire connaître.

Je me souviens aussi parfaitement que tout le commerce de France attendait avec impatience le départ de cette expédition ; je reçus alors, de beaucoup de bons négocians, des propositions pour l'approvisionnement de l'armée et la pro-

messe d'envoyer à Saint-Domingue, pour les besoins de ce pays et pour ceux de nos soldats, des bâtimens chargés de tout ce qui serait nécessaire. Ce que j'avance est tellement vrai, que peu de temps après notre débarquement, les bâtimens marchands français arrivèrent en grand nombre, chargés, non-seulement de ce qui était utile pour le service de l'armée et les besoins des habitans de la colonie, mais encore d'une quantité d'objets dont on pouvait se passer. Et ce qui prouve de plus en plus qu'on espérait en France, soit dans le gouvernement, soit dans les villes de commerce, que la conquête de Saint-Domingue ne serait nullement douteuse, c'est que les envois d'hommes de la part du premier et les armemens mercantiles des secondes ne cessèrent qu'au moment où la guerre avec l'Angleterre fut déclarée. Jusqu'à cette fâcheuse époque, l'armée avait reçu de nombreux renforts, et on avait vu arriver dans les ports de la colonie un bon nombre de bâtimens marchands venant de ceux de France.

Ne cherchons point à assigner d'autres causes à la non-réussite de l'expédition de Saint-Domingue que les deux suivantes : La première, ce fut l'effrayante *fièvre jaune* qui détruisit en si peu de temps une armée si brave, si nombreuse, qui, en moins de dix-huit mois, perdit plus de vingt officiers-généraux ou adjudans-généraux, quinze cents

officiers, sept cent cinquante officiers de santé, trente-cinq mille soldats, huit mille matelots de la marine militaire et marchande, deux mille employés civils, trois mille blancs venant de France. Quand on pense que, sur cette masse effrayante, à peine quatre mille hommes avaient été tués dans les combats, ou étaient morts de leurs blessures, on dira avec nous qu'il serait difficile de trouver dans l'histoire moderne l'exemple d'une destruction aussi rapide et aussi grande, en raison du temps et du nombre. La seconde cause fut tout simplement la déclaration de guerre avec l'Angleterre, qui, dès qu'elle fut connue dans la colonie, fit évanouir jusqu'à la moindre espérance de faire rentrer les nègres dans l'obéissance et de les y maintenir.

7°. Quatrième volume, page 311.

« Toussaint montra assez d'habilité, mais avant
« que le climat et ses ravages, avant que le temps
« eût diminué l'armée française, Toussaint fut
« hors d'état de résister à une armée fraîche,
« nombreuse et aguerrie. Il capitula et se retira
« dans une plantation dont il ne pouvait sortir
« sans une permission de Leclerc. »

L'habilité pour la guerre a été une qualité que les hommes les plus à même d'en juger ont toujours refusée à Toussaint-Louverture. Si ce chef noir eût été aussi grand général qu'il fut ha-

bile chef de gouvernement, avec une armée comme celle qu'il avait à sa disposition, au moment du débarquement de l'armée française, il aurait pu faire une campagne mieux combinée, une résistance plus opiniâtre et moins désastreuse pour son parti. Ce général noir avait sous ses ordres, pour combattre les Français, une armée de 20,000 hommes, bien disciplinés, aguerris et ne redoutant en aucune manière les effets du climat. Ajoutez, que depuis dix ans cette armée combattait pour sa liberté et pour celle du pays qu'elle occupait. Elle avait montré du courage, et ses généraux avaient acquis de l'expérience, dans la guerre qu'ils soutinrent contre les Anglais, qui étaient parvenus à envahir une partie de la colonie, d'où ils finirent enfin par les chasser. En outre, Toussaint avait à sa disposition beaucoup d'argent, et exerçait un ascendant inconcevable sur toute la population noire. Trente mille cultivateurs étaient armés, la plupart étaient au fait de la guerre; ils montrèrent surtout du courage et de la résolution, lorsque l'armée de ligne noire fut en partie détruite. Le général Toussaint-Louverture, après une campagne qui fut aussi désastreuse pour lui, que glorieuse pour le général Leclerc, se décida à capituler; il obtint du général français la permission de se retirer dans le domaine d'Ennery. Comme on savait que cette retraite forcée n'était

au Cap pour la réclamer avec instance; il n'y avait donc plus de doute à avoir sur les intentions de Toussaint-Louverture. On n'avait point traité avec lui de puissance à puissance; on lui avait accordé son pardon pour sa rébellion, avec l'assurance donnée de sa part qu'il resterait tranquille et entièrement soumis aux lois de la république.

Il était donc temps de l'arrêter; on le devait, puisqu'il manquait à sa parole; ensuite on fut instruit que les cultivateurs ne travaillaient plus dans quelques habitations, et qu'une fermentation vive existait de nouveau dans plusieurs quartiers. Convaincu des machinations de Toussaint, le général Leclerc ne voulut pas retarder plus longtemps son arrestation : en conséquence, l'ordre fut donné au général Brunet, qui commandait aux Gonaïves, de faire enlever ce perfide noir. Il fut assez heureux pour le faire sans effusion de sang et sans bruit, car ce fut dans le cabinet même du général Brunet, qui avait eu l'adresse de l'attirer à son quartier-général, qu'il fut saisi dans l'habitation Georges et de là conduit aux Gonaïves, pour y être embarqué sur la frégate *la Créole* qui était alors en rade. Le seul tort qu'on pourrait reprocher au général Leclerc, ce serait de ne pas avoir fait enlever plus tôt cet ennemi si dangereux pour la tranquillité si nécessaire à la colonie.

6°. Quatrième volume, page 312.

« Je suis certain qu'il eût vu avec satisfaction « une autre issue à ses relations avec Saint-Do« mingue, qu'un enlèvement et une déportation « subite. »

Le premier consul n'a pu avoir cette pensée; la présence de Toussaint-Louverture dans la colonie ne pouvait qu'y produire un détestable effet; et si un reproche doit être adressé au général Leclerc, ce n'est pas celui d'avoir fait conduire en France l'homme dont la présence à Saint-Domingue était un sujet de crainte pour la population. Nous répétons ici avec confiance qu'il eût fallu le faire disparaître beaucoup plus tôt d'un pays où il avait joué le premier rôle, et où il avait refusé d'en remplir uu secondaire. Le caractère remuant de Toussaint était trop connu pour que l'on pût supposer qu'il resterait tranquille dans son habitation, et qu'il ne voudrait plus prendre part aux affaires. Et certes, Toussaint, qui répondait en France à ceux qui lui parlaient de ses trésors, et qui voulaient acquérir des notions sur les valeurs, « *j'ai perdu autre chose que des trésors,* « n'était pas homme à rester oisif au milien d'événemens aussi majeurs. Au reste, l'enlèvement de Toussaint-Louverture ne produisit pas dans la colonie la secousse à laquelle on avait lieu de s'attendre. Les Noirs parurent peu regretter l'idole de leur culte. Ils lui

reprochaient ses mauvaises dispositions pour la défense de la colonie; ils l'accusaient surtout de ne pas avoir combattu à leur tête comme il aurait dû le faire; mais ainsi que nous l'avons déjà dit, leur chef n'était pas militaire.

7°. Quatrième volume, page 313.

» Peut-être un autre homme que Leclerc eût-il « amené Toussaint à concilier les justes intérêts de « la colonie et les droits de l'humanité, avec les « prétentions de la métropole que le temps et les « événemens avaient rendus modérées. Leclerc « préféra d'abord les négociations, mais il changea « promptement de système : la fièvre jaune, qui « emporta Leclerc, ravagea l'armée. La désertion « était générale. »

Il faut ne pas avoir connu Toussaint, ou avoir une bien singulière idée de son caractère, pour croire qu'il était possible de l'amener à une conciliation qui aurait pu lui faire jouer dans la colonie un autre rôle que celui qu'il croyait être appelé à y remplir. Avant notre entrée, il régnait en maître sur la colonie; il lui avait donné une constitution qui le nommait *gouverneur à vie*, avec la faculté de choisir son successeur : il avait conçu cette idée, afin de se rendre nécessaire à la France, et je ne pense pas qu'un ambitieux comme l'était Toussaint-Louverture, ait jamais voulu de bonne foi, et lorsqu'il était encore puissant, né-

gocier franchement avec le général Leclerc qu'il savait être envoyé dans la colonie, pour y occuper la première place. Aussitôt que Toussaint sut l'arrivée d'une partie de l'escadre au cap Samana, il ordonna de défendre tous les points qui pouvaient être défendus, et de brûler partout ailleurs. Aussi les négociations furent-elles bientôt rompues, et l'armée française ne trouva à son débarquement qu'un chef rebelle aux volontés de la France, une armée opposant la plus vive résistance et une population noire exaspérée, incendiant les habitations, égorgeant tout ce qui pouvait être soupçonné d'avoir des relations avec la France ou de désirer qu'elle rentrât dans la possession de sa colonie. Au contraire, le général Leclerc avait un intérêt tout différent à celui de Toussaint; des négociations heureuses ne pouvaient que lui être avantageuses; elles faisaient naturellement rentrer, sans effusion de sang, Saint-Domingue dans le devoir. La tranquillité de ce pays et sa prospérité étaient en réalité d'une trop grande importance à la France, pour que le général qui avait été placé à la tête de l'armée, et qui avait été chargé de remplir une mission aussi honorable et aussi difficile que celle de pacifier ou de vaincre, ne cherchât pas à la terminer par la conciliation. La guerre ne présentait pas assez de gloire, et d'un autre côté les chances de suc-

cès étaient trop incertaines, pour qu'on n'usât pas de tous les moyens de modération pour ramener dans la colonie une tranquillité qui était si essentielle à son rétablissement.

M. de Bourrienne, à la fin de son paragraphe, ajoute en peu de mots : « La désertion était générale. »

Je ne pense pas qu'il ait voulu parler des soldats venus de France. Il y eut peu d'exemples de désertion parmi eux; ils savaient très-bien que les nègres ne pardonnaient point à ceux qui n'étaient pas de leur couleur, et qui venaient les joindre; ils savaient qu'ils étaient égorgés aussitôt leur arrivée. C'est donc une erreur de dire que la désertion était générale.

11°. Quatrième volume, page 344.

« Cette lettre contredit positivement ce qu'on « a imprimé dans les biographies, que Jérôme « Bonaparte partit en 1801 comme lieutenant de « vaisseau avec l'expédition de Saint-Domingue. « Jérôme est parti sur l'*Épervier* après la réception de la lettre de son frère. Il était à Saint-Pierre le 6 novembre; il était alors promu au « grade de lieutenant de vaisseau. »

Ce qui est incontestable, c'est la présence de Jérôme à Saint-Domingue où il était en même temps que l'expédition. Je ne suis pas le seul qui l'y ait vu; beaucoup de généraux, d'officiers et

d'administrateurs encore existans pourraient au besoin certifier sa présence dans la colonie au moment de l'expédition ; et si M. de Bourrienne ne voulait pas s'en rapporter à mon dire, qu'il s'informe de la vérité auprès des généraux Boyer, Bourk, Bachelu, à l'ordonnateur Dintranse et à M. le baron de Margueritte, intendant de l'armée navale au Cap, qui sont encore vivans, et qui étaient alors sur les lieux. Je pourrais encore renvoyer M. de Bourrienne à la lecture d'une pièce officielle, si je ne connaissais le peu de confiance qu'il affecte pour cette sorte de preuve. Aussi n'est-ce pas pour lui que je donne l'extrait d'une lettre du général Leclerc au premier consul, mais bien pour la satisfaction de ses lecteurs et des miens, qui me sauront peut-être quelque gré de les mettre à même de juger la question.

LE GÉNÉRALE EN CHEF LECLERC,

AU PREMIER CONSUL.

14 ventose, au Cap.

. . . .

« Je suis très-content de Jérôme, je le ferai
« beaucoup naviguer. Je l'enverrai en croisière,

« et lui donnerai des commissions ; il a tout ce « qu'il faut pour faire un excellent officier. »

On voit par ce paragraphe d'une lettre de Leclerc au premier consul, que Jérôme était bien présent au Cap le 14 ventôse, et que son beau-frère était très-content de sa conduite, ce qui prouve évidemment que l'assertion de M. de Bourrienne est entièrement fausse. Il y avait un mois que l'armée était à Saint-Domingue ; pour que le général Leclerc écrivît à son beau-frère qu'il était très-content de Jérôme, il fallait nécessairement qu'il fût dans la colonie depuis à-peu-près ce temps.

Je ne veux pas terminer cette lettre sans répondre à une calomnie répandue lors de la formation de l'armée de Saint-Domingue, et répétée même jusqu'à ces derniers temps par des écrivains de bonne foi. On a donc prétendu qu'à l'époque de l'organisation de cette armée, le premier consul avait désigné de préférence pour en faire partie, les corps de troupes et les généraux de l'armée du Rhin qui avaient servi sous les ordres du général en chef Moreau ; et cela, par haine contre son rival de gloire, et aussi pour éloigner ces généraux et ces troupes de l'influence que pouvait avoir conservée sur eux leur ancien chef. Cette accusation aussi fausse qu'absurde est facile à détruire. Il suffira, pour s'en convaincre, de

jeter les yeux sur la composition de cette armée, à l'époque de son départ. On verra que les généraux et les troupes avaient été tirés de toutes les armées, et qu'à peine un quart avait servi dans les dernières campagnes du Rhin, sous les ordres du général Moreau. Pour mettre le public à même d'apprécier à sa juste valeur, cette infâme calomnie, je vais citer les noms des généraux de division et les armées auxquelles ils avaient appartenu en dernier lieu.

Le général Dugua, chef de l'état-major général de l'armée, et le général Boyer, sous-chef, arrivaient de l'armée d'Égypte.

Le général Rochambeau, servait sous le général Suchet dans la rivière de Gênes.

Le général Boudet, était à Marengo, commandant une division sous Desaix.

Le général Desfourneaux, avait été fait prisonnier par les Anglais, en allant en Égypte.

Les généraux Hardy et Debelles étaient des officiers de l'armée de Sambre-et-Meuse. Le dernier était beau-frère du général Hoche.

Les généraux de brigade n'avaient pas plus servi à l'armée du Rhin que dans les autres armées de la république.

Quant aux corps des troupes, il serait trop long d'en faire l'énumération ; et on y verrait d'ailleurs la même composition que pour le officiers-géné-

raux, c'est-à-dire un peu de chacune de nos armées. Ainsi une aussi basse calomnie tombe d'elle-même.

Ce qui a droit de surprendre tous les amis du général Leclerc, c'est que M. de Bourrienne se soit exprimé avec tant d'humeur à son égard, et de manière à faire croire qu'il ne méritait pas l'intérêt que le premier consul témoignait pour lui, lorsqu'il lui donna le commandement en chef de l'armée de Saint-Domingue. C'est un mort, et ce mort, c'est Napoléon que M. de Bourrienne fait parler avec si peu de ménagement sur le compte de son beau-frère. Une accusation directe faite par l'auteur des Mémoires eût été beaucoup plus facile à combattre et à détruire. Cette nouvelle façon d'attaquer les caractères les plus honorables, en faisant intervenir des tiers et surtout des tiers inanimés, et inadmissible. Ces sortes d'accusations sont mille fois plus perfides que si elles étaient faites face à face, parce qu'elles donnent lieu à toutes les interprétations les plus défavorables. Il me semble qu'un homme d'honneur, lorsqu'il invoque les paroles d'un homme mort, doit en prendre sur lui la responsabilité et toutes ses conséquences.

Après avoir lu les Mémoires de M. de Bourrienne, et surtout, après y avoir fait un grand nombre de remarques, je pourrais, comme tout autre lecteur, me permettre de porter un juge-

ment sur son ouvrage ; je m'en abstiendrai toutefois, et je me contenterai de reproduire un tout petit paragraphe qui se trouve dans un journal littéraire bien connu, et toujours instructif, amusant et spirituel. Dans le numéro du 4 juillet, à l'occasion d'une nouvelle édition du Mémorial de Saint-Hélène, l'éditeur cite d'abord l'ouvrage de Walter-Scott, puis il ajoute :

« L'autre ouvrage est celui de M. de Bourrienne « qui, par une singularité remarquable, n'a pas « attiré le tonnerre patriotique, bien que, comme « style, couleur et esprit, il fût prodigieusement « inférieur à celui de Walter-Scott. Les Mémoires « de cet homme d'état semblent, sous une réca- « pitulation sonore de titres, n'être qu'une mes- « quine rubrique pour nous entretenir de lui- « même, pour se vanter aux dépens de Napoléon, « le représenter bien inférieur à son camarade « d'études, et ceci à tel point, avec tant d'instan- « ces et une si lassante répétition, qu'on en vient « tout bonnement à demander : Comment il se fait « que nous n'ayons pas eu Bourrienne premier « pour empereur ! »

Ne pourait-on pas au surplus, après avoir lu les Mémoires de M. de Bourrienne, dire avec lui : Le vent a changé, tournez avec le vent, blâmez ce que vous avez vanté, vantez ce que vous avez blamé; vous ferez votre chemin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec une parfaite considération.

Votre très-humble et très-obéissant
Serviteur.

H. d'Aure.

Paris, 19 juillet 1830.

CHAPITRE V.

Négociations de Prague et de Châtillon.

Il y a loin de l'expédition de Saint-Domingue à la campagne de Saxe ; de l'insurrection des Noirs, que nous *menacions de l'esclavage*, à celles des peuples du Nord, que *nous voulions dépouiller de leur dernier écu ;* mais telle est la masse des iniquités dont, grands et petits, nous nous sommes rendus coupables, telle est surtout celle du chef qui nous avait associés à ses attentats, que vouloir les suivre une à une est impossible. Bornons-nous donc à discuter les principales. Et comme le plus grand crime dont un souverain puisse se rendre coupable envers sa nation, est une guerre entreprise sans nécessité, continuée sans but ; que les dévastations les plus odieuses, dont une armée puisse devenir complice, sont celles qu'une lutte sans objet traîne après elle ; voyons si l'empereur était dominé par cette passion des armes que lui attribuent les Mémoires ; s'il a en effet repoussé

la paix, si nous avons eu tort de le soutenir. Suivons la narration de M. de Bourrienne :

« Si jamais, nous dit-il, tome IX, p. 196, Napoléon a eu une occasion de faire une paix honorable et avantageuse pour la France, ce fut sans doute après la bataille de Bautzen. » Je le crois ; quatre grandes puissances se trouvaient enfin réunies en armes. Les anciens pouvoirs monarchiques qui avaient tour-à-tour dominé l'Europe, se voyaient, par une faveur inespérée de la fortune, libres de peser tous ensemble sur un pouvoir nouveau qui pendant douze ans les avaient humiliés, vaincus, menacés de leur ruine. Ils ne pouvaient manquer de lui faire de larges concessions, de préférer aux chances certaines de la guerre, les avantages équivoque d'une paix qui eût laissé à la France sa force, sa prospérité, aux institutions nouvelles leur défenseur et à la révolution son empire. Si d'importuns souvenirs, si quelques restes des impressions profondes dont un grand génie avait frappé les esprits leur avaient donné la moindre hésitation, l'Angleterre était là l'or à la main pour convaincre les ministres, et la menace à la bouche pour décider les rois. Elle était là pour montrer à Alexandre les grands prêts à se mutiner contre une odieuse croisade ; à Frédéric-Guillaume, ses peuples au moment de refuser d'y prendre part ; à François, les murmures de l'oligarchie autri-

chienne révolte, car tous les privilégiés de l'Europe s'étaient pris de tendresse pour les principes de l'égalité, et le souverain qui les infusait dans les lois des pays soumis à son empire. La défaite de Vittoria était d'ailleurs venue, comme à point nommé, pour vaincre les répugnances et fixer les irrésolutions de ceux qui balançaient encore.

« Il était stipulé dans l'article VI du traité d'ar-« mistice, que si une des parties belligérantes dé-« nonçait l'armistice conclu en vertu de la con-« vention provisoire du 4 juin, les négociations « du congrès ne seraient pas pour cela interrom-« pues. » La mesure eût été sage, et c'est sans doute parce qu'elle eût dû être stipulée, que M. de Bourrienne s'est persuadé qu'elle l'avait été. Malheureusement il n'en fut pas ainsi. L'empereur avait perdu son génie tutélaire; on ne prévoyait, on ne précisait rien au quartier-général; on ne s'inquiéta pas plus de consigner cette clause dans l'armistice que de fixer l'époque où il devait finir. Parcourez en effet cet acte : vous trouverez qu'au lieu d'expirer le 8, la suspension d'armes s'étend jusqu'au 20 juillet. Voulez-vous savoir comment les négociations devaient être suivies après la reprise des hostilités? consultez l'article cité par l'auteur :

« Pendant la durée de l'armistice, chaque place

« aura, au-delà de son enceinte, un rayon d'une « lieue de France, le terrain sera neutre. Magde- « bourg aura par conséquent la frontière ou une « lieue sur la rive droite de l'Elbe. » N'êtes-vous pas bien édifié ? La mémoire de M. de Bourrienne n'est-elle pas bien sûre ? Ses citations ne méritent-elle pas toute confiance ?

« Pour qui était au courant de l'esprit qui ani- « mait les chefs des deux puissances devenus ri- « vales. » Cemment de deux puissances ! La convention est passée entre la France, la Prusse et la Russie. M. de Bourrienne n'a donc jamais jeté les yeux sur les conventions de Plesswitz ? et pourtant c'est sur cet acte qu'il échaufaude une partie de ses accusations ! Je reprends :

« Pour qui était au courant de l'esprit qui ani- « mait les chefs des deux puissances devenues ri- « vales, il n'y avait rien à attendre du congrès. » Les chefs des deux puissances? Alexandre aussi ! *Ce qui était raisonnable ne dépendait donc pas de Napoléon seul*, comme on le dit quelques lignes plus bas. Ils étaient au moins deux ; et *si ce qui était raisonnable n'était pas possible*, la faute n'en n'était pas tout entière à Napoléon, *le plus astucieux des Grecs* en avait sa part.

Les conférences (celles de Prague) *furent très peu conciliantes.* Les conférences ! il n'y en eut pas ; mais c'est trop insister sur ces détails, venons

au fond, et voyons s'il est vrai que ce fut Napoléon qui repoussa la paix.

L'empereur n'avait pas attendu pour la proposer, que la campagne fût commencée. Il avait fait des ouvertures dans le mois de février, il les avait renouvelées dans le courant de mai sans pouvoir les faire accueillir. L'Autriche avait trouvé les unes trop généreuses, la Russie avait éludé les autres. On n'avait rencontré partout que perfidie et froideur. La victoire de Bautzen rendit les alliés plus traitables. Ceux qui n'avaient pas jeté le masque hésitaient sur le parti qu'ils avaient à prendre; ceux qui étaient en armes voyaient avec angoisse les auxiliaires, sur lesquels ils avaient comptés, prêts à leur échapper. L'anxiété fit ce que la modération n'avait pu faire; on donna à la crainte ce qu'on avait refusé à l'humanité, et les hostilités cessèrent. Mais la confiance ne tarda pas à renaître. On était en présence. On se vit, on se compta; on sentit que la partie n'était pas égale, on résolut de la pousser à bout. Cependant, comme le génie a ses chances, on ne voulut rien négliger. L'Autriche n'était pas prête, elle avait besoin de quelques jours encore pour achever ses armemens; on éleva des contestations, on mit en course des négociateurs sans pouvoirs. On consuma en incidens puérils le temps qu'on devait mettre à traiter. L'empereur, à qui l'artifice n'é-

chappait pas, insistait vainement pour en finir. Bubna avait toujours quelque oubli à lui opposer; Metternich trouvait toujours quelque réserve à lui soumettre. Cependant, le mois de juin s'écoulait, nous étions au 20, et rien n'était arrété. Le ministre autrichien sentit que c'était dépasser les bornes. Il se rendit à Dresde et régla la nature de la médiation. Il l'avait d'abord présentée comme une sorte d'arbitrage; mais l'empereur s'était si vivement élevé contre une telle prétention que Metternich l'avait aussitôt désavouée et s'était contenté du rôle de conciliateur. Néanmoins comme si ses attributions n'eussent pas été assez nettement définies, on y revint encore dans l'acte d'acceptation. On stipula que les *plénipotentiaires se réuniraient;* ce qui instituait bien clairement une négociation par conferences et excluait toute idée d'un arbitrage, où chaque partie aurait plaidé séparément sa cause devant le plénipotentiaire du médiateur. Les formes étaient convenues, les ministres français reçurent des instructions en conséquence.

Le congrès devait s'ouvrir le 5, M. de Metternich, de son autorité privée, l'ajourna au 12. Ces délais, l'inconvenance avec laquelle on disposait du temps n'étaient pas propres à faire bien augurer des négociations. Cependant les pouvoirs étaient expédiés le 16. Le comte de Narbonne se

trouvait depuis long-temps à Prague, les conférences pouvaient immédiatement commencer. Le duc de Vicence, il est vrai, se rendit un peu plus tard à son poste; mais les lenteurs qu'on nous opposait partout justifiaient la sienne; du reste, il était arrivé le 28.

Les plénipotentiaires étaient en présence, il semblait qu'il n'y avait qu'à discuter les intérêts dont ils étaient chargés. Ce n'était pas là le compte de l'Autriche.

Elle était loin de se prêter encore à la destruction du pouvoir impérial, mais elle était bien décidée à profiter de nos embarras. La coalition avait fait ses offres, la France se tenait toujours sur la réserve, elle avisa au moyen de la faire expliquer. Elle revint sur les transactions de Dresde, et s'autorisant de ce qui avait été fait à Teschen, elle repoussa les négociations par conférences, et voulut que tout se traitât par écrit. Les plénipotentiaires représentèrent vainement que le cas dont elle se prévalait était une exception, que l'usage avait consacré d'autres formes, d'autres manières de discuter, que le congrès dont on tirait avantage n'avait rien de commun avec celui qui s'assemblait aujourd'hui, que le premier réunissait deux médiateurs qui négociaient ensemble, que le deuxième ne renfermait que des plénipotentiaires qui venaient soumettre de longs

différens à une conciliation calme et éclairée.

L'empereur était parti pour Mayence, lui seul eût pu autoriser la modification qu'on proposait. La négociation se trouva arrêtée dès son début. L'armistice n'avait plus que douze jours à courir; la France, hors d'état de s'entendre avec les alliés, se trouvait en quelque sorte obligée de souscrire à tout ce que lui imposerait l'Autriche. L'incident était tout entier à notre charge. Napoléon ne l'avait ni provoqué, ni prévu. Si donc il y a eu des répugnances dans ces négociations, ce n'est pas à lui qu'il faut les imputer.

On a dit que les alliés redemandaient tout ce qu'ils avaient perdu depuis 1805. On ignorait quelles étaient leurs prétentions, et c'est à les découvrir que l'empereur mettait tous ses soins. Il s'était flatté que l'esprit léger, mais sagace de M. de Narbonne, et le zèle plus réfléchi de M. de Vicence, parviendraient à pénétrer les véritables intentions des alliés et du médiateur sur les sacrifices à faire pour arriver à la paix. Il s'était flatté que dans des débats où chacun, indépendamment du but commun, avait des prétentions à part, il serait facile, en supposant quelque habileté à ses négociateurs, de découvrir les points sur lesquels on pouvait se concilier les uns et satisfaire les autres : inconnues dont la découverte est de l'essence de toute négociation. La chose lui

paraissait d'autant moins difficile, qu'on traitait avec l'Europe entière, que dans un conflit de prétentions aussi diverses, l'intérêt de l'un est rarement d'accord avec les vues de l'autre, qu'à l'aide de quelques germes de dissentiment, jetés à propos, le négociateur adroit apprend ce qu'il a besoin de savoir, et sauve quelquefois ce qu'il se croyait forcé d'abandonner. L'histoire des négociations fourmille à ce sujet d'instructions et d'exemples. Enfin, Napoléon pensait et devait penser, car c'est en grande partie pour cela qu'on envoie des plénipotentiaires au lieu de courriers, qu'il recevrait d'eux, sinon des notions certaines, du moins des aperçus probables sur l'exigence de ses ennemis, sur le degré de leur tenacité relativement à telle ou telle concession, et sur la part que le médiateur, qui ne trahissait pour rien ses engagemens et ses affections, prétendait à ses dépouilles. Il comptait régler d'après ces lumières le prix auquel il acheterait la paix. Elles lui étaient d'autant plus nécessaires, que n'ayant rien à demander et n'ayant qu'à céder, aucune autre combinaison n'était possible; toute la question résidait dans le plus ou le moins.

On a blâmé les instructions des plénipotentiaires. Rien n'est plus injuste. Les instructions prescrivaient de débuter par la demande de l'*uti possedítis*. Les plénipotentiaires ennemis devaient

s'y attendre. Tout plénipotentiaire s'y serait attendu, sauf à lui à expliquer les changemens qu'il croirait pouvoir exiger dans l'état de possession au détriment de la France. Alors la négociation commençait : c'est la première période qui était indiquée dans les intructions.

En attendant que les choses en fussent à ce point, les instructions ne pouvaient être que générales. Du reste, elles étaient claires. L'*empereur consentirait à de grands sacrifices, surtout s'ils devaient tourner à l'avantage de la Russie, sans établir des points de contact avec elle.* Que lui importait, en effet, qu'elle fût glorieuse pour Alexandre, pourvu que ce prince fût à l'avenir sans intérêt pour la guerre, et que l'état de possession de la France et de la Russie ne laissât, autant qu'il serait possible, aucun germe de mésintelligence entre elles. Ces vues étaient profondément pacifiques. Elles démontrent que Napoléon voulait avec sincérité la paix dont il avait besoin, mais qu'il voulait une paix durable, qu'il la voulait non-seulement pour lui, mais pour l'Europe.

Tel était donc l'esprit de la négociation dont l'empereur avait chargé le duc de Vicence. « Traiter la Prusse avec ménagement, favoriser la Russie de tout ce qu'on pourrait refuser à l'Autriche. »

De retour à Dresde le 4 août, après une absence

de dix jours, l'empereur apprit, avec autant de surprise que de chagrin, le procédé nouveau et imprévu par lequel le comte de Metternich était parvenu à empêcher la négociation de s'ouvrir. Il autorise sur-le-champ ses plénipotentiaires à admettre concurremment le nouveau mode imaginé par Metternich, et celui qu'il avait d'abord consenti. Il entrevoit ses vues, ne se méprend pas sur ses motifs. Mais qu'elle est l'étendue des sacrifices qu'ils demande? Où vont, où s'arrêtent ses prétentions? Il cherche dans les dépêches de ses plénipotentiaires, mais il ne trouve rien. Ils n'ont recueilli aucun aperçu, aucune indication dans les entretiens particuliers soit avec les ministres des ennemis, soit avec celui du médiateur. Pendant toute une semaine, ils n'étaient pas parvenus à aborder les premiers, avec lesquels cependant le sens de leurs instructions générales semblait rendre les rapports faciles. C'eût été préparer utilement les voies de la négociation, que d'éloigner de l'esprit des plénipotentiaires russes et prussiens l'opinion entretenue avec tant de soin par l'Angleterre, peut-être aussi par l'Autriche, que Napoléon était un ennemi irréconciliable de la puissance et de la gloire de leurs souverains. Des paroles dans ce sens pouvaient ouvrir les bouches et les cœurs. Les plénipotentiaires de l'empereur n'avaient pas réussi à les faire entendre. L'un d'eux cependant prétendait avoir

la confiance, la faveur même de l'empereur Alexandre. Il s'attendait à être, sinon recherché, au moins accueilli; pure illusion!... Il fut répoussé à Prague, comme il l'avait été aux avants-postes par le comte de Nesselrode (20 mai) avant la bataille de Wurschen, comme il le fut à la fin de 1813, lors de sa mission pour Francfort, et en 1814 à Châtillon. N'ayant donc pas su établir des relations que l'Autriche, par des motifs qu'ils pouvaient au moins supposer, se gardait de servir, si elle ne s'efforçait pas de s'y opposer, les plénipotentiaires de l'empereur en étaient réduits à des rapports avec le ministre médiateur qui, dans l'esprit du rôle qu'il jouait, devait les rendre et les rendait en effet agréables et journaliers. *C'était une franchise, un ton, des manières, des formes, une recherche* dont les plénipotentiaires ne savaient trop se louer, quoique quelquefois ils fussent tentés d'y voir l'aisance *de gens qui se croient très-forts et qui ont pris leur parti sur la guerre.*

Ce ton, ces manières, ces rapports faciles et journaliers mettaient les plénipotentiaires dans une situation favorable pour sonder le médiateur et tâcher de pénétrer ce qu'il entendait par des *prétentions modérées de la part de la France, et des prétentions exagérées de la part des alliés,* prétentions auxquelles, disait M. Metternich, l'Autriche *opposerait toute fermeté.* Ce ministre s'offrait de

lui-même aux explications, mais ce fut vainement ; et sur ce point comme sur aucun autre qui aurait jeté quelque lumière sur les intentions des alliés et sur les vues du médiateur, les plénipotentiaires n'avaient rien obtenu, rien demandé, rien tenté. Leurs dépêches rapportaient avec soin les monologues du ministre autrichien. Elles contenaient, il faut en convenir, des prédictions sur l'inévitabilité de la guerre, si la paix n'était pas faite; mais pas une indication utile, pas une conjecture, pas un mot sur les moyens de la faire. L'empereur mal compris, mal secondé, ainsi trompé dans son attente, et aussi peu avancé cinq jours avant le terme de l'armistice, qu'au moment où il avait nommé ses plénipotentiaires, ordonna alors la seule démarche qui restât à tenter. Il ouvre une négociation directe avec Metternich ; il veut savoir quel prix l'Autriche met à sa neutralité. Les demandes de celle-ci sont énormes [1], et cependant, il les accepte à peu de

[1] Metternich demandait (7 août) :

La dissolution du duché de Varsovie, qui serait partagé entre la Russie, l'Autriche et la Prusse (Dantzick à la Prusse) ;

Le rétablissement des villes de Hambourg, de Lubeck, etc., dans leur indépendance ;

La reconstruction à la Prusse, avec une frontière sur l'Elbe ;

La cession à l'Autriche de toutes les provinces illyriennes, y compris Trieste ;

chose près [1]. Sa dépêche arrive à Prague, le 10 dans la nuit.

Le 11, M. de Metternich insiste pour l'abandon de l'Illyrie, sans excepter Trieste, et contre toute dispositions contraire aux vues des puissances qui s'accordent pour recréer la Prusse. L'empereur d'Autriche se charge de communiquer les propositions de la France à l'empereur de Russie qui est attendu à Brandeitz.

Le 13, Napoléon abandonne tout ce qui était en contestation, accède aux concessions annoncées par M. de Metternich, charge M. de Bubna d'en porter l'assurance à son maître, et donne à M. de Vicence tout pouvoir pour conclure et signer à ce prix.

Et la garantie réciproque que l'état des puissances, grandes et petites, tel qu'il se trouvera fixé par la paix, ne pourrait plus être chargé ni altéré que d'un commun accord.

[1] Il n'y aura plus de duché de Varsovie, soit; mais Dantzick sera ville libre. Ses fortifications seront démolies, et le roi de Saxe sera indemnisé par la cession des territoires de la Silésie et de la Bohême, qui sont enclavés dans la Saxe;

Les provinces illyriennes seront cédées à l'Autriche; on consent même à abandonner le fort de Fiune; mais Trieste ne sera pas compris dans la cession;

La confédération germanique s'étendra jusqu'à l'Oder

Enfin, l'intégrité du territoire danois sera garanti.

Le 14, M. de Metternich rend compte à l'empereur d'Autriche à Brandeitz, des dernières propositions de Napoléon et de son consentement aux conditions exigées pour la paix.

Le 15, il diffère de s'expliquer à ce sujet avec M. de Vicence, l'empereur d'Autriche n'ayant pu s'entendre avec l'empereur de Russie, qui n'est point encore à Brandeitz.

Le 16, l'empereur de Russie arrive, et dès la première entrevue, il rejette les propositions et décide l'empereur d'Autriche à courir les chances que lui promet la guerre. Ainsi comme le dit M. de Bourrienne, ce qui était raisonnable n'était pas possible, car cela dépendait d'un homme, mais cet homme n'était pas l'empereur Napoléon.

Organisé pour la guerre, Napoléon ne voulait que la paix ; il est évident qu'il ne cherchait pas autre chose.

Il est bien prouvé que les ennemis ne voulaient que la guerre ; ils n'avaient qu'à vouloir la paix et elle était faite.

Il est bien prouvé qu'ils n'avaient voulu que gagner du temps, lorsqu'ils éludèrent, après la bataille de Lutzen, le vœu spontané de Napoléon pour la paix et refusèrent de recevoir le duc de Vicence chargé d'une mission tendant à son rétablissement. Lorsqu'après les batailles de Bautzen

et de Wurschen, ils demandèrent l'armistice sur la proposition duquel ils avaient dédaigné de répondre, lorsqu'ils retardèrent pendant près d'un mois, à dater de la conclusion de l'armistice, les arrangemens préliminaires à prendre entre la France et l'Autriche pour la méditation, lorsqu'ayant rendu ainsi la prolongation de l'armistice indispensable, et paraissant l'approuver dans leurs communications avec le médiateur, ils ne donnent pas de pouvoirs à leurs commissaires pour la signer, ce qui produit encore un délai de près d'un mois; lorsque, retardant le départ de leurs plénipotentiaires pour Prague, ils y envoyèrent des agens du troisième ordre qu'ils savaient être désagréables à la France, et dont l'un né Français, était par un décret ancien, connu de toute l'Europe, frappé d'incapacité pour une telle mission; lorsque, trompés dans leur espérance de voir de longues discussions s'élever sur le personnel des négociations, ils mettent en avant un mode de négocier inapplicable à la circonstance, contraire aux conventions récentes et aux usages de tous les temps; lorsqu'ils rompent les négociations avant qu'elles aient commencé; lorsqu'enfin ils refusent la paix avant qu'on ait repris les armes, et quand Napoléon en souscrit toutes les conditions.

Ces négociations, si astucieusement éludées à

Prague, furent reprises à Châtillon. Voyons si elles furent plus sincères.

Toutes les puissances coalisées contre Napoléon (nous dit M. de Bourrienne, t. IX, p. 241) *déclarèrent à Francfort, dès le 9 novembre, qu'il ne pouvait plus être question d'une paix continentale.* Contre Napoléon! la distinction est curieuse, aujourd'hui surtout que nous savons à quoi nous en tenir sur le désintéressement des rois et la tendresse qu'ils portaient à la France. Au surplus, ils ne firent aucune déclaration à l'époque dont il s'agit. Le général Meerfeld, tombé dans nos mains, avait été renvoyé du champ de bataille avec des paroles de paix. Vingt et un jours s'étaient écoulés sans que les souverains eussent daigné y repondre. La violence mit en leur pouvoir M. de Saint-Aignan. Ils se servirent de lui pour transmettre leurs vues à l'empereur et le chargèrent d'une simple communication verbale; c'est à cela que se reduisit toute la déclaration.

Le duc de Bassano répondit aux ouvertures faites par les alliés, mais ne fit aucune mention de l'acceptation des bases proposées par eux. La raison en est simple, et a déjà été exposée bien des fois. Je la reproduis telle que l'auteur eût pu la trouver dans plusieurs ouvrages. La réponse faite le 16 novembre renfermait, conformément à l'intention manifestée d'abord par Napoléon, l'ac-

ceptation explicite des bases de Francfort. Cette partie fut supprimée, et le fut à dessein. L'empereur, qui avait reconnu à Prague le degré de confiance que méritaient les alliés, lorsqu'ils parlaient de paix, jugeait qu'il leur serait très-facile de désavouer ce qui avait été dit, dans un entretien confidentiel, à une personne sans mission et sans caractère spécial, qu'il serait plus habile de les amener à donner à leurs propositions une consistance officielle. Son ministre lui proposait à cet effet de renvoyer à Francfort M. de Saint-Aignan, avec autorisation de faire et de signer, en son nom, une déclaration d'acceptation des bases, en présence des ministres qui les avaient dictées. Cette déclaration, si elle n'avait pas été éludée, aurait nécessairement été reçue par une note écrite, et le terrain de la négociation se serait ainsi trouvé établi diplomatiquement. Napoléon préféra le moyen d'une lettre par laquelle les bases de la négociation seraient acceptées implicitement, par la nomination d'un plénipotentiaire pour négocier. Il connaissait assez le comte de Metternich et sa politique qui le portait à saisir toutes les occasions de se donner un vernis de bonne foi, pour ne pas douter qu'il ne répondît par la demande de l'acceptation formelle des bases proposées, lesquelles recevraient de cette réponse le caractère officiel et irrévocable qui leur

manquait. « J'en suis si convaincu, disait Napoléon à son ministre, que je dicterais la lettre dès aujourd'hui. » On ne reprochera pas à l'empereur d'avoir alors voulu gagner du temps, puisqu'il était entendu que les négociations n'arrêteraient pas le cours des opérations militaires. La lettre attendue combla les espérances qu'on en avait conçues, car elle engageait les *hautes puissances alliées* de la manière la plus formelle : « LL. MM., « disait M. de Metternich, sont prêts à entrer « en négociation, dès qu'elles auront la certitude « que S. M. l'empereur des Français admet les « bases générales et sommaires que j'ai indiqués « dans mon entretien avec le baron de Saint- « Aignan. » Ce qui ne l'empêcha pas, lorsque cette certitude lui eut été donnée, courrier par courrier de dire, dans une lettre tardive, que les puissances alliées n'étaient pas *prêtes à négocier les bases générales*, *et qu'il fallait les consulter.*

M. de Metternich répondit *que les négociations pourraient être ouvertes, sans que la guerre fût interrompue.* Il n'est point question de semblables choses dans la réponse de M. de Metternich ; la clause était convenue, il n'y avait pas à y revenir.

On va voir les causes pour lesquelles ces premières négociations n'eurent aucune suite ; elles

sont fort simples. Ces négociations n'eurent pas de suite, parce que les alliés refusèrent de leur en donner. La réponse que cite l'auteur est positive à cet égard. « LL. MM. II. et RR. ne doutent point qu'immédiatement après la réception des réponses de leurs alliés, les négociations ne puissent s'ouvrir. Nous nous empresserons d'avoir l'honneur d'en informer Votre Excellence, et de concerter alors les arrangemens qui paraîtront les plus propres à atteindre le but que nous nous proposons. » Que faire après une déclaration semblable? Attendre, insister sur l'ouverture de ces négociations qu'on différait toujours. C'est ce que fit le duc de Vicence; mais le parti des alliés était pris. Ils affectaient des intentions pacifiques, et ne songeaient qu'à pousser vivement la guerre.

Les alliés, poursuit M. de Bourrienne, *déclarèrent leur volonté de ne point faire de conquêtes*, Qu'était-ce donc que les pays dont ils nous dépouillaient? Les institutions qu'ils voulaient détruire? La suprématie à laquelle il nous fallait renoncer ?

Cette disposition des alliés engagea le gouvernement français à montrer des dispositions pacifiques. Eh quoi! les bases que M. de Metternich trouvait trop généreuses avant Lutsen, les offres de Prague, les ouvertures de Leipsick, n'attes-

tent pas assez ces dispositions; il faut que l'impatience des alliés les décide!

Les propositions de Francfort eussent réduit la France aux limites que lui avait assignées le traité de Campo-Formio.

Il opposait toujours aux puissances continentales les limites du Rhin, comme une compensation du partage de la Pologne, et à l'Angleterre comme une compensation de ses immenses agrandissemens en Asie.

Quoi! il repoussait les offres de Francfort, il ne voulait pas de la France telle que le traité de Campo-Formio l'avait faite, et il insistait sur les limites du Rhin! Mais ces limites nous étaient assurées par le traité même : l'obstination était bien gratuite ou la méprise du secrétaire est bien étrange.

Caulaincourt dut demander de nouveaux pouvoirs. Les ayant reçus, il répondit le 2 décembre que Napoléon acceptait les bases fondamentales. De nouveaux pouvoirs au 2 décembre! Le ministre était sous les yeux du souverain. Il pouvait à chaque instant lui soumettre ses vues, prendre ses ordres, les transmettre; il n'avait besoin d'aucun pouvoir nouveau. Mais ce qui était inutile au 2 décembre devint nécessaire deux mois plus tard.

Le duc de Vicence, confiant dans la déclaration de Francfort, s'était imposé dans les pou-

voirs qu'il avait rédigés pour lui-même, l'obligation de ne traiter que sur les bases que les souverains eux-mêmes avaient promulguées : mais, retenu aux avant-postes ennemis, il ne tarda pas à se convaincre que les alliés étaient loin de vouloir accorder à la France les limites dont ils l'avaient flattée. Il demanda de nouveaux pouvoirs où il ne fût pas fait mention de frontières qu'on ne pouvait obtenir. Ces pouvoirs furent expédiés le 4 février dans les termes que le négociateur avait désirés.

Napoléon avait hésité à les revêtir de sa signature, soit qu'il regardât comme une faute de débuter, dans une négociation qui n'était pas même ouverte, par une concession dont les conséquences pouvaient être graves, soit que les bases de Francfort fussent la seule planche de salut qu'il voulût saisir dans son naufrage. L'idée de subir d'autres conditions lui était insupportable.

Une lettre de Châtillon, adressée au duc de Bassano arriva sur ces entrefaites. Le duc de Vicence s'exprimait en ces termes : « Il ne faut « pas se faire illusion, l'ennemi a un immense « développement de forces et de moyens. Si « l'empereur a des armées assez nombreuses pour « que son génie le fasse triompher, certes il ne « faut rien céder en-deçà des limites naturelles ; « mais si la fortune nous a assez trahis pour que

« nous n'ayons pas en ce moment les forces né-
« cessaires, cédons à la nécessité ce que nous ne
« pouvons défendre, et ce que notre courage ne
« peut reconquérir..... Obtenez donc de S. M. une
« décision précise. Dans une question de cette
« importance il faut être décisif... *Il ne faut avoir*
« *les mains liées d'aucune manière. Le salut de la*
« *France dépend-il d'une paix ou d'un armistice*
« *qui doive être conclu sous quatre jours ? Dans ce*
« *cas, je demande des ordres précis et qui donnent*
« *la faculté d'agir.* »

Le duc de Bassano remit la dépêche à l'empereur, le conjura de fléchir devant la nécessité. Napoléon eut l'air de l'écouter à peine. Il lui montra du doigt un passage des OEuvres de Montesquieu qu'il semblait feuilleter avec distraction. Lisez, lisez tout haut, lui dit-il. Le ministre lut : « Je ne sache rien
« de plus magnanime que la résolution que prit un
« monarque, qui a régné de nos jours, de s'ense-
« velir plutôt sous les débris du trône, que d'ac-
« cepter des propositions qu'un roi ne doit pas en-
« tendre. Il avait l'âme trop fière pour descendre
« plus bas que ses malheurs ne l'avaient mis, et il
« savait bien que le courage peut raffermir une
« couronne, et que l'infamie ne le fait jamais [1]. »

Douze ans auparavant, Napoléon disait à son

[1] *Grandeur et décandence des Romains*, chap. v.

ministre qui commençait à avoir une grande part à sa confiance : « Je sais un homme à qui l'on peut « tout dire. » Le duc de Bassano se le rappela. « Je « sais quelque chose de plus magnanime encore, « répondit-il à Napoléon, c'est de sacrifier votre « gloire pour combler l'abîme où la France tom« berait avec vous. — Eh bien ! soit, reprit l'em« pereur, faites la paix, que Caulaincourt la fasse, « qu'il signe tout ce qu'il faut pour l'obtenir; je » pourrai en supporter la honte, mais n'attendez pas « que je dicte ma propre humiliation. « L'exemple récent du congrès de Prague avait déjà appris au duc de Bassano, et devait avoir appris au duc de Vicence, s'il serait facile d'obtenir que Napoléon proposât une à une les conditions qu'il devait subir.

Ce prince s'en remit à son plénipotentiaire, dont il venait de lire l'opinion énergiquement exprimée, et lui fit écrire : « Les conditions sont, à ce qu'il paraît, « arrêtées d'avance entre les alliés : aussitôt « qu'ils vous les auront communiquées, vous *êtes « le maître de les accepter*, ou d'en référer à moi « dans les vingt-quatre heures. « L'alternative en pareille matière pouvait embarrasser le plénipotentiaire : le duc de Bassano demanda avec instance que de nouveaux ordres effaçassent ce que ceux-ci pouvaient contenir de conditionnel. Il s'ensuivit une longue conversation qui dura une grande partie de la nuit; enfin. il fut autorisé à

écrire le 5, et il écrivit à la hâte en ces termes :

« Je vous expédiai hier un courrier avec une
» lettre de Sa Majesté, et les nouveaux pleins-
« pouvoirs que vous avez demandés.

« Au moment où Sa Majesté va quitter Troyes,
« elle me charge de vous en expédier un second,
« et de vous faire connaître en propres termes
« que Sa Majesté vous donne *carte blanche, pour*
« *conduire les négociations à une heureuse issue,*
« *sauver la capitale, et éviter une bataille où sont*
« *les dernières espérances de la nation.* »

Ces expressions, que Napoléon avait approuvées textuellement, étaient précises, énergiques. Néanmoins le duc de Bassano ne les jugea pas suffisantes. Il crut nécessaire de donner à l'autorisation qu'elles portaient encore plus de force et solennité, afin de garantir pleinement le plénipotentiaire, quelque usage qu'il dût en faire, et de le couvrir au besoin de sa propre responsabilité. A cet effet, il ajouta :

« Les conférences doivent avoir commencé
« hier 4. Sa Majesté n'a pas voulu attendre que
« vous lui eussiez donné connaissance des pre-
« mières ouvertures ; de crainte d'occasionner le
« moindre retard.

« Je suis donc chargé, monsieur le duc, de
« vous faire connaître que l'intention de l'empe-
« reur est que vous vous regardiez comme investi

« de tous les pouvoirs, de toutes l'autorité nécessai-
« res, dans ces circonstances importantes, pour
« prendre le parti le plus convenable, afin d'arrê-
« ter les progrès de l'ennemi et de sauver la ca-
« pitale. »

Voilà les pouvoirs donnés par le souverain, voyons l'usage que va en faire le négociateur. Le congrès s'était ouvert le 5 février. La séance, ajournée au lendemain, n'eut pas lieu, et laissa au plénipotentiaire français le temps de recevoir sa carte blanche, qui lui parvint dans la journée. Les ministres ennemis, rassemblés le 7, énoncèrent les conditions qu'ils mettaient à la paix. C'étaient à-peu-près celles auxquelles l'empereur allait consentir, quand il apprit la marche imprudente de Blücher. Cependant, loin de les accueillir, Caulaincourt n'opposa que des difficultés. *Il réclama les bases de Francfort, voulu savoir au profit de qui tourneraient les sacrifices imposés à la France, s'enquit de l'emploi qu'on se proposait d'en faire, et exigea même qu'on lui soumît un projet, qui développât les vues des alliés dans leur ensemble,* toutes prétentions incompatibles avec les circonstances, et propres seulement à faire suspecter les intentions du souverain au nom duquel elles étaient présentées. On ne dissimule pas au duc combien elles sont étranges. Il se raidit, persiste à réclamer les limites dont il a lui-même plaidé

l'abandon, et après deux jours perdus dans une obstination sans objets, il imagine de céder ce qu'on lui demande, non pas pour la paix qu'on lui offre, mais pour un armistice que rien ne l'autorise à solliciter. Il fait plus, dans ces pénibles circonstances, où le moindre délai peut devenir mortel, il ne propose pas même le singulier expédient qu'il a improvisé. Il consulte M. de Metternich, qui est à vingt lieues de là; il lui soumet ce qu'il a dessein de faire. On ne pouvait mieux entrer dans les vues des alliés. Tous avaient vu leurs capitales envahies; nos aigles s'étaient montrées à Vienne, à Berlin, à Moscou. Ce souvenir importunait leur orgueil, ils brûlaient de nous rendre l'humiliation qu'ils avaient reçue.

Le succès de Brienne semblait leur garantir la satisfaction qu'ils ambitionnaient; il ne s'agissait que de s'assurer le temps nécessaire pour arriver à Paris. La paix, telle qu'on voulait l'imposer à l'emperenr, en offrait les moyens. Elle était dure; il balancerait à l'accepter, et ses hésitations permettraient de consommer sa ruine. Les inconcevables prétentions que le duc de Vicence avait émises justifiaient cet affreux calcul.

Les diplomates étrangers étaient dans une sécurité complète, lorsque Caulaincourt, se ravisant tout-à-coup, consent à abandonner immédiatement, pour un armistice, tout ce qui est en question

pour la paix. Le chevalier Floret, qui a reçu cette étrange confidence, la communique aussitôt à M. de Stadion, qui la transmet au comte Razumowski. Celui-ci prend sur-le-champ son parti. Les plénipotentiaires anglais n'ont point d'injure personnelle à venger : il sait que la paix est faite, s'ils apprennent que la France abandonne Anvers et se dessaisit de la Belgique. Il n'a qu'un moyen de la prévenir ; il s'en empare, et demande au nom de son souverain que les conférences soient suspendues. Il n'ignorait pas sans doute que c'était à la double faute de M. de Vicence qu'il devait les avantages qu'il avait pris. Mais M. de Vicence n'avait pas d'importance propre : c'était l'empereur qu'il s'agissait de détruire, on eut garde de ne pas lui imputer les méprises de son négociateur.

Les alliés ne s'en tenaient pas à cette fausse imputation : ils accusaient encore l'empereur d'avoir long-temps tardé à fournir son contre-projet de paix, et d'avoir enfin reproduit des prétentions incompatibles avec l'état des choses. Voyons encore si c'est sur lui ou sur son plénipotentiaire que doivent peser ces prétentions inopportunes.

Napoléon avait fait écrire, le 25 février, à son plénipotentiaire : « La prudence veut sans doute « qu'on cherche tous les moyens de s'arranger ; « mais S. M. pense, et elle ordonne de l'écrire de

« nouveau à V. E., que ces moyens, ou tout au
« moins les données qui peuvent servir à les trou-
« ver, *c'est à vous à les procurer, et que les ren-*
« *seignemens à cet égard ne peuvent vous venir de*
« *lui, mais doivent lui venir de vous*... L'empereur
« juge comme vous que le moment est favorable
« pour traiter, si la paix est possible ; mais pour
« juger cette possibilité, il *a besoin des lumières*
« *que lui procureront les négociations, ou vos rap-*
« *ports avec les négociateurs.* »

Au lieu de ces données, de ces renseignemens, de ces lumières, Napoléon ne recevait que des représentations, vides d'indications utiles, sur sa position en général. Les dépêches de son plénipotentiaire contenaient des lieux communs sur la guerre, des exhortations, des demandes, où les convenances n'étaient pas toujours respectées. Le grand-écuyer ne savait pas plus traiter avec son souverain qu'avec les alliés, il ne l'éclairait pas, il le blessait. Après chacune de ses lettres, l'empereur se sentait toujours moins disposé à céder.

L'empereur avait envoyé, le 2 mars, de La Ferté-sous-Jouarre, les élémens du contre-projet. Le 8, il adressa au duc de Vicence une longue lettre, dont nous reproduirons un extrait :

« M. de Rumigny arrive... Le canevas que
« S. M. vous a envoyé avec sa lettre du 2 renferme
« les matériaux du contre-projet que V. E. est

« dans le cas de présenter... S. M. vous a laissé « toute latitudes pour la rédaction..... Il s'agit, « pour arriver à la paix, de faire des sacrifices... « Ces sacrifices portent sur des portions de terri- « toire, la Belgique et la rive gauche du Rhin, « dont la réunion, *faite constitutionnellement*, a « été reconnue par de nombreux traités. L'empe- « reur ne peut pas, dans cette situation, propo- « ser la cession d'une partie de territoire. Il peut « consentir à quelques concessions, s'il n'est que « ce moyen de parvenir à la paix; mais pour qu'il « y consente, il faut qu'elles lui soient deman- « dées en masse par le projet que les alliés vous « ont remis. Mais ce projet est leur premier mot, « et leur premier mot ne saurait être leur *ultima-* « *tum*. Vous leur répondrez par l'acceptation des « propositions qu'ils ont faites à Francfort; et « cette réponse, qui est également votre premier « mot, ne saurait être votre *ultimatum*. S. M. con- « naît mieux que personne la situation de ses af- « faires, elle sent donc mieux que personne com- « bien il lui est nécessaire d'avoir la paix; mais « elle ne veut pas la faire à des conditions plus « onéreuses que celles auxquelles les alliés seraient « véritablement disposés à consentir...

« Vous avez la pensée de S. M. sur les propo- « sitions qu'elle pourrait accorder. » (Il consen- tait à la cession du Brabant hollandais, Wesel,

Cassel, Kell, au besoin Mayence.) « Si les alliés « s'en contentent, rien n'empêche que nous ter-« minions; s'ils en veulent d'autres, vous aurez à « les discuter pour arriver à les faire modifier; « *vous irez verbalement aussi avant que vous le ju-« gerez convenable*, et quand vous serez parvenu « à avoir un *ultimatum* positif, vous vous trouve-« rez dans le cas d'en référer à votre gouverne-« ment pour recevoir ses derniers ordres. »

Napoléon hésite, montre une sorte de mécontentement contre un plénipotentiaire qui le régente sans l'aider, sans lui fournir aucune lumière, mais il *veut la paix*, il avoue qu'elle lui est nécessaire, et il n'est retenu que par la crainte de céder à des conditions dont les ennemis pourraient se désister. « Vous irez verbalement aussi loin que « vous le jugerez convenable. » C'était encore une sorte de carte blanche, car si le plénipotentiaire, après être *parvenu à un ultimatum positif, ne se trouve pas dans le cas d'en référer*, attendu que, s'il n'accepte pas dans les vingt-quatre heures, la négociation sera immédiatement rompue, la paix est faite, le sacrifice consommé.

Il n'en arriva pas ainsi. Le duc de Vicence, loin de fournir un contre-projet dans le sens qui lui était prescrit, fit insérer au protocole de la conférence du 10, deux déclarations qui enflaient plutôt qu'elles n'atténuaient les prétentions sur

lesquelles il insistait. L'empereur le remarqua et chercha à y remédier.

Dans la situation des choses, l'envoi des pouvoirs absolus était le seul moyen d'aller au but, s'il pouvait encore être atteint. Le duc de Bassano fut autorisé à les donner ; mais pour produire une impression plus forte sur le plénipotentiaire, Napoléon lui écrivit lui-même, le 17 mars :

« Monsieur le duc de Vicence, je vous donne « directement l'autorisation de faire les conces- « sions qui seraient indispensables pour mainte- « nir l'activité des négociations, et *arriver enfin* « *à connaître l'ultimatum des alliés*, bien entendu « que les concessions qui seraient faites par le « traité auraient pour résultat l'évacuation de « notre territoire, et le renvoi, de part et d'au- « tre, de tous les prisonniers, etc., etc. »

Une autre lettre écrite par le duc de Bassano, en date du 19, répétait cette autorisation, en expliquant que Napoléon n'y mettait aucune limite.

Au moment même où ces députés étaient expédiés au quartier-général, les plénipotentiaires alliés déclaraient à Châtillon que les négociations étaient terminées. Revenons sur ce qu'ils avaient fait.

Le 13, ils avaient répondu aux déclarations verbales faites le 11 par M. de Vicence, en se

renfermant dans un cercle de vingt-quatre heures. Dès lors, ce plénipotentiaire ne peut plus douter que le projet de traiter qu'ils ont remis ne soit, à quelques modifications près, leur *ulimatum*. Il demande un nouveau délai; il l'obtient, et présente enfin, le 15, un contre-projet. Mais il n'y parle ni du Brabant hollandais, ni de Wesel, de Cassel, de Mayence, de Kell, qu'il est autorisé à abandonner. Dans ses déclarations du 10, rien n'est modifié, adouci; rien n'est oublié, pas même la princesse Élisa, le grand-duc de Berg, le prince de Neufchâtel, le prince de Bénévent. Il n'y a pas jusqu'aux petits princes allemands que le plénipotentiaire français ne prenne sous sa protection, à qui il ne veuille faire obtenir des indemnités : protection d'autant plus méritoire de sa part, qu'il agit formellement contre les intentions de Napoléon, qui offrait à cet égard de laisser faire les alliés.

Ceux-ci, que cette persistance étonne, rappellent avec dérision au plénipotentiaire que, six semaines auparavant, il a offert, pour un armistice, ce qu'il refuse aujourd'hui pour la paix, et les négociations sont rompues. Mais à qui s'en prendre? Sur qui doivent peser les conséquences de la rupture? Ce n'est assurément pas sur l'empereur.

A Monsieur A. B.

1er août 1830.

Je vous envoie, monsieur, les détails que vous m'avez demandés au sujet de la marche de l'empereur sur Fontainebleau. Ils sont peut-être un peu succincts, mais je répugnais à m'étendre sur un sujet si pénible, et puis j'avais à votre disposition un petit écrit, qui vaut, à lui seul, tout ce que j'aurais pu vous dire. C'est le recueil des factums que M. de Bourrienne publiait en 1815 contre nous. Ce qu'il écrivait alors dispense de répondre à ce qu'il publie aujourd'hui.

Recevez, monsieur, etc.

Général Gourgaud.

L'empereur, abusé par les rapports de l'arrière-garde, s'était enfin assuré que les alliés marchaient sur Paris. La plus grande partie de ses troupes se trouvait sur les routes de Saint-Dizier, de Bar-sur-Ornain et Doulevens. Il se reporta à Saint-Dizier pour y passer la Marne, gagner la Seine, la passer, et, couvert pas cette rivière, voler au secours de la capitale. Il fut joint à Doulevens par une estafette qui lui confirma tout ce qu'il avait appris de la marche de l'ennemi. Ar-

rivé au pont de Doulencourt, il en reçut de nouvelles, se mit à parcourir leurs dépêches pendant que la cavalerie de Sébastiani défilait. Quand il en eut pris connaissance, il me fit appeler et me dit : « Gagnez la tête de la colonne, prenez trois escadrons de Polonais les moins fatigués, et à tout prix atteignez Troyes, afin d'empêcher les partisans ennemis de rompre les ponts. Dès que vous serez arrivé, vous expédierez un courier à l'impératrice, vous lui direz qu'on tienne et que j'arrive. — Dois-je faire connaître, lui demandai-je, l'itinéraire de V. M. et les troupes qui sont avec elle ? — Non, répliqua-t-il, dites seulement qu'on tienne, que j'arrive. Adressez votre lettre non à l'impératrice, mais à Clarke. »

La cavalerie succombait déjà à la fatigue; néanmoins, je pressai la marche et j'atteignis Troyes dans la nuit. Je pourvus d'abord à la sûreté de cette place, où je m'emparai sans coup férir de dépôts et d'hôpitaux assez considérables. Je fis chercher un postillon, et j'allais l'expédier lorsque je vis arriver le général Dejean, qui m'apprit qu'il allait en toute hâte à Paris. Il avait quitté l'empereur après moi, je lui cédai le seul cheval de poste que j'eusse pu me procurer, remettant à expédier mes dépêches, que je jugeais moins importantes que la mission dont il était chargé.

Je n'eus pas la peine de faire cet envoi. J'avais

à peine remplacé mon postillon, qu'une voiture escortée de quatre à cinq chasseurs de la garde se présenta. C'était l'empereur. Je m'empressai de lui rendre compte des mesures de sûreté que j'avais prises, des nouvelles que je m'étais procurées, ainsi que du passage du général Déjean, etc. Il approuva ce que j'avais fait, et comme je lui témoignais les craintes que j'avais de le voir ainsi exposé au milieu des partisans ennemis, il m'apprit que les colonnes étaient en marche, qu'elles allaient arriver. Il me chargea, en attendant, de porter des patrouilles sur toutes les routes, de réunir les gardes nationales, de rassembler le plus de forces possible.

La nuit s'écoula sans incident fâcheux. Les colonnes arrivèrent; l'empereur laissa le prince de Neufchâtel à leur tête et partit au galop avec quelques officiers qu'il désigna, et au nombre desquels se trouvait, non pas le grand maréchal, comme vous dites que portent les Mémoires, mais le duc de Dantzick. Nous ne fîmes pas non plus les dix premières lieues, en deux heures, avec les mêmes chevaux, car ils n'y auraient pu suffire; mais nous atteignimes assez lestement Villeneuve-l'Archevêque, où nous nous procurâmes des moyens de transport. Napoléon se plaça, de sa personne dans un cabriolet d'osier, avec le duc de Vicence; le général Drouot et deux aides-de-camp mon-

tèrent dans une cariole ; je me jetai avec le duc de Dantzick dans un cabriolet.

Dans la route, le maréchal ne m'entretint que des mesures à prendre pour exalter l'enthousiasme des Parisiens et défendre la capitale. Il se félicitait que l'empereur l'eût choisi pour cette opération, parce qu'il était connu et aimé des faubourgs, qu'il se promettait bien d'enlever.

A Sens, l'empereur s'arrêta quelques instans ; il me donna l'ordre de faire placer des hommes armés aux portes, afin d'empêcher qui que ce fût d'en sortir. Pendant que j'étais occupé de ces dispositions, un individu se présente, et me prévient qu'il est porteur d'une *clef*, c'était me dire qu'il était émissaire ; je l'introduisis sur-le-champ. L'emperur le reçut, l'interrogea lui-même et demanda aussitôt ses chevaux. Nous partîmes plus rapidement encore que nous n'étions venus ; non pas toutefois dans une mauvaise cariole, comme le disent les Mémoires, mais dans une belle et bonne calèche. Ce n'était donc pas le cas de faire ces rapprochemens ridicules, dont vous me parlez, entre le luxe que l'empereur avait autrefois déployé et la modestie de l'équipage qui le portait maintenant, Mais ce n'est pas la peine de nous arrêter à ces sottises, je reprends. Nous courûmes sans désemparer, nous n'arrêtâmes qu'à Fromenteau, où l'empereur apprit vers onze heure du soir la bataille de Paris,

et la capitulation qui en avait été la suite. Sa première pensée fut de continuer sa marche et d'arriver de sa personne dans la capitale. On parlait de mettre toutes les cloches en mouvement, d'illuminer la ville, d'éclairer les tours et d'enlever les hauteurs de Montmartre avec la garde nationale. Malheureusement quelques-uns des généraux qui avaient combattu sous Paris se croyaient liés par la capitulation qui venait de se conclure. Il n'en était rien cependant. La troupe avait satisfait aux conditions qui avaient été souscrites et se trouvait libre de ses mouvemens. Ils n'en jugèrent pas ainsi, et firent tant de représentations que l'empereur se laissa ébranler. Il céda, la fortune n'était plus pour lui. Cependant, le duc de Vicence fut envoyé à l'empereur Alexandre, et Napoléon, retourné au-devant de ses troupes, s'établit à Fontainebleau, où il arriva le 31 mars, à six heures du matin. Il logea comme le raconte Bourrienne, dans les petits appartemens. Il était sans escorte, les têtes de colonne étaient encore éloignées; je fus obligé, pour garder le château, de faire venir ce qui restait de la compagnie départementale. L'empereur ne s'enferma point, ne resta point seul pendant toute la journée, ainsi que le prétendent les Mémoires. Loin de là, il nous fit successivement appeler dans son cabinet le général Drouot, le général Flahaut et moi. Il nous demanda notre

avis sur l'état des affaires, et le parti que nous pensions qu'il convenait de prendre. Je sus plus tard que nous avions envisagé les choses à-peu-près de la même manière. Quand à moi, je pensais qu'il fallait arrêter les colonnes, rallier l'armée que des marches continuelles avaient éparpillées sur les routes qu'elle avait parcourues et la porter avec tout ce que nous pouvions réunir de forces en Alsace et en Lorraine. La belliqueuse population de ces contrées n'attendait qu'un signal pour se lever en masse. Avec son secours et les ressources que renfermaient les places, nous pouvions faire un tort infini aux alliés. L'empereur ne jugea pas que ce fut là ce qu'il y avait à faire. Il préféra rester à Fontainebleau avec la tête de ses troupes et appuyer ses masses sur Orléans. « Tant que je serai ici, me dit-il, les intrigans de Paris n'oseront pas bouger. » J'essayai de lui faire sentir les inconvéniens que présentait cette résolution, surtout ceux qui tenaient à l'artillerie dont j'étais spécialement chargé. Je lui représentai que les calibres des batteries organisées ne permettaient pas de faire usage des projectiles que nous trouverions dans cette partie de la France. Je laissai même percer la crainte que le voisinage de Paris ne détrempât le moral de quelques généraux qui avaient la plupart leurs familles, leurs affections dans cette capitale. L'empe-

reur avait une meilleure opinion de ses lieutenans, il était convaincu qu'ils comprenaient tous la question qui se débattait; il repoussa les pressentimens. Il revint plus tard de son erreur, mais alors son illusion était entière.

Les corps de Marmont et de Mortier étaient campés à Essonne. L'empereur voulut les voir. Il se rendit au milieu d'eux, et visita leurs positions. Le colonel Fabvier venait d'arriver. Il le manda et apprit de lui tout ce qui s'était passé dans la capitale. Il regagna immédiatement Fontainebleau, et me dicta l'ordre du jour qui signalait à l'armée les coupables manœuvres qui nous ont perdus.

Je ne sais quelle impression cette pièce produisit sur quelques généraux, mais je puis assurer, sans craindre qu'aucun de mes camarades me demente, qu'elle répandit dans nos rangs une ardeur dont il y a peu d'exemples. On demandait à marcher sur Paris, on était impatient de faire justice des traîtres, de joindre l'étranger et de le chasser de la capitale. L'exaltation était extrême, on était tellement outré de voir Paris dans les mains des alliés que quelque fut la disproportion des forces, il est difficile de dire ce qui fut arrivé, si l'empereur, profitant du premier feu qui animait les troupes, eût marché droit a l'ennemi, mais le voisinage de Paris

produisit son effet. Les sollicitations de toute espèce n'avaient pas cessé; lorsqu'on voulut tirer parti de l'élan des troupes et des jeunes officiers, on ne trouva plus que froideur dans les chefs. Chacun d'eux avait des honneurs, une fortune à conserver et n'était plus occupé que des moyens d'y parvenir. Il est juste de dire que cet égoïsme politique se montrait surtout chez les généraux que l'empereur avait le plus comblés, et qu'il y eût de nobles exceptions; le général Gérard entr'autres conservait son élan au milieu de la torpeur générale, et ne demandait qu'à marcher. Napoléon pensant que la mauvaise volonté que manifestaient les généraux avait gagné la troupe, et, craignant qu'une attaque mollement exécutée n'eût d'autre résultat que de compromettre la capitale, se résigna au sacrifice qu'il avait dès long-temps annoncé; il ne voulut pas prolonger des malheurs désormais sans remède, il abdiqua en faveur de son fils. Les alliés avaient proclamé que c'était à lui personnellement qu'ils faisaient la guerre. L'abdication terminait la lutte, le duc de Vicence, les maréchaux Ney et Macdonald furent chargés de la notifier. Ils partirent pour Paris le 4 avril; quelques heures après, l'empereur m'envoya près des maréchaux Marmont et Mortier, savoir si l'ennemi manifestait quelques projets d'attaque, et leur dire, s'il n'en montrait pas, qu'il désirerait s'entretenir avec

eux. Je ne trouvai à Essonne que le colonel Fabvier; le maréchal avait suivi les commissaires, et s'était rendu à Paris. Comme je témoignai l'étonnement que me causait sa détermination, arriva un officier du général Lucote, qui commandait à Corbeil : il était chargé d'une lettre, par le maréchal. Le colonel hésitait à l'ouvrir, mais elle renfermait peut-être un avis de mouvement que faisait l'ennemi; je l'engageai à en prendre connaissance. Il le fit : quel fut mon étonnement de voir que l'acte d'abdication venait d'être mis à l'ordre du jour. Le général, aussi étonné que moi, ne savait que penser de cette pièce singulière, qui était pourtant revêtue de toutes les signatures qui devaient la garantir. Il ne pouvait croire qu'elle fut émanée de l'état-major et demandait au maréchal ce qu'il devait en penser. La lettre de ce brave homme exprimait les angoisses qui déchiraient son âme; en serions-nous au point, disait-il, qu'il nous fallut abandonner celui que proscrivent les ennemis de la France? L'amitié, la confiance que l'empereur n'avait cessé de montrer au duc de Raguse, le dévouement dont celui-ci avait jusques-là fait profession, sa fierté, sa hauteur, tout éloignait de mon esprit la pensée d'une trahison. Ne pouvant m'expliquer ce dont j'étais temoin, je me rendis près du général Souham, qui commandait en l'absance du maréchal. Je ne pus le voir; la nuit tom-

bait, je poussai auprès du duc de Trévise : je lui transmis le message dont j'étais chargé, et lui annonçai l'absence de son collègue. Il la jugea aussi étrange que je l'avais jugée moi-même, et m'engagea à l'annoncer sur-le-champ à l'empereur. Je gagnai Fontainebleau en toute hâte. La nouvelle que je lui apportais fit sur Napoléon une impression de surprise et de douleur difficile à décrire. Il ne voulait y croire ; il m'interrompait, me pressait de détails, me faisait répéter ce que je lui avais déjà dit. Quand enfin il ne pût plus avoir de doute, Marmont me trahit, s'écria-t-il, il sera plus malheureux que moi. A cet instant arriva le maréchal Mortier ; des officiers polonais accourus de leur côté au grand galop, annoncèrent que la défection était consommée, que le 6e corps était passé à l'ennemi.

Cet événement changea totalement la face des affaires. L'empereur Alexandre était ébranlé par les commissaires et surtout par le maréchal Ney, qui protestait avec véhémence que l'armée périrait tout entière plutôt que de recevoir un souverain que la nation n'avait pas choisi. Il était prêt à se rendre à la conviction qui animait le maréchal, lorsqu'un aide-de-camp vint lui annoncer, en russe, que le 6e corps avait passé aux alliés avec armes et bagages. Eh quoi ! dit alors l'autocrate, vous parlez de mourir, vous vantez l'una-

nimité de l'armée française, et voilà que les troupes du duc de Raguse abandonnent elles mêmes la cause que vous soutenez. Ce cruel incident avait tranché la question, tout espoir de régence était désormais perdu. Marmont, au désespoir, s'écriait qu'il donnerait un bras pour que semblable chose n'eût pas eu lieu. Dites votre tête, M. le maréchal, lui répondit le duc de Tarente, et ce ne serait pas trop.

L'abdication conditionnelle ne suffisait plus aux alliés; ils demandaient maintenant qu'elle fût pure et simple. L'empereur, outré que des hommes, qu'il avait tant épargnés, montrassent si peu de modération dans la victoire, ne voulut plus rien entendre. Il révoqua un acte qui ne les satisfaisait pas et se disposa à s'en remettre aux armes. Ses ressources étaient encore considérables: il pouvait réunir les troupes du maréchal Soult, celles de Suchet, d'Augereau et tenter de nouveau la fortune à la tête de 70,000 braves. Mais ses alentours s'étaient déjà dispersés, livrés à des combinaisons particulières, il eût fallu organiser la guerre civile, mettre la France en feu, il se résigna encore et se démit du pouvoir, comme on le demandait.

Général Gourgaud.

RECUEIL

DE PIÈCES INSÉRÉES DANS LE CORRESPONDANT DE HAMBOURG, PENDANT LES CENT JOURS DE L'USURPATION.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Les articles que nous publions aujourd'hui ont paru successivement, traduits en allemands, dans le *Correspondant de Hambourg,* pendant l'usurpation, depuis le 8 avril jusqu'au 15 juin 1815. Leur a-propos les fit alors insérer dans presque toutes les gazettes officielles d'Autriche, de Prusse, de Bavière, de Suède, de Danemarck, de Russie, d'Italie et dans les journaux ministériels d'Angleterre.

Il fut généralement reconnu au congrès de Vienne que la publication de ces articles, en éclairant les peuples sur la véritable situation des choses en France, secondait, parfaitement les vues

des souverains alliés qui s'armaient pour préserver le monde d'une nouvelle catastrophe.

En les lisant, il ne faut oublier, ni que ce sont des articles fugitifs de journaux, faits à la hâte, se succédant rapidement, ni l'époque où ils parûrent ni l'intention dans laquelle ils furent rédigés, ni la situation des esprits, ni la manière dont les étrangers, trompés par les émissaires de Bonaparte, avant et surtout après le 20 mars, envisageaient les affaires de France. Il fallait diriger l'opinion dans le sens le plus avantageux à la cause du roi et de la dynastie des Bourbons, et le plus favorable à la nation française, en la séparant de Bonaparte et de ses adhérens, aux yeux de l'Europe indignée de si honteuses défections et de si lâches trahisons.

Nous avons pensé qu'il serait encore utile dans le moment présent de rappeler les vues et les principes qui ont inspiré ces articles, tant pour les étrangers que pour les Français auxquels le gouvernement mensonger de l'usurpation ne les fit alors connaître qu'en les dénaturant.

Nous ne nommons pas la personne qui a rédigé ces articles; mais nous plaçons en regard du texte français, la traduction allemande, extraite du *Correspondant*, pour ne laisser aucun doute sur leur authenticité. Elle serait d'ailleurs prouvée par les injures qu'ils valurent à leur auteur de la part des journalistes français, dociles depuis vingt-

six ans à calomnier ceux que leur livrait l'autorité, et par le témoignage d'hommes également distingués, et par leur mérite, et par leur place, qui en eurent alors connaissance.

Ce n'est même que pour céder à la demande de beaucoup de ces personnes recommandables, qui désirent avoir ces articles réunis et tels qu'ils furent publiés, que nous les livrons aujourd'hui à l'impression.

N° I.

Hambourg, 3 avril 1815.

Débarquement de Bonaparte en France.

Bonaparte est parti de l'île d'Elbe, le 26 février dernier, est arrivé au golfe Juan le 1er mars et le 20 à Paris, où il se trouve provisoirement maître de la France.

Cet événement a dû paraître surnaturel à la plupart des hommes, et a laissé dans presque tous les esprits la conviction que la nation française était pour l'usurpation.

Mais s'il faut s'étonner de quelque chose, c'est que Bonaparte ne soit pas arrivé à Paris dès le 6 mars, temps nécessaire pour faire le chemin en poste; car les troupes étaient depuis long-temps

échelonnées sur la route pour sa réception, et chaque régiment, même jusqu'aux portes de la capitale, était disposé pour lui servir d'avant-garde. Un seul fait le prouvera.

Lorsque arriva l'ordre de la part du roi de faire sauter le pont de Joigny, le colonel des lanciers de Berry, en garnison dans cette ville, s'y opposa, en disant : *Je le garde pour l'empereur.*

Il n'était donc possible d'opposer à Bonaparte que les gardes nationales. Mais si l'on envisage la rapidité de sa marche, le peu de temps que le roi a eu pour les mettre en mouvement, la trahison du maréchal Ney, sur lequel on comptait, qui avait assez de forces pour arrêter alors l'ennemi, et sous lequel on avait réuni plus de 4,000 Francs-Comtois, qui ont été abandonnés par la troupe de ligne et obligé de se disperser, l'accroissement rapide et progressif du corps d'armée de Bonaparte, qui, de 1100 hommes au débarquement, était à Lyon de 6000, de 12,000 après la réunion du maréchal Ney, et de 25,000 en arrivant à Paris, on concevra facilement la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité d'opposer, en douze jours, à ce torrent, une force suffisante de citoyens armés.

L'armée seule a appelé Bonaparte. Lasse de son inaction, elle voulait un chef qui la menât à la guerre. Accoutumée au pillage et à l'insubordi-

nation, elle ne pouvait se faire à la paix et à la discipline. Presque tous ses chefs aspiraient à reprendre leurs dotations, et à reconquérir ces fortunes colossales, fruits de la dévastation de l'Europe. Cette armée a séparé son sort de celui de la nation française, et l'ambition d'une poignée de Français a fait le malheur de tous.

Telle est la véritable source de cette vaste conspiration de l'armée contre la nation, à laquelle celle-ci est absolument étrangère. Elle le prouvera par sa conduite, et en effet, quel est l'homme de sens qui pourrait penser que la nation française préférât un tyran ombrageux, vindicatif et cruel, à un roi bon, clément et vertueux, la guerre à la paix, le trouble à la tranquillité, le blocus de ses ports et de ses frontières, à un commerce actif et florissant, la ruine de ses manufactures à leur prospérité, le massacre de ses enfans à leur conservation, le règne de la terreur à celui des lois, le désordre à l'ordre, le plus honteux esclavage à la plus douce liberté; en un mot, tous les fléaux à tous les genres de bonheur?

Quelqu'effroyable que soit la catastrophe qui, comme la foudre, vient de frapper la France et l'Europe, nous devons encore des actions de grâces à la Providence. Les monstres qui ont sacrifié leur patrie à leurs intérêts avaient conçu une plus vaste conspiration. Bonaparte n'a point en

son pouvoir le roi ni la famille royale dont les troupes du Nord devaient s'emparer ainsi que de la capitale, le jour même de son entrée à Lyon. Bonaparte n'a point son fils qui, à la même époque, devait être enlevé de Vienne et conduit en France. Ses ordres d'arrêter à Lille le roi et tous les siens, n'ont point reçu leur exécution, grâces à la loyauté de M. le maréchal Mortier. Cette auguste famille, l'espoir des Français et de la tranquillité de l'Europe, est à l'abri des atteintes du nouvel Attila. Partout l'expression des plus vifs regrets, les cris du désespoir et les larmes de toutes les familles ont accompagné Louis XVIII à sa sortie de France.

Ne doutons donc pas que les Français, opprimés dans ce moment par les cohortes prétoriennes, ne revoient avec enthousiasme un roi légitime qu'ils aiment, et sous lequel ils ont fait une trop courte épreuve du bonheur.

Ce bonheur reluira bientôt sur la France. La monstreuse alliance du jacobinisme et du despotisme de Bonaparte ne durera pas long-temps, et s'il était possible qu'il résistât aux efforts de l'Europe conjurée contre lui, sans doute il tombera sous les coups de ceux-là même qui l'ont rappelé de son exil.

N° II.

Hambourg, 11 avril 1815.

Danger pour l'Europe de l'invasion de Bonaparte en France. — Nécessité de s'y opposer sans délai.

On a laissé arriver les nouvelles de Paris. Elles nous apprennent que Bonaparte craint la guerre en ce moment. Tous ses actes, tous ses discours, tous les articles commandés aux journaux tendent à faire croire à la nation française que les puissances étrangères ne pensent pas à la guerre, et aux puissances étrangères qu'il ne pense pas à la leur faire. Mais on reconnait là facilement ses ruses accoutumées, cette astuce et cette mauvaise foi avec lesquelles il a si long-temps trompé et la France et l'Europe. Quelles que soient ses hypocrites protestations, il doit vouloir la guerre et il la veut; il doit la faire et il la fera.

Comment satisfaire ces troupes qui lui ont donné la puissance? comment satisfaire ces traîtres qui ne l'ont été que pour la fortune et les grandeurs? comment entretenir cette armée d'officiers que l'économie du roi avait mis à la demi-solde? comment donner des dotations? Et cette soif de dominer qui le dévore, ce brûlant désir

de vengeance qui l'anime, cette rage de faire du bruit, comment les satisfaire sans la guerre ?

Si on lui laisse le temps de s'établir, de recruter son armée, de se procurer des armes et des munitions, de travailler la nation, de corrompre des cabinets, de soulever les peuples, c'en est fait et des trônes et de la véritable liberté des peuples et du repos du monde.

Que l'on ne s'y trompe pas, ce n'est pas seulement du roi de France *dont* il s'agit en ce moment, mais de l'existence de tous les souverains, du salut de leurs états.

Bonaparte arrive sur le continent avec un autre système que celui qu'il suivait, lorsqu'on le chassa de la France. Il y a quelques années, les peuples, suivant lui, avaient trop de pouvoir ; il augmenta, partout où il le put, celui des souverains ; il renversa même les constitutions libérales de plusieurs états. Il disait hautement qu'il fallait tout faire pour les peuples et rien par eux. Aujourd'hui, il vient dire aux peuples que les rois sont faits pour eux, qu'eux seuls les élisent ou les rejettent, les chassent ou les rappellent ; que tout ce qui s'est fait sans le choix du peuple et nul. Il arrive avec tout les principes démagogiques de 1793, et toute la force et toute la puissance d'un despote absolu. Il veut renverser les rois par les peuples, pour opprimer ensuite les peuples, tout à son aise.

Il faut le dire, jamais il n'a été si dangereux pour l'Europe; il ne faut, pour s'en convaincre, que lire ses décrets, ses proclamations, ses discours; c'est un jacobin couronné et puissant; c'est Robespierre à la tête d'une armée de fanatiques. C'est un nouveau Mahomet qui, le glaive d'une main et le livre de la prétendue liberté des peuples de l'autre, se prépare à révolutionner le monde. En recevant l'empire des mains des soldats, il vient de nous retracer ce que l'histoire du Bas-Empire a de plus hideux. Ce n'est que par la chute prompte de ce nouveau chef de secte que l'Europe peut se préserver du torrent dévastateur qui la menace.

N° III.

Hambourg, 15 avril 1815.

Réfutation des observations du Moniteur *sur la déclaration du congrès de Vienne du 15 mars.*

On lit dans le *Moniteur* du 5 avril un long article intitulé : *Observations sur une déclaration du congrès de Vienne*. Il est impossible d'accumuler en si peu de mots, autant de mensonges, de sophismes et d'absurdités.

Il faut considérer le mouvement général qu'a imprimé à l'Europe l'usurpation de Bonaparte

sous deux rapports très-distincts. Ce que doivent faire et feront les Français? ce que doivent faire et feront les alliés?

Sans doute, si les Français étaient parfaitement d'accord dans le changement qui vient d'avoir lieu ; s'il y avait cette unanimité qui ne laisse aucun doute sur le succès ; si ce changement était tel qu'il ne pût avoir aucune espèce d'influence sur le repos de l'Europe ; s'il ne violait en aucune manière les traités existans entre la France et les puissances européennes, la nation aurait incontestablement le droit de dire à ces puissances : De quoi vous melez-vous ? nos affaires intérieures ne vous regardent pas, nous sommes tous d'accord pour les règler ; ce qui se passe chez nous ne produira aucune secousse au-dehors. Nous vous laissons faire chez vous ce que vous voulez ; cette indépendance que nous reconnaissons chez vous, nous la réclamons ; peu vous importe que nous ayons tort ou raison, c'est notre affaire ; vous n'êtes point nos juges, une nation n'a point de tribunal suprême, nous ne voulons imposer de lois à personne, mais nous n'en voulons recevoir de personne.

Mais tel n'est pas, certes, l'état des choses en France ! La nation ne consiste pas dans une armée de cent mille hommes qui a appelé et soutient momentanément Bonaparte, ni dans une

poignée d'ambitieux qui, pour retrouver leur grandeur passé, se font de nouveau un jeu d'épuiser les biens et le sang des Français, et qui dejà remplissent les cachots des malheureuses victimes de leurs passions haineuses. La nation consiste dans cette immense majorité de cultivateurs, d'artisans, de propriétaires, de négocians, de manufacturiers, etc., etc., qui tous et par interêt et par sentiment repoussent l'usurpateur. Dira-t-on que les Français sont unis lorsque l'insurrection s'étend des Alpes à l'Océan? lorsque la guerre civile éclate dans tous les lieux où la troupe de ligne ne se trouve pas en force? lorsque le sang coule sur les bords de la Dordogne et de la Durance?

Cette immense majorité de la nation qui ne veut pas de Bonaparte n'appellera pas sans doute les alliés, mais elle les verra sans crainte, s'ils viennent chercher au milieu d'elle, l'ennemi commun. Les royalistes et les alliés le combattront, chacun par des motifs particuliers, sans que l'on puisse accuser les premiers d'avoir appelé les seconds; ni ceux-ci d'avoir excité les royalistes.

Lorsque Bonaparte aura succombé, la nation ne pourra pas se regarder comme humiliée et vaincue; et en effet, elle ne le sera pas, puisque partout où le despotisme militaire de Bonaparte n'aura pas étouffé son élan, elle aura combattu

elle-même l'armée de Bonaparte. C'est son armée qui sera vaincue, mais son armée n'est pas la nation, et elle ne lui appartient plus depuis qu'elle l'a si indignement livrée à ses nouveaux tyrans.

Quant aux puissances étrangères, leur conduite est toute simple et conforme à tous les principes de justice. Le traité d'abdication est violé, le traité de Paris est violé; leur éternel ennemi s'est emparé d'un grand pouvoir. Ce pouvoir peut leur être fatal. Déjà il inquiète, il s'agite, il menace. Déjà de prétendus adresses de sujets soumis à un prince légitime annoncent *qu'ils sont prêts à briser d'indignes liens, à la première occasion qui leur sera offerte* (*Moniteur* du 3 avril, *adresses des Belges retirés à Mézières*). Ce pouvoir, par le caractère de celui qui s'en est emparé, est imminemment dangereux pour l'Europe. L'Europe doit le détruire, et sans que l'on puisse l'accuser de s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, elle a le droit de poursuivre partout où il est l'ennemi de son repos, de son industrie, de son commerce, de ses constitutions, de ses princes et de tout ce que l'homme a de plus cher.

N° IV.

Hambourg, 19 avril 1815.

Parallèle du gouvernement de Bonaparte et de celui de Louis XVIII. — Véritables sentimens de la nation française.

Ce que nous avons dit dans notre n° du 15 de ce mois sur l'état de la France se confirme. Les efforts des royalistes dans le Midi se continuent, et Bonaparte est forcé d'entretenir dans l'est et sur la Garonne un corps nombreux. La nation entière repoussera bientôt l'usurpateur. Il est visible pour tout homme sensé que l'on calomniait cette nation, en l'accusant d'avoir facilité à Bonaparte le chemin du trône. Les nations comme les individus désirent ce qu'il y a de mieux pour elles et cherchent à le conserver. Or, que tout homme de bonne foi compare la situation de la France au mois d'avril 1814 à celle du mois d'avril 1815.

Le drapeau blanc, arboré il y a un an sur le palais des Tuileries, fut le signal de la réconciliation de tous les Français; le drapeau tricolore est le signal des discordes civiles. Il y a un an, tous ceux que le malheur des temps avait arrachés à leur patrie accoururent oublier dans les embrassemens

de leurs concitoyens, vingt années d'exil et d'infortunes, aujourd'hui une nouvelle émigration commence, et des milliers de Français sont forcés de fuir leur patrie livrée à toutes les horreurs de la guerre intestine.

Il y a un an, le drapeau blanc fut le signal de la paix du monde; le drapeau tricolore est en ce moment le signal de la guerre universelle. Il y a un an, toutes les familles, que le bruit des armes et une police ombrageuse et inquisitoriale avait éloignées de la capitale, y rentraient en foule, et y ramenaient le luxe et l'aisance; dès que l'on connut à Paris le débarquement du Corse, et jusqu'au 21 mars, la police délivra 1,500 passeports par jour.

Il y a un an, des milliers d'étrangers, attirés par la douceur du gouvernement de Louis XVIII, venaient avec confiance jouir au milieu des Français de tout ce que l'urbanité de leurs mœurs, leur beau climat, le progrès de leurs arts et la magnificence de leur capitale, offrent d'intéressant et de curieux; aujourd'hui, le nom seul de Bonaparte est un épouvantail qui repousse tous les étrangers, loin d'un sol que leur propre sûreté leur fera même une nécessité d'attaquer. A l'arrivée de Louis XVIII, les mers, jusque-là fermées pour les Français, s'ouvrirent; le commerce et les arts fleurirent. A l'arrivée de Bonaparte, les mers sont de nouveau

fermées; les arts et le commerce, amis de la paix et du repos, s'éloignent. Il y a un an les papiers publics ne contenaient que des actes d'un gouvernement paternel, des grâces des récompenses; on n'y lit aujourd'hui que des proscriptions, des exils des condamnations arbitraires. Le premier acte de Louis XVIII fut de s'autoriser des représentans de la nation, et de lui donner une constitution libre et conforme aux lumières du siècle. Le premier acte de Bonaparte fut de chasser les représentans de la nation, de renverser la constitution et de se contenter d'en promettre un autre. Louis XVIII n'a jamais gouverné que par les lois; les caprices seuls de Bonaparte sont maintenant des lois pour les malheureux Français.

En est-il un seul d'entre eux, excepté les Tigellins et les Narcisses du Néron moderne, qui puisse balancer entre ces deux états de choses? Si les nations étrangères font la guerre à Bonaparte, parce qu'elles veulent détourner les malheurs et le désastres dont il les a accablées pendant dix ans; si elles s'arment contre ce dévastateur et cet incendiaire pour éviter la dévastation et l'incendie et pour arriver à une paix stable, pourquoi voudrait-on que la nation française ne fit pas la guerre à ce même homme, qui est l'ennemi de son bonheur, pour arriver aussi à une paix durable sous le gouvenement paternel de son roi? Oui, si les alliés

pénètrent en France, ils trouveront rangés sous le drapeau blanc les ennemis de celui que viennent combattre leurs armées.

N° V.

Hambourg, 22 avril 1815.

De Murat et de son alliance avec Bonaparte. — Minorité de l'armée française, comparée à la masse fidèle de la nation.

La déclaration officielle insérée dans la Gazette de Vienne du 12 de ce mois, jette un grand jour sur les événemens actuels. C'est au mois de février que Murat demande à l'Autriche le passage par l'Italie d'une armée dirigée sur la France; et c'est le 26 du même mois que Bonaparte s'échappe de l'île d'Elbe! Certes, quelque extravagant que soit Murat, il ne l'est pas assez pour s'être imaginé obtenir du roi de France, par la seule force de ses armes, une adhésion à l'usurpation du trône de Naples; adhésion qu'il savait bien ne devoir jamais être donnée ni de gré ni de force.

Mais en secondant les projets des conjurés en France, en facilitant et promettant de soutenir l'audacieuse entreprise de son beau frère, en s'associant de nouveau à son sort, après l'avoir trahi

en 1814, Murat prévoyait bien que le repos de l'Europe serait de nouveau troublé ; qu'une guerre générale éclaterait ; et il espérait que de ce désordre universel naîtrait peut-être pour lui une chance favorable qui raffermirait son trône ébranlé.

Il est difficile de concevoir rien de plus vil et de plus odieux que la conduite de ce roi éphémère, qui tour-à-tour trahit et les alliés et Bonaparte. Mais il est plus difficile encore de retenir l'indignation qu'inspire la conduite de ces militaires français, qui prononcent sans cesse avec une ridicule emphase les mots : *Honneur, patrie, indépendance nationale !!!* Cette minorité, inquiète et turbulente, composée de la même espèce d'hommes qui marchaient sous les drapeaux de Catalina, foule aux pieds l'honneur et les sermens plus solennels, provoque l'entrée sur le sol français d'une armée étrangère et d'un ramassis de Corses et d'Elbois, pour renverser le gouvernement légitime ; et elle ose parler d'honneur et d'indépendance nationale ! Et lorsque l'immense majorité de la nation cherche à secouer un joug odieux, cette criminelle minorité l'appelle rebelle et jette les hauts cris, lorsqu'à leur tour des armées étrangères s'avancent pour chasser l'usurpateur ! Bonaparte prétendrait-il encore faire croire à la paix ? Murat oserait-il, sans son ordre, affronter et la puissance autrichienne et l'Europe unie à

elle par d'indissolubles liens? Mais non; cet homme ne fera plus de dupes. L'hypocrisie est démasquée; le signal est donné, et bientôt va commencer cette lutte glorieuse qui décidera sans retour la grande question de la légitimité et de l'usurpation, du crime et de la vertu, des lois et de l'anarchie, de la civilisation et de la barbarie, du bonheur et du malheur de l'Europe.

N° VI.

Hambourg, 28 avril 1815.

Champ-de-Mai.

Nous allons voir dans peu de temps chez nos voisins une grande farce politique. Bonaparte va donner aux Français des capitulaires; car il est à remarquer que cet homme, qui reproche au roi d'avoir fait revivre quelques articles des excellentes ordonnances de Louis XIV, ne parle plus que des lois des anciens Francs et des capitulaires de Charlemagne. Les Français vont avoir un Champ-de-Mai. Si Bonaparte fût arrivé plus tôt, ils auraient eu un Champ-de-Mars. Les flatteurs à gages, qui l'ont si souvent mis au-dessus du Dieu de la guerre, auraient trouvé dans ce rapprochement une source inépuisable d'adulations.

En convoquant à Paris une si nombreuse as-

semblée de gens aisés, considérés, et influens, Bonaparte a trois objets en vue : de faire répandre beaucoup d'argent dans la capitale, veuve des étrangers qu'à fait fuir sa seule présence ; de se procurer des ôtages qui lui répondront de la tranquillité des départemens pendant l'exécution de ses mesures révolutionnaires ; et enfin de jouer devant les citoyens les plus influens de la nation une de ces grandes jongleries qui, jusqu'à ce jour, lui ont si bien réussi.

Voici un extrait du programme de la cérémonie :

La veille, les spectacles joueront *gratis* des pièces analogues à la comédie du lendemain. Le jour solennel, Bonaparte annoncera d'abord que sa femme et son fils ne sont pas encore arrivés. Il se dispensera d'en dire la raison, parce que toute vérité n'est pas bonne à dire. Mais comme, avec trente mille législateurs, on peut bien se passer d'une femme et d'un enfant pour faire une constitution, il sera décidé qu'on ne les attendra pas, et que leur couronnement aura lieu quand il plaira à Dieu et aux alliés. Après un discours plein de mensonges et charlatanisme que Bonaparte prononcera, un de ses Licurgues qui, depuis vingt ans, ont consolidé le bonheur de la France, par les constitutions de 1791, 1792, 1795, 1800, 1802 et 1804, lira la nouvelle constitution pour

l'été 1815. Le premier article en est ainsi conçu :

La naissance et l'hérédité ne sont pas, chez un peuple libre des droits à la couronne. Le peuple la donne à celui qu'il croit le plus digne de la porter. C'est à ce seul titre qu'elle lui appartient. Aussitôt Bonaparte déposera sa couronne, quittera son trône et se confondra modestement parmi les électeurs. A l'instant même quelques centaines de voix le proclameront le plus digne. Le président reprendra la couronne, ira la placer sur sa tête, le proclamera imperator, en lui disant : « Sire nous vous nommerions bien roi ; mais vous avez dit vous-même au mois de mars 1812 : « Je n'ai « point succédé à Louis XIV, mais à Charle- « magné. »

Des larmes couleront de tous les yeux (cela est prescrit dans le programme de le cérémonie); une musique guerrière se fera entendre. Tous les électeurs embrasseront l'empereur-citoyen, qui embrassera tous les citoyens-empereurs. Chacun alors reprendra sa place pour voter par acclamations, et sans en avoir entendu un mot, la nouvelle constitution, chef-d'œuvre de l'esprit humain, le *non plus ultrà* des constitutions passées, présentes et futures. D'après l'article 18 du programme, on jurera de la défendre jusqu'à la mort, avec la ferme résolution de n'en rien faire. D'après l'article 25, des fontaines de vin couleront dans toutes les places pu-

bliques, dans les Champs-Élisées et au Champ-de-Mars, et personne ne pourra douter que le peuple de Paris n'ait été dans l'ivresse.

Mais quittons le côté ridicule de jonglerie et parlons sérieusement de ce Champ-de-Mai. Si tous les électeurs se rendent à Paris (et la tyrannie des préfets les y forcera), l'assemblée sera de plus de trente mille personnes, car il y a, par département entre trois et quatre cents membres du collége électoral. Est-il un homme assez insensé pour concevoir une assemblée délibérante de trente mille orateurs? et si l'on considère que les instructions auront été dictées par les préfets et sous-préfets, tous dans la dépendance de Bonaparte et absolument dévoués à ses ordres ; si l'on considère que d'après ces décrets rendus en 1810, tous les militaires, officiers et soldats décorés de la Légion-d'Honneur sont de droit membres de l'assemblée électorale de leur département, que cette assemblée se tiendra à Paris, au milieu des baïonnettes, que quinze jours avant de la réunir, l'on aura travaillé les membres influens par tous les moyens de la séduction, de la terreur, des promesses et des ménaces, y aura-t-il un seul Français digne de ce nom, qui regardera le vœu émis dans cette tumultueuse cohue comme le vœu de la nation ? Non certes ! mais supposons un moment que cette constitution imposée par Bonaparte

convienne réellement aux Français, qui leur en garantira l'exécution? N'a-t-il pas renversé, en 1800, la constitution qu'il avait défendue à coups de canon au 13 vendémiaire, où il cimenta dans le sang des parisiens la puissance dictatoriale ? N'a-t-il pas renversé, en 1802, sa constitution de 1800 ? En 1804, celle de 1802 ? Et n'a-t-il pas en 1813, chassé ignominieusement ces mêmes représentans de la nation devant lesquels il s'abaisse aujourd'hui avec tant d'hypocrisie?

Si Bonaparte veut prouver aux Français et à l'Europe que les trente mille électeurs sont les représentans libres de la nation; s'il veut véritablement se soumettre à leurs vœux et recevoir d'eux ou l'honneur de la couronne ou la peine de l'ostracisme, qu'il les laisse entièrement indépendans, qu'il les convoque loin de lui, loin des ministres de sa tyrannie, loin de la capitale, loin de ses armées ; que l'on place au milieu de l'assemblée deux urnes, l'une royale, l'autre impériale, l'une pour y déposer les votes de ceux qui veulent le fils de Henri IV, l'autre, les votes de ceux qui veulent le fils Lœtitia-Fesch, et l'Europe jugera, mais seulement alors, si la nation française est complices de toutes les cruelles folies dont elle est, bien malgré elle, l'instrument et la victime. Jusque-là rien, ne doit lui être imputé, et tant qu'un joug de fer pesera sur elle, tout sera évi-

demment l'ouvrage de jacobins de 1793 et des prétoriens de 1815.

N° VII.

Hambourg, ce 29 avril 1815

Union de Bonaparte avec les jacobins.

D'après toutes les nouvelles particulières de Paris, il paraît certain que Bonaparte commence à éprouver de grands embarras dans le système qu'il a adopté. Il a eu besoin des jacobins pour favoriser son entreprise. Il en a encore besoin pour ne pas perdre tout-à-coup son influence sur la populace, mais ils commencent à le gêner. Ceux-ci l'ont deviné depuis long-temps ; ils savent qu'il pense déjà aux moyens de se défaire d'eux. Il est évident que la lutte est engagée et qu'ils ont déjà la haute main, surtout dans les affaires de la police et de l'intérieur. Les journaux français nous disent que l'on chante dans tous les théâtres les chants de 1793. Ce succès, le parti révolutionnaire n'avait pu jusqu'ici l'obtenir.

Il y a quinze mois, lorsque Bonaparte se trouvait si vivement pressé par les alliés, et que ses affaires étaient au plus mal, il se rapprocha un moment des jacobins. Ce fut dans ce temps que, revenant d'une de ces promenades à cheval qu'il

faisait, d'après leurs conseils, dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, caressant la populace, il répondit à ses courtisans qui osaient blâmer cette ridicule popularité : « Messieurs, « vous direz tout ce que vous voudrez, mais il « n'y a de noblesse que dans la canaille des faubourgs et de canaille que dans la noblesse que « j'ai faite. »

Les jacobins, à cette époque, lui offrirent de le sauver; mais ils exigèrent de lui qu'il leur en abandonnât les moyens. Il fut alors question de remuer le peuple comme aujourd'hui, par des mesures revolutionnaires. On demanda à Bonaparte de faire chanter partout les hymnes sanglants : *Allons, enfans de la patrie : Veillons au salut de l'empire*, et *Ça ira.* On lui fit d'autres propositions non moins extravagantes. Bonaparte vit le piége et rompit la négociation. Il aima mieux se confier aux hasards des combats qui lui offraient quelques chances de salut qu'aux jacobins qui, selon lui, ne lui en offraient aucune.

Sa délirante ambition et des circonstances particulières l'ont déterminé à se jeter de nouveau dans leurs bras. Mais les dangers qu'il prévoyait, il y a quinze mois, sont toujours les mêmes. Il disait alors qu'il ne pouvait y avoir aucun rapport entre les principes démagogiques de 93 et les principes de la monarchie ; entre des clubs d'en-

ragés et un ministère régulier ; entre un comité de salut public et un empereur ; entre des tribunaux révolutionnaires et le règne des lois. Tout cela, il se le dit encore aujourd'hui ; mais comment faire ? il compte sur les soldats pour exterminer les jacobins, et il ne voit pas que ceux-ci jacobinisent l'armée. Comme il les a trompés au 18 brumaire, comme il n'a tenu aucune des promesses qu'il leur avait faites pour l'aider dans cette révolution, ils sont sur leurs gardes ; ils se méfient de lui ; ils l'obsèdent, ils l'enveloppent ; et au moment où il s'y attendra le moins, il sera forcé de proclamer la république, dont on voudra bien, par grâce, le laisser quelque temps le premier magistrat. La masse de la nation, étrangère à l'un comme à l'autre parti, victime de tous les deux, profitera des discussions de ses oppresseurs, secouera le joug olygargique, et se rejetora avec enthousiasme dans les bras de son roi légitime. . . . .

Voilà ce que la force des choses, amenerait infailliblement en France, même sans la guerre étrangère. L'entrée des armées sur le territoire français, en offrant un point d'appui à la nation, ne fera que précipiter ce grand dénouement si nécessaire au repos du monde.

N° VIII.

Hambourg, 2 mai 1815.

Journaux des bords du Rhin.

Ceux qui observent, avec le vif intérêt qu'elle inspire, la grande et décisive lutte qui se prépare, ne peuvent se défendre d'un sentiment pénible, en voyant la désastreuse opinion que cherchent à répandre dans les armées alliées quelques journaux des bords du Rhin. Ils prêchent contre la France une croisade dévastatrice, le massacre de ses habitans, le partage de ses provinces, l'anéantissement du nom même de Français; confondant ainsi dans leur juste haine contre le tyran et ses complices, les vingt-cinq millions de Français qui soupirent après leur délivrance. Ces journalistes semblent vouloir les placer dans la nécessité de faire cause commune avec leurs oppresseurs, pour échapper à l'inévitable destruction, dont on menace si inconsidérément la nation entière.

Est-ce bien là servir la cause de l'Europe, la cause de l'humanité? Disons-le franchement: c'est servir Bonaparte au gré de ses souhaits, peut-être ces écrivains sont-ils, sans s'en apercevoir, les instrumens de quelques agens secrets de

Fouché, qui, pour de pareilles machinations, n'en serait pas à son coup d'essai. Peut-on expliquer autrement l'empressement avec lequel ces articles incendiaires sont traduits et insérés dans les journaux favoris du tyran? Comme il tire parti de cette exaspération pour exaspérer à son tour les Français qui n'aspirent cependant qu'au moment de célébrer sa chute? il tient le même langage, sa tactique est la même! Tout ce qu'il dit, tout ce qu'il fait peut se réduire à ce peu de mots: Français, battez-vous pour moi, ou vous êtes perdus; vos enfans seront enmenés et vendus comme esclaves; vos prisonniers seront disséminés dans les déserts ou massacrés; c'est une guerre à mort que l'on veut vous faire!!! Et comment cherche-t-il à prouver ces horribles insinuations? par l'extrait des journaux dont nous parlons. Que tous les hommes bien pensans repoussent de si dangereuses provocations! Pourquoi s'arme l'Europe? pourquoi ses braves et nombreuses phalanges se précipitent-elles vers l'occident: *Donner au roi de France et à la nation française les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, venger la violation des traités, détruire un pouvoir usurpé, renverser l'oppresseur de la France et de l'Europe, conquérir une seconde fois cette paix,* besoin du monde, dont on commençait à goûter les doux fruits, et qu'a rompue

l'homme avec lequel il ne peut exister ni paix ni trève.

Voilà ce qu'ils veulent et ce qu'ils veulent uniquement. Eh bien ! les moyens qui tendent à accélérer ses résultats, à les obtenir avec la moindre effusion de sang possible, ne sont-ils pas les meilleurs ? Pourquoi donc prêcher d'avance une guerre d'extermination ? pourquoi ne pas attendre au moins quel parti prendront les Français ? Croient-ils donc, ces écrivains imprudens, que la lutte sera plus tôt terminée, si la nation française se déclare contre les alliés, que si elle se déclare pour eux. Tous ces braves qui quittent leurs foyers et leur patrie pour aller combattre celui qui déjà, dans sa rage insensée, menace de la destruction leur patrie et leurs foyers, ne préféreront-ils pas voir l'olivier au lieu du glaive dans les mains de la population française ? Partout où elle peut se prononcer, ne combat-elle pas déja pour le même but ? Le sang français n'a-t-il pas déjà coulé dans plusieurs provinces, pour la cause sacrée qui appelle encore une fois l'Europe en armes sur les rives de la Seine.

Puissent les hommes chargés de diriger l'opinion publique, ne plus confondre tous les Français dans le ressentiment des maux dont les ont accablés, pendant dix ans, les Français indignes de ce nom ! Non ! la terre natale de ce *François Ier*,

qui disait : *tout est perdu fors l'honneur*, n'est point la terre natale du parjure et de la trahison. L'égarement et la perfidie de quelques milliers d'hommes ne doivent pas entraîner la condamnation générale de tout un peuple. Le cri de *vive le roi !* retentit dans toutes les consciences, de Dunkerque au Var, des Pyrénées à Landau ; que le drapeau blanc flotte encore une fois dans ces belles contrées ; qu'il soit protégé par les magnanimes souverains dont le cœur est si cher aux Français ; qu'il soit une signe de ralliement et de réconciliation ; et l'on verra les populations entières des villes et des campagnes se précipiter pour le défendre et pour bénir leurs libérateurs.

N° IX.

Du 5 mai 1815.

Constitution annoncée par Bonaparte.

La constitution française vient de paraître. On ne peut pas dire la nouvelle constitution, car les principes fondamentaux sont ceux de la charte donnée par le roi.

Il n'y a de remarquable que le préambule et le dernier article. Dans le préambule, Bonaparte avoue qu'il avait conçu une monarchie universelle qu'il appelle modestement *système fédératif euro-*

péen, et c'est pour cela que, dans le temps, il n'avait rien fait en France pour la liberté des citoyens. Dans le dernier article, pour lequel toute la constitution a été évidemment rédigée, Bonaparte fait dire au peuple français qu'il ne veut pas que, dans le cas même de l'extinction de la dynastie impériale, on propose jamais le rétablissement des Bourbons sur le trône de France. C'est le peuple, qui interdit aux citoyens, c'est-à-dire au peuple, toute proposition à cet égard : et c'est ensuite le peuple qui accepte la loi par laquelle, lui peuple, s'interdit lui-même cette proposition.

On rirait volontiers de ce galimathias métaphysique, s'il n'excitait en même temps la plus profonde indignation. Ce sentiment, que partageront toutes les ames honnêtes, nous dispense de réflexions ultérieures, et il nous répugne d'ailleurs de nous arrêter plus long-temps à l'idée révoltante que les Français pourraient être un jour gouvernés par les *fils d'un Ney, d'un Davoust, d'un Fouché,* l'opprobre de l'espèce humaine.

Cette constitution est soumise à l'acceptation du peuple. A cet effet, des régistres seront ouverts dans toutes les administrations, et chacun ira y consigner son vote. Mais quelque mépris qu'ait toujours montré pour les Français le tyran qui les opprime, il n'a cependant pas osé espérer que, même la minorité d'entre eux, apposerait sa signa-

ture, au bas de l'acte infâme qui proscrit l'auguste famille de ses rois. Cet appel au peuple, que même dans le temps du plus affreux et du plus déplorable délire, la Convention n'osa pas faire pour le jugement du vertueux Louis XVI; Bonaparte se garde bien aussi d'y avoir recours pour ce nouvel arrêt. Que l'on en juge par les précautions qu'il prend pour suppléer à cet appel au peuple, et faire cependant croire à son acceptation. Les registres des prétendus votes seront envoyés en *original* par les dépositaires aux maires; par ceux-ci aux sous-préfets; par ceux-ci aux préfets; par ceux-ci à Carnot, ministre de l'intérieur!!!

Mais ce mode si facile de fabriquer tel nombre de votes qu'il pouvait désirer, ne tranquillisait pas encore Bonaparte. On se rappelle que depuis son retour, tous les préfets ont été renouvelés. Il fallait encore s'assurer de toutes les autorités intermédiaires entre eux et les citoyens. Aussi a-t-il pris, dès le 20 avril, deux jours avant la publication de la constitution, une des mesures les plus tyranniques qui aient jamais signalé son regne, si fertile en actes arbitraires. Il suspend à la fois, par un seul décret, tous les sous-préfets, maires, adjoints, membres de conseils de départemens, officiers et commandans de la garde nationale. Des commissaires extraordinaires, envoyés dans

chaque division militaire, procéderont d'après l'avis des préfets, au renouvellement de toutes ces autorités. On se fera une idée de cette influence immense qu'obtiendra Bonaparte par l'inscription des votes et la falsification des régistres, si l'on considère qu'il y a en France plus de cinq cents sous-préfets, plus de quarante mille maires, autant d'officiers da la garde nationale, et bien au delà de cent mille membres des conseils de départemens et de communes.

Et l'on aura pourtant l'impudente audace de présenter à la France, à l'Europe, au Monde, le dépouillement des régistres fabriqués par des hommes choisis, *ad hoc*, comme le vœu unanime du peuple français!!! Mais pourquoi ne se jouerait-il pas, et de la France, et de l'Europe, et du Monde, celui pour qui il n'y a jamais rien eu de sacré?

N° X.

Du 6 mai 1815.

Expédition de Murat en Italie.

Les événemens d'Italie, considérés isolément paraissent de peu d'importance; mais ils en ont une très-grande, considérés dans leurs liaisons avec les affaires générales de l'Europe.

Murat, laissant son royaume sans défense, exposant sa capitale à être envahie au premier débarquement de quelques milliers d'hommes, marchant à la tête de toutes ses forces disponibles pour attaquer la maison d'Autriche, comptait évidemment sur le secours que lui avait promis Bonaparte.

D'après des renseignemens qui viennent de bonne source, Bonaparte presque immédiatement après son arrivée à Paris, devait ordonner à ses maréchaux les plus dévoués de défendre autant que possible l'entrée du territoire et les approches de Paris, en pivotant autour de la triple ligne de places fortes qui cernent le nord et l'est de la France. Davoust devait être chargé de défendre Paris jusqu'à la dernière extrémité, d'armer au besoin le peuple des faubourgs, et d'y joindre 20,000 hommes de la garde nationale.

Bonaparte, qui ne croyait pas que les alliés seraient si promptement en mesure, espérait les prévenir et déconcerter leurs projets en faisant marcher Murat sur Milan et soulevant l'Italie. Le Pô une fois passé, et Murat approchant de la capitale de la Lombardie, Bonaparte, avec les corps de Suchet, de Brune, de Grouchy, de Masséna, augmentés des troupes envoyés en poste de Lyon, devait franchir les Alpes, révolutionner le Piémont, y recruter son armée, se joindre dans Mi-

lan aux Napolitains, y proclamer l'indépendance de l'Italie, la réunir sous un seul chef et marcher de suite, à la tête de 100,000 hommes sur Vienne par les Alpes Juliennes et la route que lui avait tracé la victoire en 1797. De nombreux émissaires répandus dans la Pologne, d'où se rapprochait le théâtre de la guerre, y eussent fomenté des troubles et inquiété la Russie.

Par cette manœuvre hardie Bonaparte prenait sur les alliés l'initiative des opérations militaires, les étendait sur une ligne de près de cinq cents lieue, d'Ostende à Vienne, par les Alpes et l'Italie se procurait d'immenses ressources en tout genre, empêchait l'empereur d'Autriche non-seulement de faire marcher des troupes contre la France, mais le forçait probablement à faire cesser une guerre dont les provinces héréditaires eussent fait tous les frais.

Telles étaient les chances favorables que pouvait se promettre Bonaparte de cette vaste combinaison. La précipitation de Murat, les sages mesures du gouvernement autrichien, l'habileté de ses généraux, le courage de ses soldats, la fidélité de ses sujets et l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé Bonaparte, de dégarnir assez à temps le midi de la France, ont préservé l'Europe de cruelles et longues convulsions. L'insuccès de cette audacieuse entreprise aura d'aussi grands

avantages pour la cause commune que le succès lui eût été funeste.

N° XI.

Du 9 mai 1815.

Adulations envers Bonaparte.

Pline a dit que les *princes les plus haïs sont toujours les plus flattés*. Cette vérité, que confirme l'histoire, s'est vérifiée de nos jours. Nous allons prouver par des citations authentiques, que jamais prince n'a été plus flatté que Bonaparte. La conséquence sera facile à tirer. Ses courtisans ont reculé pour lui les bornes de la servitude. On a employé pour lui les formules dont les flatteurs du plus cruel tyran auraient rougi de se servir. Quelque invraisemblable que puissent paraître ces honteuses adulations, qui ont souvent l'air de l'ironie, nous les garantissons toutes *littéralement* extraites de discours, sermons et adresses, insérés à divers époques dans *le Moniteur* [1].

Heureux les princes qu'on peut louer dignement avec vérité! — Oui; c'est véritablement le trône de Charlemagne qui se relève après dix siècles; —

[1] Voyez aussi *l'Oraison funèbre de Bonaparte*. Paris, avril et mai 1814. (*Note de l'Éditeur.*)

Comme le Dieu des chrétiens est seul digne d'être adoré, vous êtes le seul homme digne de commander aux Français. — Vous êtes au-delà de l'histoire humaine, au-dessus de l'admiration. — L'étoile de notre salut nous est venu de l'Orient. — Que la terre se taise en ce moment ; qu'elle écoute avec respect et en silence la voix de Napoléon. — C'est un nouveau Cyrus que Dieu a choisi.

« Quand Dieu eut fait Bonaparte, il se reposa. — Semblable à l'astre du jour qui anime toute la nature, il porte *partout* son influence bienfaisante. — Périsse à jamais le langage de l'adulation et de la flatterie ! On ne peut louer dignement Napoléon : sa gloire est trop haute. — Dieu a choisi, dans sa sainte miséricorde, Napoléon pour être son représentant sur la terre. — La souveraine du ciel va marquer, par le plus magnifique des présens, l'anniversaire du jour qui vit sa glorieuse rentrée dans ses domaines. Vierge sainte ! ce ne fut pas sans un témoignage spécial de votre amour pour les Français, et de votre influence toute puissante auprès de votre fils, qu'à la première de vos solennités (15 août) devait être attachée la naissance de Napoléon ! Dieu a voulu que votre glorieux sépulcre enfantât ce héros. — Les Romains souhaitaient à chaque nouvel empereur d'être plus fortuné qu'Auguste, plus ver-

tueux que Trajan : nous avons cet empereur ; dans les nations les plus reculées, votre image vénérée ornera le palais des rois. — Qui a jamais fermé tant de plaies, séché tant de larmes, terminé tant de calamités, fait tant d'heureux ? — Périssent les monumens élevés par l'orgueil et la flatterie ! il a droit à des autels, à des temples. La douce Géneviève, ancienne protectrice de la ville de Paris, partagera ses tabernacles avec Napoléon, adopté dans le ciel et sur la terre. — Le siècle des Césars [1] a commencé pour la France. — Il peut d'un signe ébranler la terre. — Puissiez-vous bientôt régir l'Europe entière ! — Vous avez créé plus de monumens qu'Auguste, tandis que vous remportiez plus de victoires que Jules César. — Quel Dieu nous a fait ces lois ? (le Code.) — Qu'il est doux pour cette nation, proclamée bonne par le *meilleur* des princes, de contempler son auguste chef. — Les peuples voisins, vous saluent comme leur libérateur. Il était réservé à vous seul d'obtenir leur reconnaissance et de mériter *leurs bénédictions*.

« Le cœur de Napoléon est avare du sang de ses sujets. — Oui, Sire, la conscription a contribué à l'accroissement de la population. — L'homme devant qui l'univers se tait, est aussi l'homme en qui l'univers se confie !!! »

[1] Ou des Tibères, des Caligula, des Néron, des Domitien.

N° XII.

Du 10 mai 1815.

Discours d'un président de députation, à Bonaparte.

Nous avons donné, dans notre numéro d'hier, un extrait des adulations prodiguées à Bonaparte avant sa déchéance. Nous ne pouvons nous dispenser de traduire en entier les flatteries d'un genre nouveau, que lui a adressées, le 20 avril dernier, le président de la députation de la ville de M.... Ce discours n'a pas été imprimé, mais il nous a été envoyé de Paris comme authentique.

Sire,

Depuis votre arrivée en France, que de bienfaits n'avez-vous pas répandus sur elle! Il faudrait être aveugle pour ne pas les voir, vous avez paru et tout a changé de face en un moment? Les détracteurs de votre gloire et de votre génie ne pouvant en supporter l'éclat cherchent à les ternir; mais ce sont de légères vapeurs devant un brillant soleil. Nous étions en paix avec toute l'Europe, disent ces gens qui ne sont jamais contens, et nous allons voir une guerre générale. Ah!

Sire, ils ne tiendront plus ce même langage lorsqu'ils vous verront encore une fois rendre à Moscou un décret sur les comédiens français! Ils admireront cette force de génie, cette insensibilité héroïque qui vous permettent de vous occuper d'une douzaine d'histrions, au milieu du plus épouvantable désastre dont la colère céleste puisse frapper une nation. Si depuis votre retour nous n'avons plus de commerce, ce n'est qu'une privation momentanée et qui sera bien compensée lorsque votre Majesté, renouvelant son admirable système continental, aura mis des douaniers français à Archangel, New-Yorck et Calcutta! L'intérieur était calme; les citoyens étaient unis et vivaient en paix; le sang a coulé et coule encore pour votre querelle; mais comme on l'a très-bien dit depuis vingt ans, les revolutions ne se font-elles qu'à *l'eau de rose*? et ne fallait-il pas renouveler cet heureux état de trouble et de dissensions qui retrempe les âmes et les dispose aux grandes choses? Les manufactures sont, il est vrai, dans une nullité complète; mais ne fait-on pas des piques, des sabres, des fusils, des baïonnettes et des lances? Ceux qui n'ont plus d'ouvrage ne se font-ils pas soldats? Pourvu que le peuple gagne sa vie, qu'importe le genre de ses occupations? La vérité plaît à Votre Majesté, nous oserons la lui dire tout entière. Les nombreuses arrestations

ont excité quelques murmures; mais, sire, que votre grande âme n'en soit point affectée, qu'importe que quelques milliers d'individus gémissent dans les cachots, lorsqu'il s'agit de l'accomplissement des grands desseins de Votre Majesté et de la tranquillité de vos ministres? Si, depuis votre glorieuse rentrée dans la capitale, les impôts se perçoivent d'après votre unique volonté; si vos décisions sont des lois; si la nation n'a d'autre représentant que vous; si vous réunissez tous les pouvoirs; si tout vous est aveuglément soumis; si votre gouvernement est tellement absolu que quelques mal intentionnés osent l'appeler tyrannique, ne savons-nous pas, Sire, que c'est dans l'attente de cette constitution qui commencera pour nous le siècle d'or. Ah! Sire, nous vous en conjurons, poursuivez vos glorieuses destinées. Que le peuple français soit sans lois, sans commerce, sans manufactures, sans paix, sans alliés, sans liberté, sans bonheur, pourvu qu'il conserve le surnom de *grand peuple* dont Votre Majesté, l'a baptisé dans des fleuves de sang!» Bonaparte, dont le caractère est si prodigieusement changé, n'a pris d'autre mesure contre l'adulateur maladroit, que d'insinuer à la députation qu'il présidait de ne plus le choisir pour son orateur.

N° XIII.

Du 17 mai 1815.

Motif de la guerre d'après la déclaration du roi de France du 2 mai.

Tout annonce qu'elle va bientôt commencer la grande lutte qui doit consolider en Europe cette indépendance politique, conquise il y a un an, par tant de sacrifice et de sang, et compromise de nouveau par un événement aussi fatal qu'inattendu. S'il est vrai que dans les grandes entreprises l'union soit une des plus grandes garanties du succès, qui pourrait douter de l'heureuse issue de la guerre sainte que nous allons faire? Quelle énergie dans les moyens? Quel accord dans les mesures? Quelle harmonie entre les souverains? Quelle concordance dans leurs actes? Le roi de France lui-même, dont les alliés sont forcés d'envahir les états pour hâter la destruction prononcée d'un tyran, ce roi que les plus infâmes trahisons ont séparé momentanément d'un peuple qu'il aime et dont il est aimé; il l'appelle à faire cause commune avec nous. « *Ralliez-vous à votre roi, dit-il aux Français, à votre père pour l'aider à vous sauver et pour accélérer par la punition de l'auteur de tant de maux, l'époque d'une réconciliation générale.* »

A ce noble et touchant langage les Français répondent : n'en doutons pas. Venez, ô notre roi ! ô notre père ! Venez, avec vos alliés briser les pesantes chaînes dont nous ont chargés nos tyrans, et nos mains libres alors s'armeront pour les punir et vous venger.

Nous voyons dans la déclaration du roi de France, du 2 mai, que les souverains ses alliés *lui ont déclaré vouloir respecter l'indépendance et garantir l'intégrité du territoire de France.* Le voilà donc connu le but de cette guerre. Les voilà connues ces généreuses dispositions des souverains alliés, dont la conduite est, certes, sans exemple dans l'histoire. Il ne s'agit plus de la prise de quelques villes, du partage d'une ou de plusieurs provinces, d'une guerre d'ambition ou vengeance. Combien plus utile et plus noble est le but qu'ils se proposent. La destruction d'un pouvoir incompatible avec ceux qui existent en Europe, la punition d'un grand crime politique qui ne se renouvellera plus si le châtiment suit de près, la conservation de l'ordre social, le maintien des principes sans lesquels il n'est plus ni garantie pour le trône, ni sûreté pour les citoyens, et l'affermissement d'une paix qu'il est temps enfin, après vingt-cinq ans, de mettre à l'abri du caprice et de l'ambition de quelques hommes qui ont identifié leur existence avec une guerre perpétuelle.

Voilà ce que veulent nos princes magnanimes dont les noms consacrés par la plus mémorable époque de l'histoire, passeront à la postérité comme des modéles de générosité, de grandeur d'âme et d'héroïsme.

N° XIV.

Hambourg, 23 mai 1815.

Que feront les Français après la chute de Bonaparte?

Le traité signé à Vienne le 25 mars, et la déclaration du prince-régent d'Angleterre, du 25 avril portent : *Que les hautes puissances contractantes n'ont d'autre but que de mettre Napoléon Bonaparte hors d'état de renouveler ses tentatives, pour s'emparer de l'autorité souveraine en France,* et qu'il n'est pas question *d'imposer à la France aucun gouvernement particulier*. C'est rendre à la fois hommage à l'indépendance des nations, et, nous en sommes convaincus, justice à la nation française. Examinons en effet ce qui doit se passer en France, lorsqu'elle sera délivrée du despotisme militaire de Bonaparte. Cette question intéresse toute l'Europe ; car du gouvernement qu'adoptera la France dépend sa tranquillité, et de cette tran-

quillité celle de ses voisins. Semblable à la mer dont les flots se soulèvent loin du lieu de la tempête, le continent est agité dès que l'orage gronde sur la France.

Les Français ont eu une république ; ils l'ont créée dans le moment de l'enthousiasme de la liberté ; ils l'ont défendue avec courage, et cependant elle n'a pu subsister. Après une période de huit années, ils sont revenus à la monarchie, mais à une monarchie militairement usurpée, et ils ont gémi treize années entières sous un joug de fer.

Cependant les jacobins s'agiteront en tout sens, pour s'emparer du pouvoir et faire proclamer la république. Mais ce parti est bien moins considérable qu'on ne le croit généralement. Sa puissance vient de son audace, et son audace de sa situation. L'ordre social repoussant les jacobins, ils n'ont d'espoir qu'en troublant l'ordre social. Ils fuient ou la misère ou la justice. Pour échapper à l'une et à l'autre, ils ont cherché secours et protection dans Bonaparte et son armée. Ce pouvoir détruit, ils tomberont pour jamais et seront accablés par cette immense majorité d'hommes de bien, qui ne veulent ni de leurs principes, ni de leurs folies, ni de leur sanguinaire liberté. Les Français ont fait la trop funeste expérience qu'il n'est point de république avec 25 millions d'hommes. Tous les maux que, pendant huit années, ce gouvernement

a déversés sur eux, sont encore trop présens à leur mémoire pour qu'ils ne le repoussent pas avec horreur.

C'est donc bien certainement vers une monarchie constitutionnelle que les Français tourneront leurs regards. Ici l'on se demande qui ils choisiront pour leur roi. Sera-ce un étranger? cela n'est pas admissible. Sera-ce un de leurs compatriotes pris dans une famille d'une ancienne ou d'une moderne illustration? Mais, outre qu'il n'est point d'anciennes familles qui osât monter sur le trône de ses maîtres, les nouvelles ne le souffriraient pas. Iront-ils chercher un prétendant dans les hommes de la révolution! Mais s'il n'est pas militaire, les militaires le repousseront. S'il est militaire, quel est celui d'entre eux qui ne se croira le plus digne de la couronne? Quel est celui qui verra paisiblement dans son camarade ou son subordonné le maître de l'empire? Si le droit vient de la force, les principaux chefs de l'armée auraient le même droit, puisque chacun pourrait disposer d'une partie de l'armée. Alors les Français seraient réduits à l'horrible extrémité d'attendre l'issue d'une bataille de Bedriac pour saluer empereur, Othon ou Vitellius. Victimes comme l'ont été les Romains depuis Claude, de toutes les rivalités et de toutes les ambitions des chefs de l'armée, les Français tomberaient dans ce degré

de misère, de servitude et d'anarchie, dont le tableau nous épouvante encore après dix-sept siècles. Certes, la nation française est trop éclairée; elle a trop besoin de repos pour laisser renouveler dans son sein les terribles catastrophes et les sanglantes révolutions du bas-empire!

Tous ces malheurs disparaissent en laissant à la famille des Bourbons son antique héritage. Devant elle se taisent toutes les rivalités, toutes les ambitions; aucune n'a rendu plus de services à la patrie; aucune ne l'a plus illustrée; aucune ne l'a environnée de plus glorieux souvenirs. Tout ce qui fait que la France est une puissance forte et estimée, l'étendue de son territoire, ses richesses, ses monumens, ses grandes cités, sa littérature et ses arts, se rattache à cet auguste famille, et la France n'a été malheureuse que lorsqu'elle a été veuve de ses rois. Voilà pour la paix intérieure. Pour la paix extérieure, les Bourbons lui offrent encore plus de garanties. Deux trônes en Europe sont occupés par deux princes de leur race. Ils sont unis par les liens du sang avec plusieurs autres souverains. Le retour de la nation au gouvernement légitime de ses princes lui conciliera l'amitié de ses voisins; elle se remettra en harmonie avec les autres gouvernemens de l'Europe. Heureuse chez elle, respectée au dehors, elle retrouvera ce qu'elle ne peut espérer, ni de l'oligar-

chie, ni de la tyrannie militaire; la tranquillité au dedans, et au dehors ce renouvellement de relations, de sécurité, d'estime et d'amitié, qui font des nations européennes une grande famille.

Il est donc hors de doute que, pour le bonheur de la France et le repos de l'Europe, *l'expérience, le sentiment et l'intérêt,* rameneront sans effort les Français dans les bras de Louis XVIII, dont le gouvernement d'une année a déjà fait ajouter à son surnom de *Désiré*, celui de *Regretté*.

N° XV.

Hambourg, 9 juin 1815.

De la nation et de l'armée française.

Toutes les nouvelles publiques et particulières de France, même celles rédigées sous l'influence ministérielle, attestent la résistance de la nation à l'usurpation de Bonaparte.

La France offre en ce moment au monde, le grand et terrible spectacle d'un roi trahi, d'une nation opprimée par l'armée destinée à défendre l'un et à protéger l'autre. L'on se demande comment vingt-six millions d'hommes peuvent subir le joug de deux à trois cent mille? Cela provient de la différence de situation des opprimés et des

Marseille lui montre de la résistance ; elle est mise en état de siége ; sa garde nationale est dissoute, et ses citoyens les plus considérables sont jetés dans les cachots ; Montpellier et Nîmes arborent le drapeau blanc : on menace d'anéantir leur population, et des commissions militaires promènent la mort dans ces belles contrées ; Paris fait trembler le tyran sur son trône ensanglanté, il entoure la ville de fortifications, et mille pièces d'artillerie destinées en apparence à la défendre, la menacent d'une entière destruction. Un si déplorable état des choses ne peut cesser que par la mort de l'usurpateur, ou lorsqu'une force étrangère détournant les baïonnettes du sein des citoyens, leur permet de faire éclater leurs sentimens, et de se rallier et d'agir d'après un plan fixe pour seconder leurs libérateurs.

Mais, dit-on, pourquoi l'armée française, composée de citoyens, s'est-elle séparée de citoyens ; et pourquoi, faisant elle-même partie de la nation, l'opprime-t-elle en soutenant un homme qui lui est en horreur ? Lorsque les soldats ont fait la guerre pendant une longue suite d'années, qu'ils ont séjourné long-temps en pays étrangers, ils perdent peu à peu l'esprit de citoyen ; ils commencent à ne connaître que leur général, et à fonder sur lui toutes leurs espérances. Alors de

pareils soldats en viennent facilement à ne plus combattre pour la *patrie*, mais pour une *personne*; ils croient que la patrie ne leur donnera pas ce que leur chef leur procure, et ils la sacrifient à leur intérêt. Telle est la position des soldats français. Vingt années de guerre les ont attachés à Bonaparte, qu'ils regardent comme le garant de tous les avantages que la guerre leur avait procurés; et, dans l'espoir de retrouver ces avantages, ils l'ont proclamé empereur *pour leur utilité particulière, contre le vœu de toute la nation.* Tel a été et tel sera toujours le sort des peuples chez lesquels le pouvoir militaire aura acquis trop de prépondérance. Lorsque le poison priva Claudius de l'empire et de la vie, l'empire appartenait à son fils, et les Romains l'y appelaient. Mais le chef des cohortes prétoriennes était gagné. Agrippine conduit son fils au camp; quelques milliers d'hommes donnent l'empire du monde à Néron. Un monstre gouverne, et Britannicus est proscrit.

Plaignons donc le peuple français, et ne l'accusons pas. Privé de son roi qu'il aime et qu'il redemande, subjugué par un usurpateur qu'il hait et qu'il repousse, il subit le sort que, dans des circonstances analogues, n'a pu éviter et n'evitera aucun peuple.

N° XVI.

Hambourg, 16 juin 1815.

De la prétendue acceptation de l'acte additionnel par le peuple français.

La farce du Champ-de-Mai a été jouée le 1er Juin. Un héraut d'armes a proclamé que l'*acte additionnel aux constitutions de l'empire était accepté par le peuple français!!!* Que conclure de cela? non que le *peuple français* a rejeté la famille de ses rois : mais que, pour la dixième fois, Bonaparte fait solennellement proclamer à la face du ciel une sacrilége imposture. Ce n'est point par des raisonnemens, mais par des calculs sur l'exactitude desquels on peut compter, que nous prouverons cette assertion.

Il y a en France au moins 4,500,000 personnes ayant droit de voter. En admettant pour vrai le dépouillement des registres, ce qui est beaucoup accorder, il y aurait d'acceptans 1,286,000. — Il reste donc 3,214,000 Français qui n'ont point émis de votes; et comme sous le gouvernement tyrannique de Bonaparte, il y a toujours une sorte de danger à ne pas faire ce qui est exigé, on est fondé à regarder les votes non émis comme négatifs.

Mais voyons de quoi se composent les 1,286,000 acceptans, et, pour les bien apprécier, rappelons-nous le décret du 20 avril dernier; par lequel *tous* les agens de l'administration dont le gouvernement n'était pas sûr, ont été changés par des commissaires extraordinaires, envoyés *ad hoc*:

Armée de terre et de mer. . . .	300,000
Maires.	44,000
Adjoints.	44,000
Douanes.	60,000
Droits-réunis.	40,000
Officiers de la garde nationale nommés par Bonaparte.	40,000
Receveurs et percepteurs des contributions	40,000
	568,000

Il faut ajouter à ce nombre tous les employés des ministères, des préfectures, sous-préfectures; justices de paix, des tribunaux, de l'administration des postes, de l'enregistrement, des hypothèques, de l'octroi, des eaux-et-forêts, des loteries, etc., etc. On estime, pour tout le royaume, le nombre de tous ces employés à 600,000, ce qui, certes ne paraîtra pas exagéré.

Ainsi voilà 568,000 personnes, qui, par leurs fonctions, étaient forcées de signer et 600,000 qui n'ont pu faire autrement, sous peine de mou-

rir de faim en perdant leurs places, et qui, par cette raison, voteraient affirmativement pour la proposition que deux et deux font cinq. Il resterait donc 118,000 votes libres pour l'acte additionnel. En comparant ce nombre à celui de 3,214,000 qui n'en ont point émis on verra que de bonne volonté et librement, un Français sur vingt-sept de ceux ayant droit de voter a accepté l'acte additionnel. Et c'est un pareil résultat que l'on ose proclamer comme la volonté du *peuple français*.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TROISIÈME VOLUME.



